

Projet Éducatif Territorial Alpes d'Azur 2024 - 2027 Plan Mercredi



Construire l'avenir ensemble, pour les enfants et le territoire

La compétence scolaire est le ciment qui unit nos trois vallées. C'est autour de cette mission éducative que s'est construite l'identité de notre communauté de communes. Nos 34 communes sont autant de pépites qui forment un territoire uni et ambitieux. En intégrant nos politiques publiques dans les écoles et les crèches, nous avons à cœur de transmettre aux enfants des valeurs essentielles, comme le partage, l'attachement à notre cadre de vie.

J'ai grandi sur ce territoire, j'y ai construit ma vie et mes racines sont profondément ancrées dans les Alpes d'Azur. Mon père était enseignant, il m'a transmis dès mon plus jeune âge l'importance de l'éducation, cet outil précieux qui forge les citoyens de demain. Je porte encore aujourd'hui cette conviction : l'école et les services qui l'entourent jouent un rôle essentiel dans le développement de nos enfants et dans le dynamisme local.

C'est avec cet attachement profond que je me suis engagé, avec l'ensemble des élus et des acteurs locaux d'Alpes d'Azur, à répondre aux aspirations des familles. Notre objectif est clair : permettre à chacun de concilier vie active et vie familiale, en adaptant en permanence nos services. Cet engagement se traduit par une réflexion qui débute dès la petite enfance. Renforcer les structures et les services qui accompagnent les tout-petits, aussi consolider l'attractivité de notre territoire, offrant aux jeunes actifs des outils pour faciliter leur installation sur la Communauté de Communes Alpes d'Azur.

À travers notre projet éducatif, nous créons des ponts entre l'éducation et nos autres politiques locales, en sensibilisant nos enfants aux enjeux fondamentaux de la transition écologique et du développement durable, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau et l'agriculture. En les impliquant dans ces thématiques, nous formons des enfants avertis, futurs citoyens porteurs de valeurs de respect et de préservation.

Chaque année, nous investissons pour dynamiser nos services et répondre aux enjeux d'un territoire en mouvement. Nous avons su innover, notamment à travers des initiatives comme la Journée Olympique, une belle occasion pour les enfants du territoire Alpes d'Azur de se rencontrer et de créer des liens autour du sport. Ce moment fédérateur permet aux enfants, aux familles et aux acteurs éducatifs de se retrouver autour des valeurs universelles de dépassement de soi, d'inclusion et de solidarité.

Ensemble, nous portons une ambition commune : offrir à nos enfants les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir pleinement.

Charles Ange GINESY,
Président du Département des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur



Sommaire

1- Introduction	p01
2- Le territoire	p02
3- Les compétences	p03
4- La population	p04
5- Le PEdT en quelques chiffres	p07
6- Alpes d'Azur, un acteur singulier pour avancer ensemble	p08
7- Les objectifs du PedT	p11
8- Les axes stratégique du Projet éducatif territorial	p12
9- Axe 1 : Patrimoine : les travaux dans les bâtiments d'accueil	p13
10- Axe 2 : Personnel dédié	p16
11- Axe 3 : Politique au service des habitants	p21
12- Axe 4 : Petite enfance	p24
13- Axe 5 : Scolaire	p27
14- Axe 6 : Périscolaire & Extrascolaire	p33
15- Axe 7 : Parentalité	p40
16- Axe 8 : Transversalité - L'enfant en devenir	p42
17- L'évaluation	p46
18- Le pilotage du PEdT	p47
19- Les annexes	p48





Le PEdT en images

- 1- Journée olympique des écoles d'Alpes d'Azur
- 2- Intervention du pôle Espace Naturel autour du jardinage auprès d'une classe
- 3- Pesée gaspillage alimentaire dans les cantines -
- 4- Intervention sur le cercle vertueux de l'assiette, module "Kinouriki"
- 5- Pré-rentree pédagogique des agents des écoles d'Alpes d'Azur
- 6- Session de ramassage des déchets sauvages (Accueil du mercredi)
- 7- Vacances apprenantes à Paris - Visite de l'Assemblée Nationale
- 8- Exposition à la foire agricole des panneaux sur l'agriculture réalisés par les accueils périscolaires
- 9- Tournage des tutos recettes "De la récolte à l'assiette" sur l'accueil du mercredi
- 10 - groupe de travail des acteurs enfance-jeunesse.

Introduction

Œuvrer pour **l'éducation** au sein de la Communauté de Communes Alpes d'Azur, entourée d'une équipe sensibilisée et performante me permet de poursuivre le **véritable engagement** qui a été le mien tout au long de ma vie professionnelle : faire de l'école et des temps d'accueil un véritable **tremplin pour la réussite et l'épanouissement** des jeunes enfants. Depuis le lancement du premier PEdT en 2015, notre priorité a été de créer des **synergies entre tous les intervenants** et de **promouvoir une continuité**, où chaque enfant, quel que soit la taille de son école, trouve un environnement harmonieux et bienveillant tout au long de sa journée.

Le Projet Éducatif Territorial (PEdT) incarne cette ambition initiée **sous l'impulsion de notre Président, Charles Ange GINESY**. Ce projet éducatif, porté par un **esprit de coopération intercommunale**, a su évoluer au fil des années. En prenant en compte les attentes et les besoins de chacun ainsi que les spécificités de notre territoire, il garantit une réflexion à l'échelle intercommunale et mobilise tous les acteurs éducatifs. J'ai à cœur de **bâtir de véritables partenariats** avec les professionnels de la petite enfance, les équipes d'animation, l'éducation nationale et les familles, car c'est ensemble que nous pouvons offrir un **cadre cohérent et inclusif**.

À l'écoute des besoins exprimés sur le terrain, **les élus communautaires travaillent à proximité** pour faire remonter les attentes spécifiques du territoire. Ensemble, nous veillons à renforcer les moyens déployés pour que **la diversité du territoire ne rime pas avec disparité**. Cette solidarité territoriale s'adresse à toutes les familles et à tous les enfants, en facilitant l'accès aux services d'accueil et en garantissant l'inclusion de chacun.

Les objectifs portés par ce PEdT sont le **fruit d'un travail collectif**. Ils mettent à l'honneur **la culture, le sport, la sensibilisation à l'environnement et la valorisation du patrimoine local**. Dans ce renouvellement, prévenir le **harcèlement scolaire**, par des formations adaptées et des outils spécifiques, est un axe prioritaire. Nous poursuivons également nos **initiatives emblématiques**, comme la Journée Olympique, qui réunit chaque année les 650 élèves du territoire autour des valeurs de coopération et de dépassement de soi.

De plus, **nouvellement en charge de la petite enfance**, il m'apparaît évident d'intégrer nos « tout petits » dans ce quatrième PEdT. Cela permettra de les inclure dans une démarche globale et cohérente, en assurant une continuité, une harmonisation et une mise en réseau des actions, **dès leurs premiers pas**, pour qu'ils bénéficient des mêmes opportunités sur l'ensemble du territoire.

Enfin, nous souhaitons également créer davantage de moments **d'échange avec les familles**, avec la volonté de développer une journée annuelle pour la petite enfance à l'échelle intercommunale.

Ce projet éducatif, à travers **ses évolutions et son ambition**, illustre l'engagement de la collectivité à proposer des **services publics adaptés de qualité**. C'est avec toutes les forces vives de notre territoire que nous bâtissons **un cadre éducatif porteur d'avenir**, pour que nos enfants deviennent **les citoyens et ambassadeurs de demain**.

Nicole BERTOLOTTI

Vice-Présidente de la Communauté de Communes Alpes d'Azur,
en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance et de l'Éducation
Maire de Sauze



Le territoire

Présentation

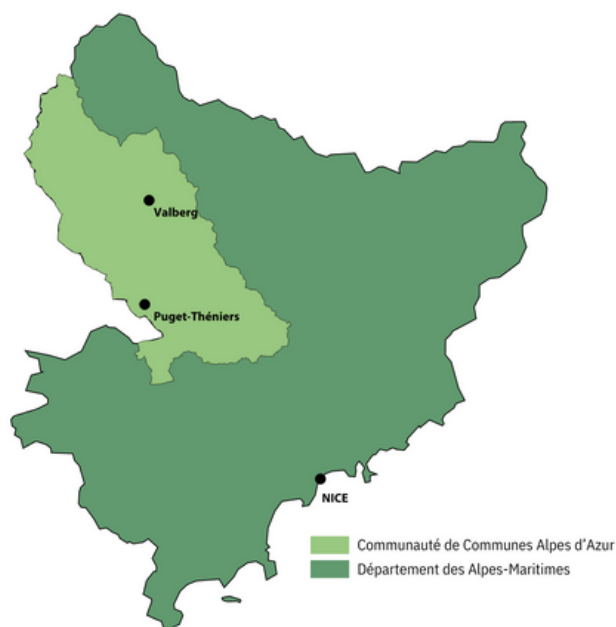
La **Communauté de Communes Alpes d'Azur** est située au **Nord-Ouest du Département des Alpes-Maritimes**. Elle est la **seule intercommunalité entièrement rurale des Alpes-Maritimes**.

Pays de montagnes sauvages et préservées, le territoire Alpes d'Azur est composé de **4 vallées** qui tirent leurs noms des cours d'eau qui les ont creusées : **le fleuve Var et les rivières Estéron, Cians et Roudoule**.

S'étendant sur des communes à l'altimétrie très variée, de 350m à plus de 2 900m d'altitude, la superficie de l'intercommunalité est de près de 900km², ce qui représente 20 % du territoire départemental. La population des 34 communes est d'environ **10 000 habitants**, répartis inégalement sur le territoire. Les habitants sont principalement des acteurs du secteur tertiaire, notamment du tourisme et des services.

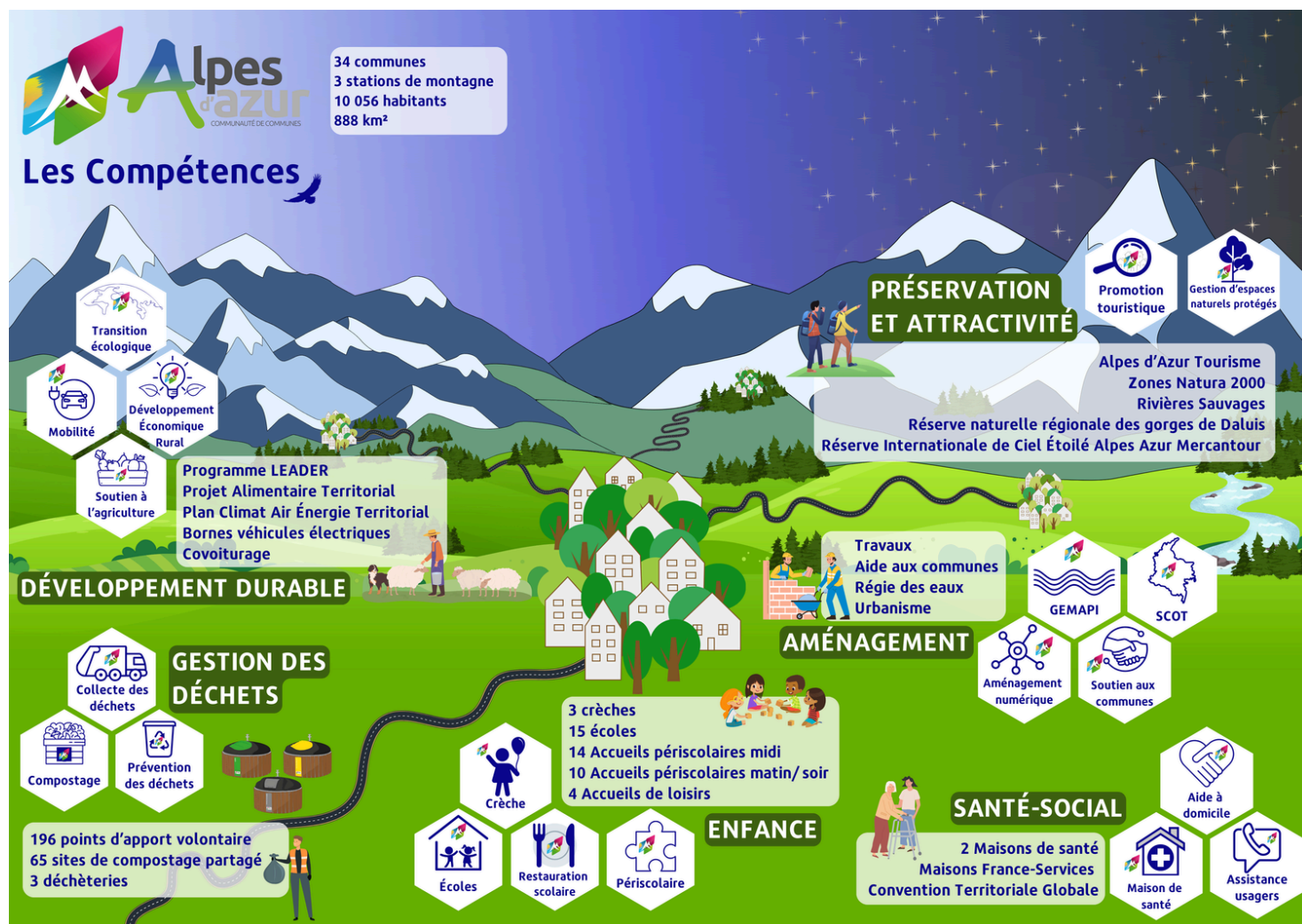
Situé au cœur d'un environnement naturel d'exception, Alpes d'Azur est résolument tourné vers la préservation de son patrimoine, naturel et culturel, et de ses traditions. On y découvre en le parcourant des **stations de montagnes** tournées vers les 4 saisons, des **villages perchés médiévaux**, des **villages commerçants** ou encore des hameaux disséminés dans la montagne.

Les **grands espaces naturels** du territoire, refuges pour une biodiversité extrêmement riche et variée, sont sauvegardés par différentes mesures de protection : **Parc national du Mercantour** au nord du territoire, **Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** au Sud, Réserve naturelle régionale **des gorges de Daluis**, zones **Natura 2000**, Label **Rivières Sauvages**, sans oublier la **Réserve Internationale de Ciel Étoilé Alpes Azur Mercantour** qui couvre l'intégralité du territoire intercommunal.



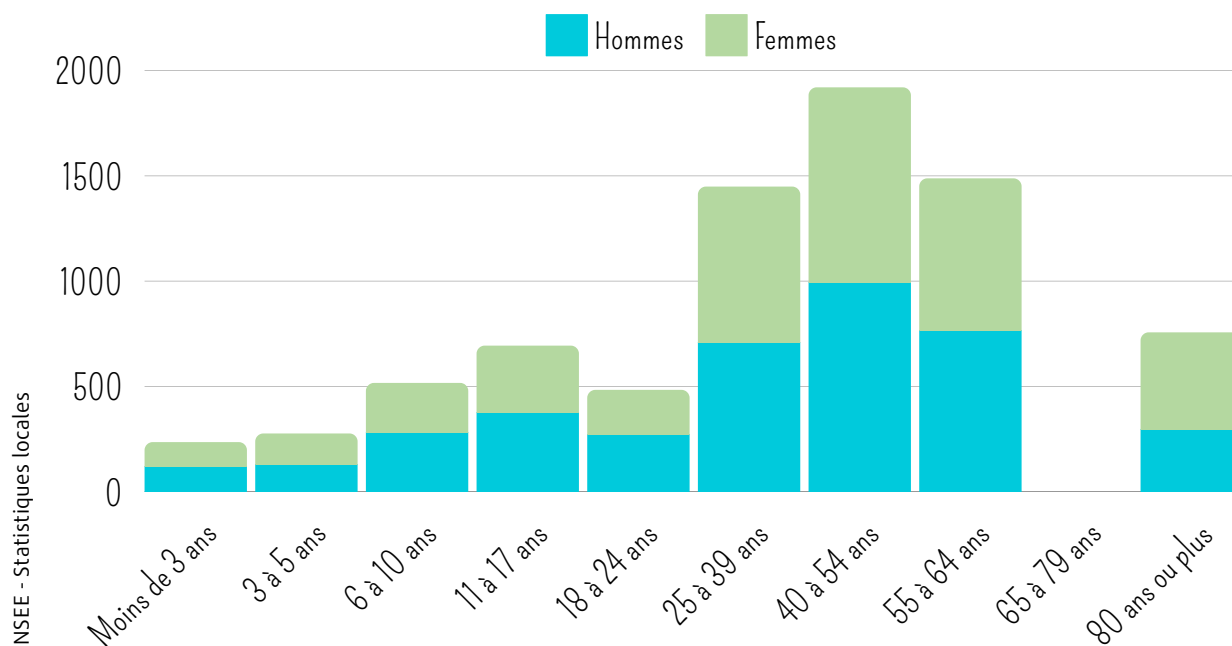
Les compétences Alpes d'Azur

La Communauté de Communes exerce de nombreuses compétences, obligatoires et optionnelles, pour le développement équilibré et solidaire du territoire.

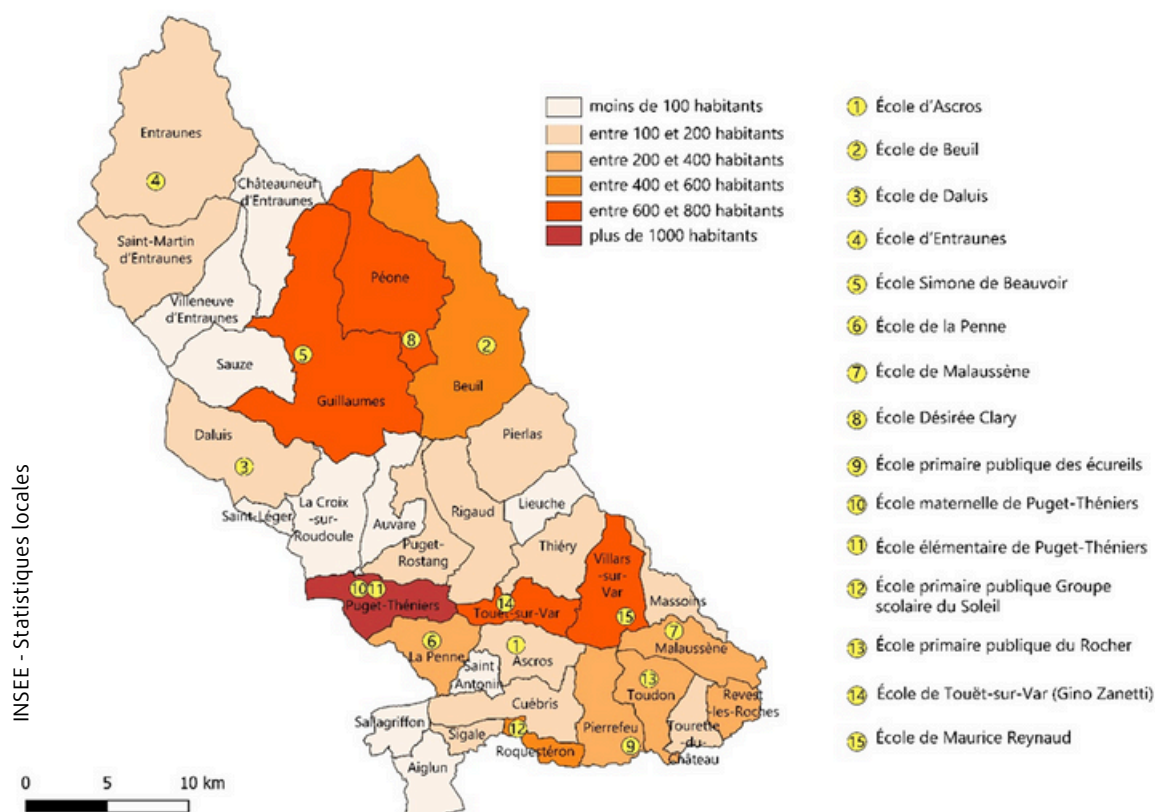


La population

Le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur comptait 9 677 habitants en 2018 et 885 en 2021. Aujourd'hui, **la population a dépassé les 10 000 habitants**, atteignant précisément **10 056** personnes. La population du territoire connaît donc une légère **augmentation** d'année en année, soit une **croissance de +1,73%** depuis la signature du dernier PEdT.



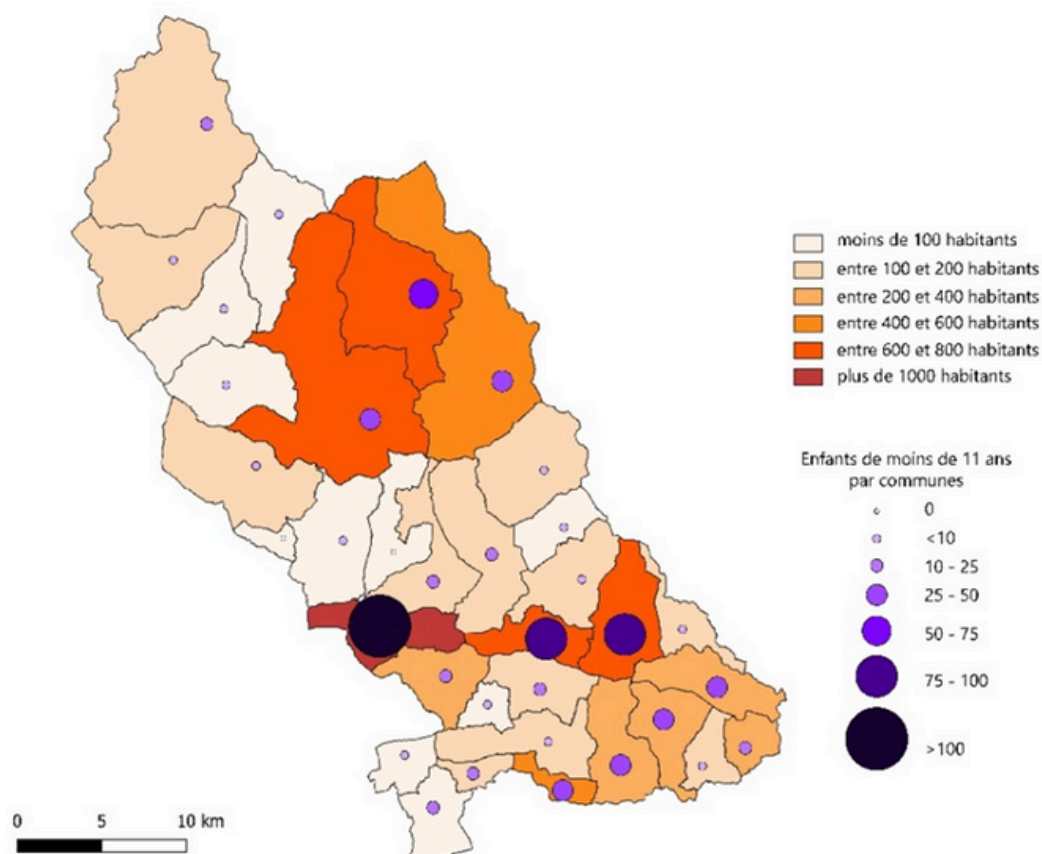
La population du territoire se répartie sur les 34 communes qui la composent comme suit :



Les naissances

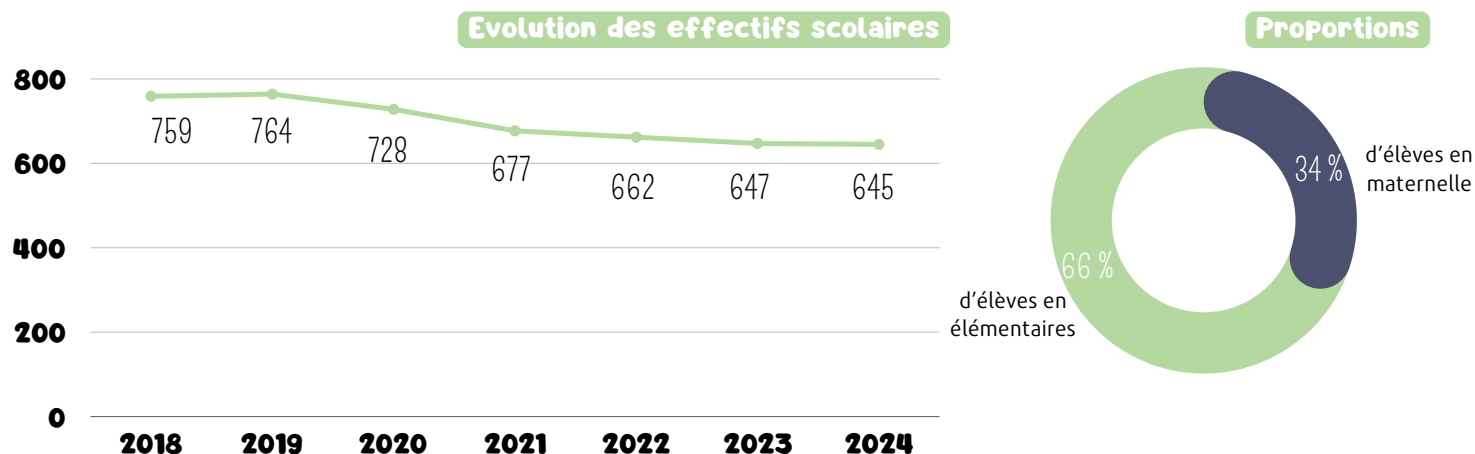
Selon les données de l'INSEE, en 2019 le territoire enregistrait en moyenne 76 naissances par an sur une période de 4 ans. **Depuis 2020, une diminution de la natalité** est observée, avec une moyenne de 68 naissances par an jusqu'en 2022, représentant une **baisse significative de 10,53 %**. Cette tendance s'inscrit dans un contexte national où les naissances ont atteint leur niveau le plus bas depuis 1945 en 2020, avec 13 000 naissances de moins qu'en 2019. De plus, dans les Alpes-Maritimes, le nombre d'enfants de moins de 3 ans diminue également depuis 2017, confirmant cette tendance.

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Naissances Alpes d'Azur	73	81	81	79	66	77	69	68	68



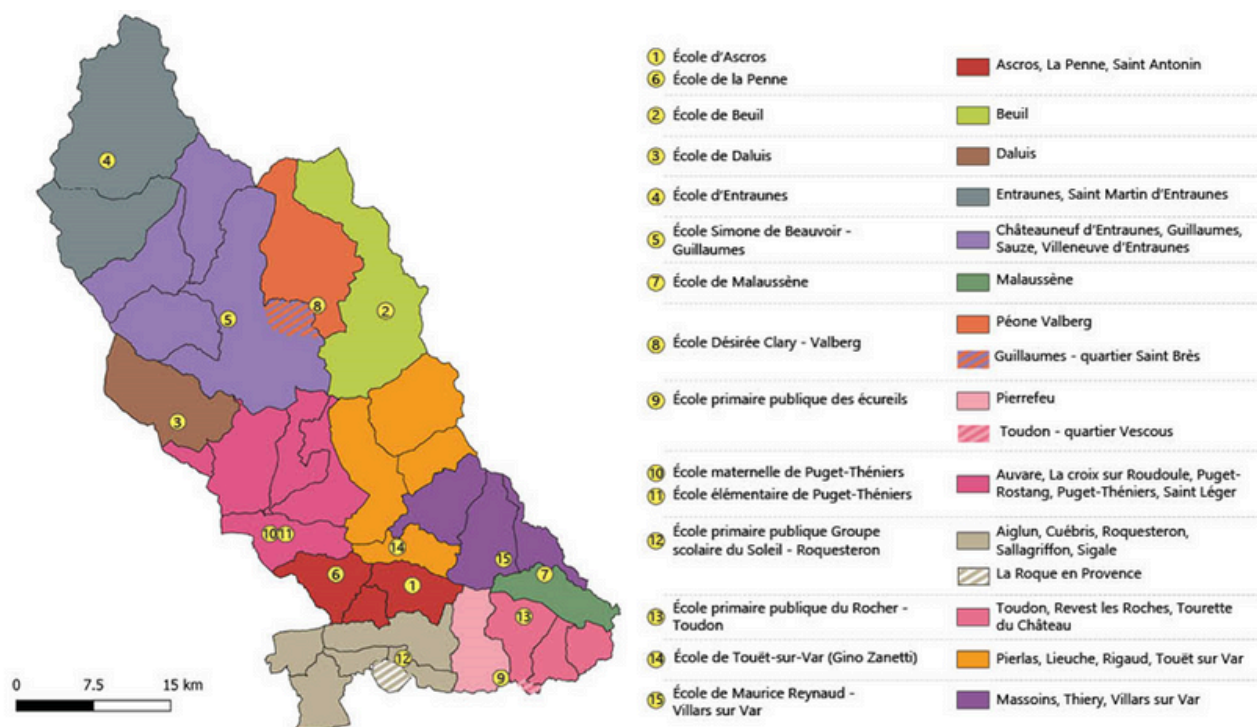
Population scolaire

Les élèves du territoire sont très majoritairement scolarisés sur celui-ci. Après une période de stabilité, le territoire connaît une baisse de ses effectifs scolaires depuis la rentrée 2020. Entre 2014 et 2020, la moyenne des effectifs était de 750 élèves répartis sur 41 classes. Aujourd'hui, ce chiffre est passé à environ 645 élèves pour 37 classes, marquant une diminution significative.



Cette évolution globale n'est pas répartie de manière homogène. Certaines écoles du territoire voient ainsi leurs effectifs régulièrement progresser, d'autres régresser.

En raison du caractère rural du territoire et de sa taille, 15 écoles du premier degré sont aujourd'hui ouvertes et accueillent les 645 enfants scolarisés. Le territoire compte ainsi 13 écoles primaires dont 1 RPI*, ainsi qu'1 école élémentaire et 1 école maternelle. Ces écoles maillent l'ensemble du territoire permettant d'offrir un service public de l'éducation de proximité.



*RPI : Regroupement pédagogique Intercommunale

Le PEdT en quelques chiffres

Les structures d'accueil



15

Écoles

15

Accueils périscolaires

- 13 : Gestion Alpes d'Azur
- 2 : Gestion associative

5

Accueils Extrascolaires

- 1 : Gestion Alpes d'Azur
- 4 : Gestion associative

21

Accueils petite enfance

- **3 crèches** : 1 : Gestion Alpes d'Azur, 1 : Gestion Syndicat Intercommunal de Valberg et 1 : Gestion associative
- **2 LAEP** (Lieu accueil enfant parent) : 2 : Gestion associative
- **1 accueil des familles** : Gestion associative
- **1 MAM** (Maison d'assistants maternels) & **13 assistants maternels** privés
- **1 RDPE** (Relais départemental petite enfance)

Les enfants



645

Enfants scolarisés

dont

50

Enfants à besoins spécifiques accompagnés chaque année

250

Enfants accueillis dans les structures de petite enfance

dont

130

Enfants reçus dans le cadre de l'accueil touristique de la crèche de Valberg (en moyenne / année)

Alpes d'Azur, un acteur singulier pour avancer ensemble

La relation famille, commune, intercommunalité : une politique à l'écoute des besoins et adaptée aux contextes locaux

Le Projet Éducatif Territorial (PEdT) s'est construit autour de **valeurs communes et de principes partagés**, rassemblant l'ensemble des acteurs éducatifs, des crèches aux écoles élémentaires, y compris le secteur associatif. L'objectif central est de garantir la **réussite éducative**, l'**épanouissement**, la **socialisation** et, in fine, le **bien-être de tous** les enfants. Bien que les compétences sont intercommunales, l'exercice du PEdT est partagé avec les communes et les associations, tout en tenant compte des **spécificités de chaque village** et des **besoins des familles**. Ainsi, il s'agit de créer un projet éducatif **commun** tout en respectant la diversité des situations locales. Les actions pédagogiques qui en découlent sont adaptées à chaque contexte tout en garantissant une **harmonisation des moyens alloués** à l'ensemble des élèves sur le territoire.



En **coopération** avec les familles et les acteurs locaux, le **PEdT** vise à :

- Assurer à tous les enfants un accès à une **école inclusive, bienveillante et accueillante**, en prenant en compte leurs **besoins individuels**.
- Former des **citoyens responsables et respectueux, acteurs d'une société ouverte, sociale, laïque et démocratique**, en leur donnant les moyens de comprendre le monde, de développer leur curiosité intellectuelle, leur esprit critique et leur sens de la solidarité.
- Offrir une **éducation de qualité**, permettant à chaque enfant de **s'épanouir**, de gagner en **autonomie** et de **découvrir son environnement** à travers de multiples moyens.

Le **Projet Éducatif Territorial évolue** en fonction des **besoins des familles** et des évolutions locales. Il est ajusté en conséquence pour **garantir un service public** qui réponde au mieux aux attentes de chacun, tout en assurant une **cohérence territoriale**.

Focus – Conclusions de l'évaluation du précédent PEdT

L'évaluation, réalisée par le biais de concertations et d'une enquête auprès de divers acteurs (enseignants, animateurs, Atsems, agents techniques, familles, enfants, professionnels de la petite enfance), a enregistré un taux de réponse élevé et a révélé de **nombreux retours positifs** sur le précédent PEdT. Elle a également permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration :

- **Intégration de la petite enfance** dans le PEdT pour assurer une cohérence des parcours ;
- **Renforcement des passerelles** entre petite enfance, école, collège, et premières expériences professionnelles ou volontaires ;
- **Harcèlement scolaire** : Sensibilisation, prévention, et gestion commune avec le protocole Phare ;
- **Soutien à la parentalité** : Développer l'accompagnement des familles ;
- **Temps de devoirs** : Envisager un créneau dédié sur l'accueil périscolaire ;
- **Poursuite des axes** déjà développés dans les PEdT précédents.

Une très large concertation et mobilisation pour l'élaboration du PEdT

Ce **travail concerté** a permis d'élargir ce PEdT à la **petite enfance**, avec l'objectif d'une action éducative de qualité, construite dans le **respect des compétences** de chacun, sur tous les temps et âges des enfants. Ce Projet éducatif assure une **continuité éducative cohérente de 0 à 12 ans**, visant à améliorer les **transitions** et les **parcours éducatifs** des enfants.

Les **pistes** et **évolutions** ont été explorées lors des **sessions de concertation suivantes** :
(Cf. annexe 1 : Échéancier et annexe 6 : résultats d'évaluation) :

- **15** conseils d'école ;
- **8** Rencontres des groupes réseaux Handicap, Enfance, Petite Enfance et Parentalité ;
- **1** demi-journée dédiée à l'évaluation et au renouvellement du PEdT lors du comité technique de la Ctg (Convention territoriale globale), en présence d'une quarantaine d'acteurs (l'éducation nationale : directeurs d'école, conseillers pédagogiques, référents handicap, mais aussi professionnels de l'enfance, associations partenaires, parents d'élèves, travailleurs sociaux de la caisse d'allocations familiales (CAF) et de la mutualité sociale agricole (MSA), ou encore un représentant du service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport (SDJES)...) ;
- **2** journées de pré-rentree des agents des écoles et des crèches.

Ces démarches **font de ce PEdT un cadre de référence commun** aux acteurs éducatifs.



Focus — Ateliers de travail pour la construction du PEdT

Lors de la **demi-journée dédiée à l'évaluation** et au renouvellement du PEdT, organisée dans le cadre du comité technique de la Ctg, nous avons **rassemblé différents acteurs** autour de groupes de travail.

Après un temps consacré à **l'analyse des résultats** des questionnaires d'évaluation, quatre grandes questions préconstruites avec le **Groupe d'appui départementale** ont été abordées :

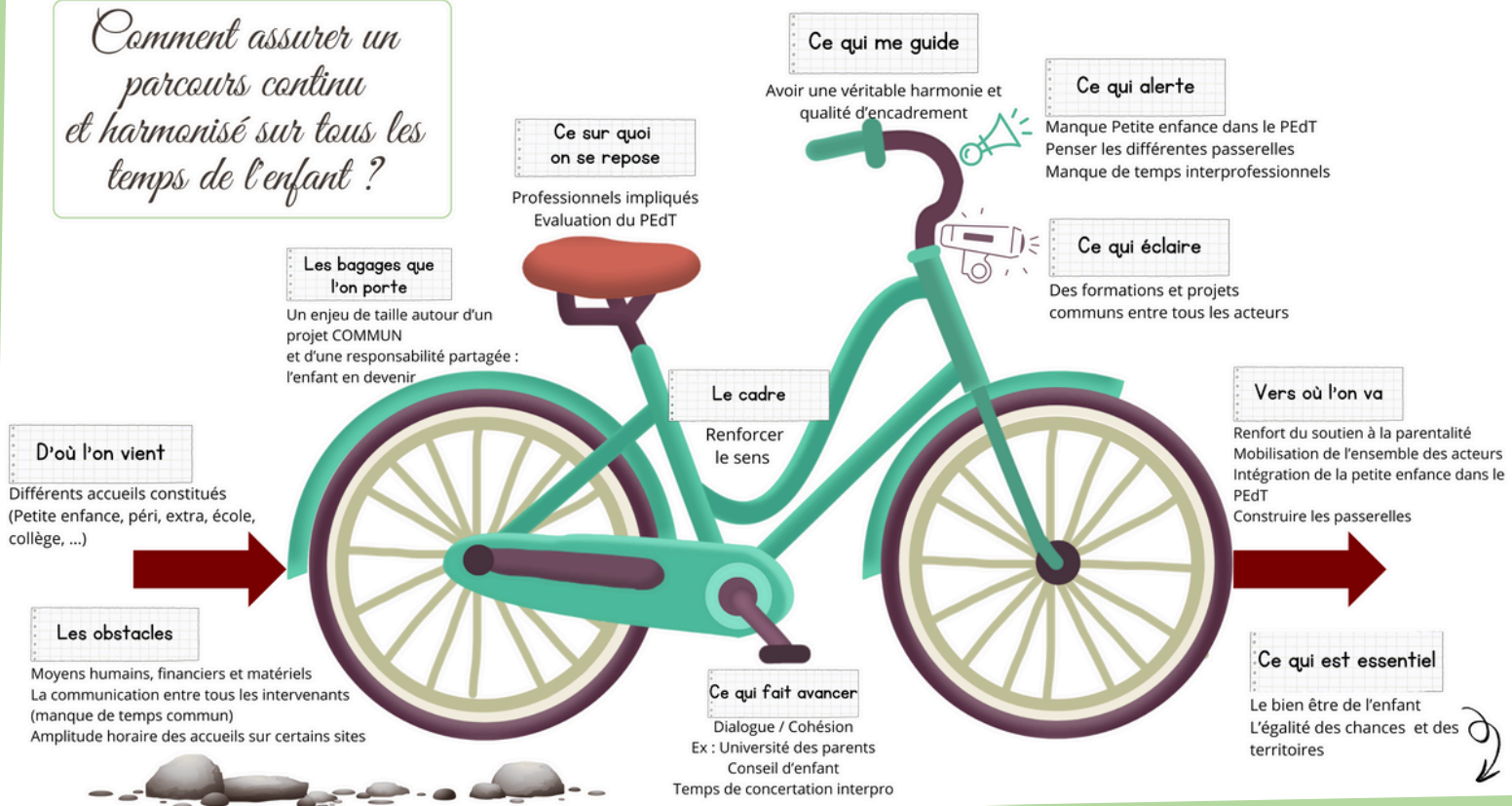
1. Comment permettre **la fluidité du parcours** de l'enfant ?
2. Comment permettre **la fluidité des temps** de l'enfant ?
3. Comment s'assurer du **bien être** des enfants sur **tous les temps** ?
4. Comment améliorer encore **l'égalité des chances et des territoires** ?

Pour répondre à ces enjeux et co-construire notre projet, nous avons utilisé une **approche originale** en employant la **métaphore du vélo**. Les résultats et réflexions issus de ces ateliers sont détaillés dans la page suivante.

Vélos : résultats des travaux de groupe

Pour une lecture plus aisée : cf. annexe 3.

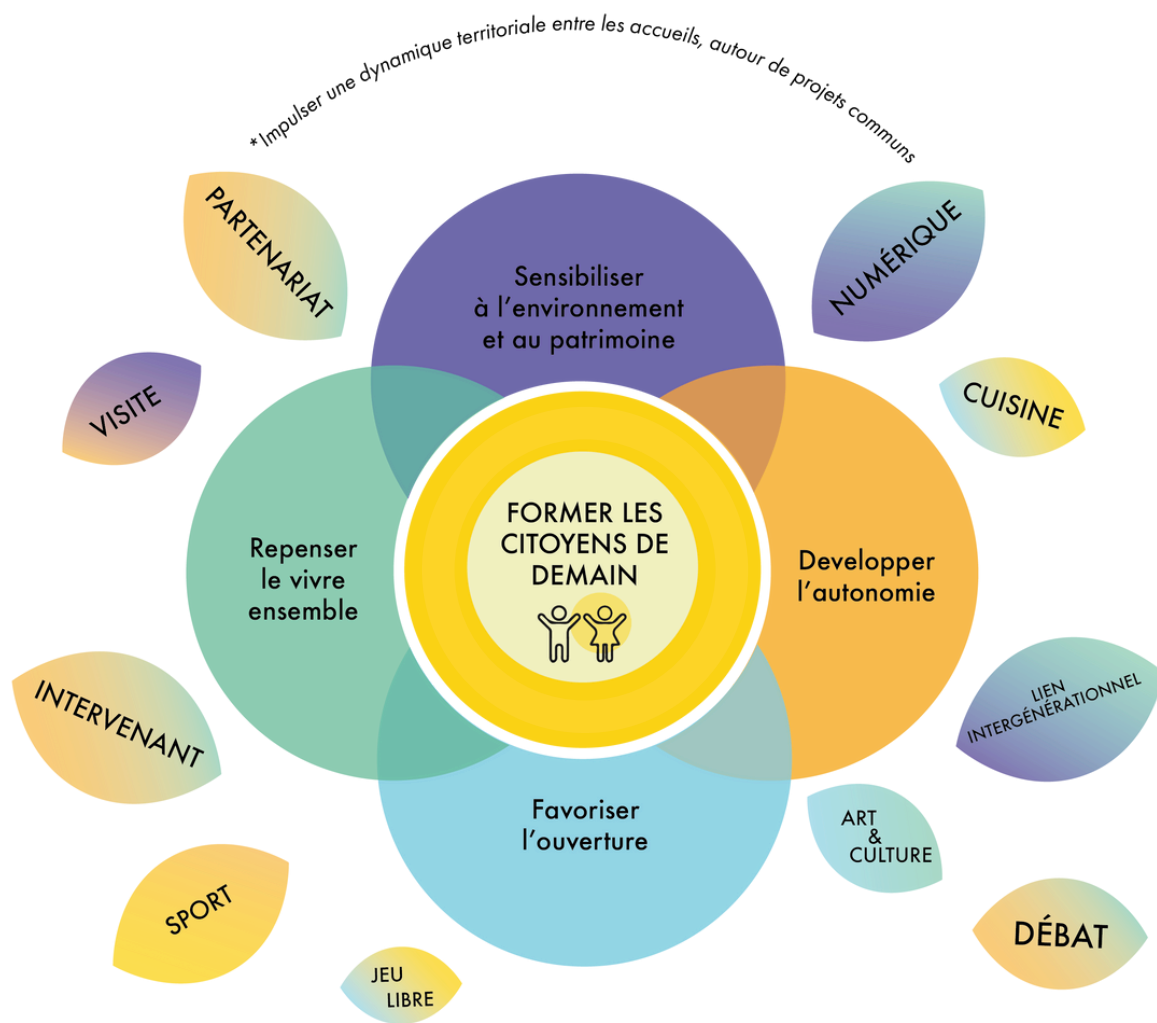
Comment assurer un parcours continu et harmonisé sur tous les temps de l'enfant ?



Comment soutenir le bien être des enfants et renforcer l'égalité des chances sur le territoire ?



Les objectifs du PEdT Alpes d'Azur



Depuis 2021, Alpes d'Azur s'est dotée d'une fleur des objectifs pour son Projet Éducatif Territorial. Ces objectifs continuent de nourrir le territoire.

De plus, les différents travaux d'évaluation et de concertation ont mis en relief **quatre grandes ambitions** pour le nouveau Projet Éducatif Territorial.

Les ambitions 2024-2027

Assurer des parcours éducatifs continus et harmonisés

Renforcer l'inclusion et l'égalité des chances

Soutenir le bien-être et l'épanouissement des enfants et des familles

Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs autour d'un projet commun

Les axes stratégiques du Projet Éducatif Territorial

8 axes stratégiques



1 Patrimoine

Assurer la rénovation et l'entretien des bâtiments d'accueil pour garantir des lieux adaptés et sécurisés aux besoins des enfants.

2 Personnel dédié

Mobiliser les ressources humaines, en mettant l'accent sur la formation continue, la cohésion malgré l'éloignement et la polyvalence.

3 Politique au service des habitants

Offrir des services inclusifs avec une tarification accessible, des démarches simplifiées, et une politique périscolaire au service de l'égalité des chances.

4 Petite enfance

Soutenir l'accueil et l'éveil des tout-petits pour assurer une continuité éducative dès le plus jeune âge.

5 Scolaire

Favoriser la réussite des élèves à travers des parcours harmonisés et une offre éducative adaptée aux spécificités locales.

6 Périscolaire & Extrascolaire

Proposer des activités périscolaires et extrascolaires enrichissantes et complémentaires à l'apprentissage scolaire.

7 Parentalité

Renforcer l'accompagnement des familles à travers des actions de soutien et de sensibilisation à leur rôle éducatif.

8 Continuité éducative – L'enfant en devenir

Créer des passerelles éducatives cohérentes et transversales en lien avec les politiques locales et les projets du PEdT.

Pour ce faire, **la transversalité** se manifeste à travers un partenariat **coéducatif**. Alpes d'Azur a toujours travaillé **en étroite collaboration avec l'Éducation nationale**, veillant à créer un **réel travail partenarial**, à être à **l'écoute des besoins** et à être **force de propositions**. Des projets essentiels tels que le **numérique**, le programme « **Devenir écocitoyen** », le **plan de lutte contre le harcèlement**, la **citoyenneté**, **l'accès à la culture**, ou encore la **pratique sportive** sont au cœur de notre démarche. Mais aussi, à travers des **événements de rencontres**, tels que la **Journée Olympique**, des **journées des familles**, des **inter centres**, à l'échelle du territoire pour rassembler et fédérer les enfants, visant à former des **citoyens de demain profondément ancrés dans leur territoire**.



Patrimoine : des travaux dans les bâtiments d'accueil

Forte mobilisation pour la rénovation et la maintenance des bâtiments d'accueil du territoire d'Alpes d'Azur

Depuis 2014, les compétences petite enfance, enfance et éducation sont portées par l'intercommunalité. Un **investissement considérable a été engagé**, afin de réaliser des travaux de **sécurisation** et de mise en **conformité** des sites, des **aménagements d'espaces** intérieurs et extérieurs, ainsi que de la **rénovation énergétique** qui permettent aussi une maîtrise des coûts de fonctionnement.

De plus, un **service technique constitué de deux gestionnaires bâtiments** a été créé au sein des services communautaires depuis août 2019 afin de mieux assurer la **maintenance préventive** des écoles.

Parmi l'ensemble des opérations menées, voici **quelques exemples** d'opération d'envergure :

Mise en place d'une chaufferie à granules à l'école d'Ascros

- École AUBÉ Césaire
- Localisation : 06260 Ascros
- Classe : 1
- Effectifs en 2024 : 14 élèves
- Travaux : remplacement de la chaufferie fuel par une chaufferie à granules alimentant l'école et la mairie.



Rénovation énergétique à l'école de Roquestéron

- Groupe Scolaire du Soleil
- Localisation : 06910 Roquestéron
- Classes : 2
- Effectifs en 2024 : 61 élèves
- Travaux : isolation et étanchéité façades et toiture ; passage en pavés LED ; mise aux normes des ventilations ; réfection du faux plafonds ; remplacement de la cour : revêtement et jeux.



Travaux de sécurisation du soutènement à l'école de Daluis

- École de Daluis
- Localisation : 06260 Daluis
- Classe : 1
- Effectifs en 2024 : 17 élèves
- Travaux : Sécurisation du mur de soutènement.



Travaux de rénovation énergétique et de rafraîchissement à l'école de La Penne

- Ecole Célestin FREINET
- Localisation : 06260 La Penne
- Classe : 1
- Effectifs en 2024 : 9 élèves
- Travaux : isolation façades et toiture ; passage en pavés LED ; mise en place d'une pergola ; rénovation des peintures.



Aussi des programmes sont déployés sur **l'ensemble des écoles**, comme la mise en place de l'accessibilité, de défibrillateurs, des affichages républicains, la sécurisation avec les visiophones, le renouvellement du matériel et du mobilier...

Les **prochaines** opérations dans les écoles, entre autres, sont prévues à Ascros, pour la **sécurisation du mur** de soutènement, à Malaussène, avec une **extension hébergeant la cantine, les services périscolaires, un dortoir adapté**,... à Guillaumes, pour la **construction d'une nouvelle école** labellisée "BDM - Bâtiment Durable Méditerranée", ou encore l'installation de **récupérateurs d'eau** et l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur certaines écoles.

Une **étude globale sur la restauration scolaire** va être lancée et nécessitera certainement des travaux dans plusieurs écoles.

Les **opérations** dans les structures de la **petite enfance** du territoire :

Travaux de rénovation énergétique et de sécurisation extérieure à la micro-crèche de Villars-sur-Var

- Crèche "Les Fleurs des champs"
- Localisation : 06710 Villars-sur-Var
- Capacité d'accueil : 10 berceaux
- Travaux : isolation par l'intérieur ; pose d'une ventilation double flux ; rénovation des plafonds et pose de pavés leds ; mise en place d'un visiophone.



Travaux de sécurisation et de rafraichissement des espaces extérieurs à la crèche de Puget-Théniers

- Multi-accueil "La souris verte"
- Localisation : 06260 Puget-Théniers
- Capacité d'accueil : 22 berceaux
- Travaux : remplacement de la clôture ; rénovation des peintures extérieures et intérieures ; mise en place d'un ballon thermodynamique ; rénovation du bac à sable et du sol amortissant ; étanchéité du rez-de-jardin ; pose d'une gouttière reliée en sous terrain aux eaux pluviales.



Les **prochaines** opérations dans les crèches seront sur Valberg au sein du multi-accueil "Les petits poucets", des travaux de sécurisation et de réhabilitation.

2

Personnel dédié

Des ressources humaines mobilisées pour un projet éducatif commun et global

La Communauté de Communes Alpes d'Azur met en œuvre l'ensemble des moyens dont elle s'est dotée pour l'accueil et l'accompagnement des enfants au sein des établissements que se soit sur le temps scolaire, périscolaire, petite enfance. Les ressources mobilisées représentent une grande part du budget de fonctionnement de l'intercommunalité, finançant les moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement des écoles et des services d'accueils de l'enfant.



Sous l'impulsion de la Vice-présidente Enfance-Education

66

Agents Alpes d'Azur

- 1 responsable de pôle
- 1 responsable de cellule
- 2 gestionnaires administratives
- 1 coordinatrice accueil spécifique
- 1 animatrice numérique
- 1 directrice de crèche
- 4 auxiliaires de crèche
- 55 agents Enfance-Education : Référents, ATSEM, animateurs, Agents de restauration scolaire, Agents techniques d'entretien, Accompagnateurs scolaires, ...

45

Agents de structures gestionnaires partenaires

- 2 intervenants LAEP
- 2 cuisiniers de crèche
- 2 directrices / Educatrices de jeunes enfants ou spécialisés
- 12 auxiliaires de crèches
- 4 directrices ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)
- 20 animateurs

40

Professeurs des écoles

- Dont 15 assurant la fonction de directeur

Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEdT), il est crucial de comprendre **les rôles divers des professionnels** qui contribuent au bien-être des enfants. Sur notre territoire, la **spécificité des métiers** au service des enfants **réside dans une grande polyvalence**. De nombreux professionnels assurent non seulement leurs missions principales mais aussi d'autres responsabilités liées à l'accueil et au bien-être des enfants. Cette capacité à jongler avec plusieurs fonctions, allant de l'animation à l'entretien et la gestion des repas, **est essentielle pour garantir un service de qualité et durable** afin de répondre efficacement aux besoins variés des familles et des enfants dans **notre territoire rural**.

Les métiers de la petite enfance

Les directrices de crèche

La directrice est **responsable** de la gestion de la crèche, **garantissant un accueil de qualité** pour les enfants de moins de 3 ans. Elle **coordonne les équipes éducatives**, assure le respect des normes de sécurité et d'hygiène, et développe des projets pédagogiques adaptés aux besoins des tout-petits.

Les Educatrices de jeunes enfants

L'éducatrice de jeunes enfants est spécialisée dans **l'accompagnement du développement des enfants en crèche**. Elle conçoit et anime des activités d'éveil et veille à leur bien-être physique, affectif et social. Son rôle est central pour favoriser une transition harmonieuse vers l'école maternelle. Elle participe également à la **formation continue des auxiliaires de crèche**.

Les auxiliaires de crèche

Elles **encadrent quotidiennement les enfants**. Responsables de l'hygiène, de l'alimentation et du confort des tout-petits, elles participent activement à leur développement en leur offrant des moments de jeu et de socialisation.

Les cuisiniers

Les cuisiniers en crèche sont responsables de la **préparation et de la gestion des repas** pour les jeunes enfants, en veillant à offrir des plats équilibrés et adaptés à leurs besoins nutritionnels spécifiques. Ils s'assurent de la **qualité et de la sécurité alimentaire** en respectant les normes sanitaires et les réglementations en vigueur. En plus de préparer les repas, ils collaborent avec l'équipe éducative pour intégrer des moments de découverte alimentaire et sensibiliser les enfants aux bonnes habitudes nutritionnelles.

Les référents famille

Le métier de référent famille dans les centres sociaux accompagne les familles dans leur rôle éducatif. Il propose des actions de **soutien parental, organise des activités et des rencontres** pour **renforcer le lien social** et favoriser l'implication des parents dans les projets du centre social.



Les métiers de l'enfance

Les directeurs d'école

Les directeurs des écoles rurales jouent un **rôle clé dans la gestion administrative et pédagogique de leur établissement**. En plus de leurs fonctions d'enseignants, ils sont responsables de la coordination des équipes pédagogiques et des relations avec les partenaires éducatifs, les familles et les collectivités locales.

Les référents de site et directeurs d'accueil de loisirs

Les référents de site assurent la gestion et la **coordination des activités périscolaires et extrascolaires**, ainsi que **l'encadrement des équipes éducatives et techniques** sur une ou plusieurs écoles. Ils veillent au bon fonctionnement des infrastructures, à la mise en œuvre des protocoles de sécurité et au suivi des besoins des enfants et des familles. Ils sont également chargés de planifier et d'organiser les activités en lien avec les objectifs du PEdT. Ils sont **le lien de proximité avec les équipes** sur notre territoire rural étendu.

Les professeurs d'école

Ils assurent **l'enseignement et l'encadrement des élèves** de la petite section jusqu'au CM2 sur le temps scolaire. En charge de **l'apprentissage des savoirs fondamentaux**, dans le cadre des programmes nationaux, ils participent également à **l'éveil culturel, artistique et civique des enfants**. Collaborant étroitement avec les ATSEM en maternelle, ils jouent un rôle clé dans le suivi pédagogique et le développement des enfants, en lien avec l'ensemble des partenaires éducatifs.

Les animateurs

Les animateurs périscolaires et extrascolaires **conçoivent et animent des activités variées** pour les enfants en dehors du temps scolaire, en veillant à leur sécurité et à leur bien-être. Ils mènent des **activités éducatives et ludiques adaptées aux différents âges et intérêts des enfants**, tout en favorisant leur **développement social et personnel**. Leur rôle inclut également la communication avec les familles et la coordination avec les enseignants pour garantir une approche cohérente et enrichissante des temps d'accueil.

Les agents territoriaux des écoles maternelles (ATSEM)

Elles **assistent les professeurs des écoles** de maternelles dans leur travail avec les enfants. Elles ont un **rôle éducatif important** sur le temps scolaire et bien souvent sur les temps périscolaires. Disposant d'une qualification de type CAP petite enfance, elles sont **un repère important pour les enfants** et permettent de créer un lien étroit entre les temps scolaires et périscolaires.

Les AESH* et Renforts Handicap

Les *Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap accompagnent individuellement ou en groupe les enfants, afin de **favoriser leur inclusion dans les activités scolaires et périscolaires**. Ils adaptent l'accompagnement en fonction des besoins spécifiques des enfants, en collaboration avec les enseignants et les animateurs. Leur présence permet d'**assurer un environnement inclusif**, où chaque enfant peut progresser à son rythme tout en participant pleinement à la vie des différents accueils.

Les agents de la restauration scolaire

Ils préparent, réchauffent et présentent **les plats servis aux enfants** pour le repas de midi. Ils participent à **l'éducation alimentaire** et à la découverte des goûts et saveurs.

Les accompagnateurs de transport scolaire

Ils sont présents dans l'ensemble des bus de transport scolaire qui accompagnent chaque matin et soir **des enfants de moins de 6 ans à l'école**. Ils assistent le chauffeur dans l'organisation des temps de montées et descentes des enfants et **veillent à l'application des consignes de sécurité**.

Les agents techniques d'entretien

Ils garantissent **la propreté et l'entretien des locaux éducatifs**, y compris les écoles, les crèches et les accueils de loisirs. Ils effectuent les tâches de nettoyage, de maintenance préventive et corrective. Leur **rôle est crucial pour maintenir des environnements accueillants et fonctionnels**, en assurant un cadre propice au bien-être et à l'apprentissage.

Mais pas seulement ...

Et **bien d'autres métiers sont également impliqués**, tels que les services supports (ressources humaines, gestion administrative, subventions, finances, inscriptions, ...), les directeurs, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les psychologues scolaires, les enseignants spécialisés, l'animatrice numérique, les assistants maternels, les gestionnaires de bâtiments, les chargés de mission des pôles déchets, développement durable ou même espaces naturels, et bien d'autres encore. Sous **l'impulsion des élus**, cette diversité de fonctions contribue à garantir un service de qualité et à répondre efficacement **aux besoins variés des familles et de tous les enfants**.

La formation continue

Depuis 2014, la Communauté de Communes Alpes d'Azur s'est engagée dans une **politique ambitieuse de formation continue** pour ses agents, notamment ceux en contact direct avec les enfants. La formation professionnelle permet à chaque agent de **progresser individuellement** tout en **améliorant la qualité globale des services**. Les gestionnaires participent également activement à la formation continue de leurs équipes.

Toujours dans une **logique d'harmonisation et de rencontre** entre les agents, nous **mutualisons les formations** dès que possible. Parmi les thèmes déjà mutualisés par exemple : la petite enfance, le management, la gestion des conflits ou encore sur la thématique du handicap.

En 2023, plusieurs agents ont suivi des formations en secourisme et sécurité, hygiène alimentaire, restauration collective et prévention des risques liés à l'activité physique, **totalisant 63 jours de formation**. Celles-ci sont dispensées en interne ou en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), qui organise des formations spécifiques adaptées aux besoins identifiés de l'intercommunalité. Afin de garantir la continuité du service public, ces formations sont planifiées pendant les vacances scolaires.

En complément, nous accueillons **des alternants préparant un CAP Petite Enfance**, leur offrant une formation pratique en milieu professionnel et contribuant à la **montée en compétence des générations futures**.

Sur les 3 années à venir, le plan de formation du pôle enfance, santé et social s'articule autour de **trois enjeux majeurs en lien avec le PEdT** :

- L'accueil des enfants présentant des difficultés comportementales, avec une formation **de sensibilisation au handicap**.
- L'uniformisation **des techniques de nettoyage** avec un processus commun (fiche de sécurité, stockage, dosage, etc.).
- La prévention et la **lutte contre le harcèlement entre enfants**, en donnant aux professionnels les outils nécessaires pour intervenir efficacement.

Une **journée pédagogique et de cohésion** est organisée chaque année avant la rentrée scolaire. Elle permet aux agents de **se rencontrer, d'échanger** sur leurs pratiques, et elle est également ouverte aux animateurs des structures associatives du territoire. Pour le secteur de la petite enfance, cette démarche est également mise en œuvre dans chaque crèche du territoire.





Politique au service des habitants

Une organisation des temps d'accueils périscolaires pour permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale

Le territoire, particulièrement vaste d'Alpes d'Azur engendre **d'importantes différences dans l'environnement géographique, social et professionnel** des écoles qui y sont implantées. L'intercommunalité a ainsi souhaité **respecter ces spécificités** dans l'organisation des temps scolaires et périscolaires des enfants. Cette organisation établie en 2017 a été définie à l'unanimité des conseils d'école en prenant en compte les attentes des familles, enseignants et autres acteurs éducatifs des enfants.

La collectivité octroie **une attention particulière aux demandes des familles** pour permettre d'adapter les horaires d'accueil périscolaires en fonction de l'évolution des besoins. La petite taille des organisations permet une adaptation et une réactivité face à ces demandes, tout en conservant les notions de **service public et d'accueil collectif**. Il en demeure pour autant des **difficultés de recrutement et de qualification**.

En complément des temps d'accueils périscolaires, **l'intercommunalité a conclu avec la Région SUD PACA**, compétente dans **l'organisation des transports scolaires**, une convention A02 (Autorité Organisatrice de second rang), permettant une collaboration étroite avec les services régionaux sur l'organisation des transports scolaires du territoire.



Une tarification adaptée aux ressources des familles

Depuis 2019, les élus ont souhaité **favoriser l'accès des familles à la restauration scolaire** et notamment aux plus défavorisées. Pour ce faire, une **tarification régressive** a été mise en œuvre (**de 3,8€ à 1€ par repas**). Ce tarif intègre le repas chaud et l'encadrement de l'enfant durant le temps périscolaire de pause méridienne.

Les accueils périscolaires et extrascolaires bénéficient également d'une tarification régressive **en fonction des ressources des familles** et de la durée de l'accueil. Cette politique tarifaire participe à la **réduction des inégalités entre les familles**, facilitant la conciliation de la vie familiale et professionnelle. Elle concourt également à offrir à tous les enfants du territoire les **mêmes chances de réussite**.

Des démarches simplifiées et accessibles 24h/24

Depuis 2017, les familles du territoire bénéficient d'un **système dématérialisé de gestion des inscriptions et des paiements**. Cet outil numérique offre l'accès à un portail famille dédié, proposant un accès individualisé pour la gestion des inscriptions et des paiements, disponible 24/24 et 7j/7j. Cet outil a également permis d'apporter un maximum de souplesse dans la gestion des réservations. Toutefois les démarches administratives **nécessitent également un contact humain**. Les familles ont ainsi la possibilité de solliciter l'aide des gestionnaires administratives du service Enfance-Education au siège de la Communauté de Communes basé à Puget-Théniers.

L'inclusion et l'accès des enfants en situation de handicap

L'école de la République doit être **accessible à tous** et offrir les **mêmes chances** à chaque enfant. C'est avec cette ambition que l'intercommunalité s'est engagée dans une **politique volontariste pour réduire les inégalités** et permettre **l'accès des enfants en situation de handicap** à tous ses accueils ainsi qu'à ses établissements scolaires et d'accueil de la petite enfance.

Ainsi, dès 2017, un **Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)** a été établi et mis en œuvre en trois ans. Ce programme a permis d'identifier les obstacles à l'accès aux bâtiments publics et de **mettre en place les mesures compensatoires nécessaires**.

Au-delà des obligations réglementaires, la Communauté de Communes Alpes d'Azur, sous l'impulsion de ses élus, a souhaité **favoriser l'accès à ses services** pour les enfants en situation de handicap et **offrir aux parents un véritable accompagnement**.

Cette ambition s'est **traduite par le recrutement**, en 2020, d'une **coordinatrice « accueil spécifique »**. Celle-ci **travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs du handicap** pour apporter une solution à chaque situation familiale. Elle représente un **cadre sécurisant** pour **les parents**, leur permettant d'**aborder sereinement les différentes démarches**. En effet, ils se sentent souvent perdus face aux démarches qu'ils doivent entreprendre seuls. La collectivité intervient alors pour **les soutenir**. Grâce à cette action et cet investissement, **des besoins ont émergé, et les différents acteurs ont su y apporter des réponses**. La coordinatrice accompagne également **les équipes pédagogiques** pour offrir aux enfants accueillis un environnement **bienveillant et de qualité**.

L'intercommunalité **soutient également les moyens déployés par l'Éducation nationale** sur le territoire, notamment **l'Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)** et les **psychologues scolaires**, en allouant des **moyens spécifiques** pour leur fonctionnement. Il est essentiel de **rassurer les parents** qui peuvent hésiter à confier leur enfant à un accueil collectif, tout en aidant les professionnels à surmonter leurs propres appréhensions quant à l'accueil des enfants en situation de handicap. Il s'agit aussi de **lever les obstacles matériels** auxquels ces professionnels peuvent être confrontés, tels que la gestion des temps de travail spécifiques, **le renforcement des équipes** pour un accompagnement individualisé, ou encore **l'adaptation des locaux et des équipements**. L'objectif final est de **créer un environnement sécurisant et bienveillant** autour de l'enfant. Depuis 2020, Alpes d'Azur intensifie ses efforts en ce sens, avec pour résultat une **augmentation notable du nombre d'enfants** en situation de handicap inscrits dans les différents accueils.



Depuis le dernier PEdT, **plusieurs actions concrètes ont été mises en place** pour renforcer l'égalité des chances sur le territoire, avec des résultats déjà visibles, tels que :

- **Formation des animateurs** : Plusieurs sessions ont été organisées, en interne et en externe avec l'association Api-end, pour sensibiliser les animateurs au handicap, pour les aider à la gestion de crises et à mener des animations spécifiques adaptées.
- **Accompagnement des familles** : Un accompagnement personnalisé, tenant compte des besoins spécifiques de chaque enfant et des parents, est proposé. Cet accompagnement inclut le soutien administratif (montage des dossiers comme MDA¹, Resodys, PCO², etc.) et l'orientation vers les professionnels adéquats.
- **Travail en partenariat** : Afin que l'enfant soit pris en compte de manière cohérente sur tous les temps d'accueil, un travail en partenariat avec l'Éducation nationale, l'ERH³, les animateurs, et les différents professionnels de santé (psychologues, Lenval, ergothérapeutes, psychomotriciennes, etc.) est primordial. L'intercommunalité met l'accent particulier sur cet axe.
- **Arrivée d'un SESSAD⁴ itinérant** dès janvier 2024 : Composé d'une équipe pluridisciplinaire (chef de service, psychologue, psychomotricien, éducateurs), ce service interviendra sur les temps scolaires, périscolaires, à domicile et en extérieur pour soutenir les enfants dans le développement de leurs habiletés sociales.
- **Intervention d'une psychologue clinicienne** spécialisée dans l'enfance et l'adolescence depuis 2024, tous les mercredis à Puget-Théniers.
- **Ouverture d'un dispositif ULIS collège** en septembre 2024 : Ce dispositif viendra compléter le dispositif ULIS élémentaire de Touët-sur-Var pour assurer une continuité éducative adaptée.
- **Création d'un groupe réseau handicap** dans la Ctg (Convention Territoriale Globale), réunissant différents professionnels pour aborder les thématiques liées au handicap sur le territoire.
- **Organisation de journées de cohésion pour les familles**, favorisant l'échange et l'entraide dans un cadre convivial (Ex : journée voile en 2024).



1 Maison De l'Autonomie

2 Plateforme de Coordination et d'Orientation

3 Enseignant Référent Handicap

4 Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile



Petite enfance

Dans le cadre de sa compétence petite enfance, la Communauté de Communes Alpes d'Azur a réfléchi à une approche globale à l'échelle du territoire. L'objectif est de mettre en place un cadre structuré et cohérent pour l'accueil des tout-petits, en assurant une continuité éducative dès la naissance. Cette approche vise à favoriser un environnement bienveillant et respectueux, où **la confiance entre les familles et les professionnels** est primordiale. Le **réseau petite enfance du territoire** (créé en 2023) a identifié plusieurs **priorités**, sur lesquelles repose la qualité de l'accueil et l'épanouissement des enfants.

Remettre l'enfant au centre des préoccupations

Tous les modes d'accueil ont pour premier objectif commun, **l'intérêt général de l'enfant**, en respectant son développement, ses besoins et son bien-être.

Favoriser un accueil de qualité

- Pour l'enfant, mais également pour sa famille. Cela passe par une attention particulière portée à **l'aménagement des espaces**, au **matériel utilisé** et aux **projets mis en place**.
- **Formation** continue des professionnels, accompagné d'**analyses de pratiques** pour garantir un accompagnement optimal.
- Communication et mutualisation : Encourager les **échanges entre professionnels** des différents modes d'accueil afin de **mutualiser les bonnes pratiques et ressources**.

Participation active des parents

L'implication des parents est primordiale dans la vie des structures. Ils sont encouragés à participer et à s'impliquer dans les projets pour renforcer le lien entre la structure et la maison.

Réflexion en constante évolution

Dans notre territoire rural très étendu, **les besoins sont parfois faibles et dispersés**, il est donc difficile de répondre efficacement. C'est pourquoi le réseau petite enfance, les élus et les partenaires financiers de l'enfance **explorent des solutions alternatives** adaptées à ces **contextes uniques**.



Cuisine sur place dans les structures de la petite enfance

Les structures de la petite enfance du territoire **disposent d'une cuisine sur place**. Cette proximité permet de proposer aux enfants une alimentation saine et adaptée, préparée **"comme à la maison"**, favorisant ainsi leur bien-être et leur développement. Des **projets spécifiques** autour de la thématique peuvent également être déployés équipe/cuisinier.

Les services et acteurs de la petite enfance



Des projets structurants pour la petite enfance

Développer une journée dédiée à la petite enfance

Le PEdT a pour ambition de développer l'organisation d'une **journée annuelle de la petite enfance** sur le territoire. Cet événement rassemblera les professionnels, les enfants et leurs familles autour d'activités variées. Il aura pour vocation de **renforcer les liens** entre les différents acteurs du secteur et de célébrer **le rôle central de la petite enfance** dans le parcours éducatif.

Projet culturel de territoire : "Rouvrir le monde"

Depuis deux ans, le dispositif **"Rouvrir le monde"**, financé par le Ministère de la Culture, a permis à la compagnie artistique **Zootrope** de mener 2 **résidences d'artistes** sur le territoire Alpes d'Azur. Cette initiative a pour objectif de valoriser les espaces naturels protégés tout en sensibilisant à la **fragilité du vivant**, à travers des créations artistiques et des ateliers. Ce projet a permis de relier l'ensemble des acteurs de la petite enfance autour d'un premier projet commun (Référénts familles, structures d'accueil, ...) mais aussi y associer d'autres publics.

En effet, les interventions ont touché un public **intergénérationnel**, de la petite enfance aux personnes âgées, favorisant des échanges entre générations dans des structures variées telles que des crèches, maisons de retraite et accueils de loisirs.

Ateliers de motricité partagée

En partenariat avec les éducatrices de jeunes enfants du **Relais Départemental Petite Enfance**, la micro-crèche de Villars-sur-Var a initié des **ateliers de motricité partagée**, ouverts aux assistantes maternelles du territoire. Ces ateliers sont organisés dans la salle motricité de l'école de Villars-sur-Var et ont réuni jusqu'à 18 enfants par séance, offrant un espace dédié à l'exploration de la **motricité libre**, favorisant le développement des compétences motrices, de l'équilibre et de la coordination.

Ces temps d'échange entre les enfants et les professionnels contribuent à **lutter contre l'isolement des structures** tout en renforçant les liens entre les acteurs de la petite enfance sur le territoire.



Un projet au service des enfants pour leur réussite scolaire

La Communauté de Communes Alpes d'Azur mobilise l'ensemble de ses moyens et de ses partenaires pour **favoriser la réussite scolaire des élèves** de son territoire. Ainsi, elle s'inscrit dans une **collaboration permanente avec les services Académiques** et les équipes enseignantes pour **équiper les établissements scolaires et financer le matériel pédagogique**, tout en respectant systématiquement **la liberté pédagogique** des professeurs. L'intercommunalité apporte également une attention particulière **au climat scolaire pour une éducation bienveillante**.

L'accueil des élèves de maternelles

La **maternelle est la première rencontre** avec l'école. Les enfants, comme leurs parents, vivent un moment particulier lors de leur première rentrée. C'est pour cela que la Communauté de Communes Alpes d'Azur est particulièrement **attentive au bien-être** des élèves de maternelles.

Ainsi l'intercommunalité **investit régulièrement dans l'aménagement** des locaux, l'acquisition de mobilier spécifique, de matériels pédagogiques adaptés permettant aux enseignants qui le souhaitent de mettre en œuvre les pédagogies les plus adaptées à l'éducation des petits (Méthode Montessori, Freinet, ...).

La Communauté de Communes s'engage aux côtés des enseignants **en mettant à leur disposition un agent spécialisé des écoles maternelles par classe**, tout au long de l'année.



Les équipements numériques au service de l'apprentissage et du développement

Depuis 2016, sous l'impulsion de son Président, la communauté de communes **a investi massivement pour l'équipement numérique** des écoles intercommunales. Ces équipements ont été acquis d'après un cahier des charges établi **en concertation avec les équipes enseignantes**, en fonction de leurs besoins pédagogiques.

En 2021, une évaluation de la satisfaction et de l'utilisation de ces matériels a été conduite auprès des enseignants. **93% des enseignants se sont déclarés satisfaits de l'équipement** à leur disposition.

Chacune des salles de classes est aujourd'hui **équipée d'un Tableau Blanc Interactif, de 4 ordinateurs portables, de 4 tablettes tactiles** et d'une connexion internet à haut et très haut débit sécurisée. De plus, un **Espace Numérique de Travail (ENT) - One**, a été déployé, dans un souci constant de **faciliter les modes de communication** et les **outils partagés** entre tous les acteurs éducatifs. Le matériel fourni inclut également des **outils de codage**, du **matériel vidéo**, et d'autres technologies innovantes, renforçant ainsi les capacités pédagogiques et numériques des écoles.

Une **animatrice numérique** est également mise à disposition par la collectivité pour l'ensemble des écoles afin de mener des ateliers sur l'utilisation de ces outils dans les classes.

La citoyenneté

L'intercommunalité accompagne les initiatives citoyennes ou d'apprentissage de la citoyenneté.

La Communauté de Communes Alpes d'Azur s'est engagée dans l'organisation de **formation aux gestes de premiers secours** pour tous les élèves de cycle 3. Ces formations sont conduites par un formateur diplômé en partenariat avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et les associations de promotion des gestes qui sauvent.

La citoyenneté s'évoque également **par le sport, et ses valeurs** en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes. Ce partenariat permet également l'organisation chaque année d'un grand temps fort réunissant l'ensemble des écoles d'Alpes d'Azur pour une Journée Olympique.

La citoyenneté s'aborde sous divers angles, y compris **le respect des autres et la gestion des conflits**. Parmi les défis majeurs à relever, **Le harcèlement scolaire** est une difficulté préoccupante qui touche environ 10% des élèves en France, avec des impacts significatifs sur leur bien-être et leur réussite scolaire. **Conscients de l'importance de cette problématique**, nous faisons du harcèlement scolaire **une priorité dans notre Projet Éducatif Territorial 2024-2027**. Pour cela, un travail en collaboration avec le service harcèlement de l'Éducation nationale va être mené. **Une formation commune PHARE à l'initiative** du pôle académique de lutte contre le harcèlement scolaire de l'Éducation nationale pour les enseignants et les animateurs va être développée sur l'ensemble du territoire, afin d'unifier nos approches et de renforcer nos compétences en matière de **prévention et d'intervention**. Des actions de sensibilisation et de prévention seront menées, adaptées aux différents âges : **développer l'empathie** pour les maternelles jusqu'à **des stratégies de gestion et de communication** pour les élèves d'élémentaire.

Notre objectif est de **préparer des futurs collégiens bien informés et capables de détecter et de réagir face au harcèlement**. Une **coordination** rigoureuse nous permettra également de déclencher efficacement le protocole lorsque nécessaire, garantissant ainsi un **environnement scolaire sûr et respectueux pour tous les élèves**.



Les activités culturelles

Partenariats Culturels pour un Territoire en Mouvement

La Communauté de Communes Alpes d'Azur soutient les projets des enseignants en facilitant l'organisation de **résidences d'artistes**, de **médiation culturelle** et de **visites virtuelles de musées nationaux**. Les écoles bénéficient également du partenariat avec des structures culturelles du territoire comme l'Écomusée de la Roudoule, qui propose des interventions en classe, des visites guidées et des expositions mobiles pour valoriser le patrimoine matériel et immatériel du territoire. Des partenariats locaux se développent dans chaque commune, avec des **spectacles**, des **projets liés au Carnaval** ou des partenariats avec les **médiathèques**, ...



Un rituel apprécié à Puget-Théniers

Un rituel apprécié, le "**goûter culturel**", marque la fin de chaque période scolaire. Cet **événement est initié** par la commune de Puget-Théniers, et organisé en partenariat avec l'association des parents d'élèves, le référent famille du centre social « Le Cépage », ainsi que par les enseignants et les animateurs. Chaque jeudi avant les vacances scolaires, **soit 5 fois par an**, il est proposé un **goûter pour les familles** à la sortie de l'école, suivi d'un **temps culturel** (Ex : spectacle, jeux par une ludothèque itinérante, ...). Les enfants du périscolaire participent également à ce goûter culture.

Convention culturelle de territoire

Pour l'année 2024-2025, l'intercommunalité signera **sa première convention culturelle de territoire** d'une durée d'un an avec la DRAC et une compagnie artistique. Le premier objectif sera de **poursuivre les initiatives des projets précédents**, tels que « **Rouvrir le monde** », en visant différents publics. Le premier projet scolaire de cette convention consistera en la **création d'un documentaire artistique valorisant le programme « Devenir éco-citoyen »**.

Les pratiques sportives

La collectivité favorise la **pratique sportive** des élèves sur le temps scolaire en partenariat avec les enseignants des écoles. Elle s'attache à **réduire les inégalités territoriales** en favorisant la mise en œuvre de projets à l'attention de l'ensemble des écoles du territoire.

La natation

Proposition d'organisation de **cycle de natation scolaire** pour l'ensemble des classes du territoire sur les bassins de Puget-Théniers et de Valberg. L'organisation de cette activité est facilitée par le partenariat établi avec le Conseil Départemental des Alpes Maritimes dans le cadre du « **Plan Natation** ».

Mise en œuvre du programme « **J'apprends à nager** » offrant des cours de natation pour les enfants des accueils périscolaires d'Alpes d'Azur.



Le ski

Proposition d'organisation de **cycles de ski scolaire** pour l'ensemble des classes du territoire sur les stations de ski des Alpes-Maritimes et plus particulièrement sur la station de Beuil-Valberg. L'organisation de cette activité est facilitée par le partenariat établi avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes dans le cadre du « **Plan ski** ». Les élèves peuvent ainsi pratiquer le **ski de fond** et/ou le **ski alpin** encadrés par des moniteurs diplômés de l'Ecole de Ski Français (ESF). Les élèves peuvent bénéficier **du prêt de matériel** tout au long de la saison ainsi que l'accès au **forfait saison** à un tarif préférentiel.



Le vélo

Proposition d'organisation de cycles « **Savoir Rouler à Vélo** » pour les classes de cycle 3 (CM1, CM2) en priorité. Ce programme, structuré en trois étapes, permet aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires **pour circuler à vélo en toute sécurité**. Encadrés par des moniteurs qualifiés, les élèves commencent par maîtriser les bases du vélo en milieu sécurisé, puis apprennent à circuler sur la voie publique. Ce dispositif est proposé en partenariat avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport ainsi que Génération vélo.



Les classes découvertes

Les enseignants des écoles du territoire bénéficient de l'accompagnement et du financement de l'intercommunalité dans l'organisation **de classes découvertes**. Ces séjours de 5 nuitées sont une véritable **plus-value pour les élèves** et les enseignants, permettant d'aborder les apprentissages autrement et de favoriser la dynamique collective de leur classe.

Le département des Alpes-Maritimes favorise également l'organisation de ces séjours en proposant l'accueil de classe de découverte à la montagne dans les « **écoles des neiges** » et sur le littoral à « **l'école de la Mer** ».

L'éducation à l'environnement



Le projet "**Devenir Eco-citoyen**" a pour objectif d'initier les élèves à la notion de **développement durable**. En effet, de nombreuses politiques territoriales visent à **préserver les espaces naturels et les ressources**, tout en anticipant les adaptations nécessaires face au changement climatique. Ces politiques s'appuient sur des financements extérieurs (Europe, État, Région, Département). **La sensibilisation des enfants étant une priorité** au sein de ces initiatives, une offre d'animations pluriannuelles a été développée à destination des équipes éducatives, **en cohérence avec les programmes scolaires**, pour aborder l'ensemble de ces thématiques.

Les thématiques abordées sont variées : gestion des déchets, développement durable, soutien à l'agriculture locale, mobilité, développement économique rural et transition écologique. Le territoire d'Alpes d'Azur bénéficie également d'espaces naturels protégés tels que, la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis, les sites Natura 2000, et la Réserve Internationale de Ciel Étoilé. Ces espaces sont gérés en partenariat avec plusieurs acteurs, notamment le Parc National du Mercantour, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et la Ligue de Protection des Oiseaux. Ces partenariats permettent d'organiser des interventions régulières qui couvrent la totalité des écoles du territoire.

Les ateliers proposés associent des interventions en classe, un **accompagnement des équipes pédagogiques et techniques**, et sont entièrement financés par l'intercommunalité, sans impacter les budgets alloués aux activités scolaires des écoles. En complément de ces animations, le programme offre également **un soutien** aux

équipes enseignantes qui souhaitent obtenir la **labellisation E3D** (École ou Établissement en Démarche de Développement Durable) ou **Éco-École**, ainsi que la formation des **éco-délégués**.



2 écoles labélisés E3D en 2023 sur le territoire !

Un temps fort annuel : la journée olympique

Depuis 2015, la Communauté de Communes Alpes d'Azur organise des **journées d'animations** et de **rencontres inter-écoles** qui s'inscrivent dans nos objectifs du PEDT. Ces événements visent à **renforcer la cohésion entre les élèves** et à promouvoir des valeurs éducatives et citoyennes à travers des activités sportives et ludiques.

Depuis 2018, la "**Journée Olympique**" est devenue un rendez-vous **incontournable**, accueillant pour sa 5ème édition en 2024 près de **633 élèves et plus de 100 encadrants** issus de la totalité des écoles du territoire. Cette journée est organisée en partenariat avec des acteurs clés tels que : le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) des Alpes-Maritimes, l'Education nationale, le Département des Alpes-Maritimes, la station de Valberg et plusieurs clubs sportifs bénévoles du territoire.

Un temps fort pour la pratique sportive : la Journée Olympique a pour objectif de **sensibiliser les élèves à la pratique sportive** tout en valorisant l'effort collectif. Cet événement marque l'aboutissement d'un travail mené tout au long de l'année dans les écoles autour de la découverte et de l'initiation à différentes disciplines sportives.

Le Défi Kilomètres : une nouveauté en 2024

En 2024, une **nouvelle dynamique** a été instaurée avec le "Défi Kilomètres", un **défi collectif** qui a rassemblé les enfants d'Alpes d'Azur autour d'un objectif commun : **parcourir le plus de kilomètres possible** (à pied, à vélo, en courant) pendant 10 semaines, dans le but d'atteindre symboliquement la ville olympique la plus éloignée : Sydney. Ce défi a mobilisé non seulement les **élèves** mais aussi leurs **enseignants, animateurs et familles**, puisque les kilomètres réalisés à la maison pouvaient être ajoutés au compteur collectif. Ce projet fédérateur a **renforcé les liens** au sein de la communauté éducative et permis de créer une véritable dynamique autour de la Journée Olympique, en amont de l'événement et tout au long de l'année. L'objectif est de **pérenniser ce défi** dans les années à venir, car il a su **rassembler et impliquer toute la communauté éducative** dans un véritable élan collectif et sportif.



Les enfants d'Alpes d'Azur ont vécu un moment historique !

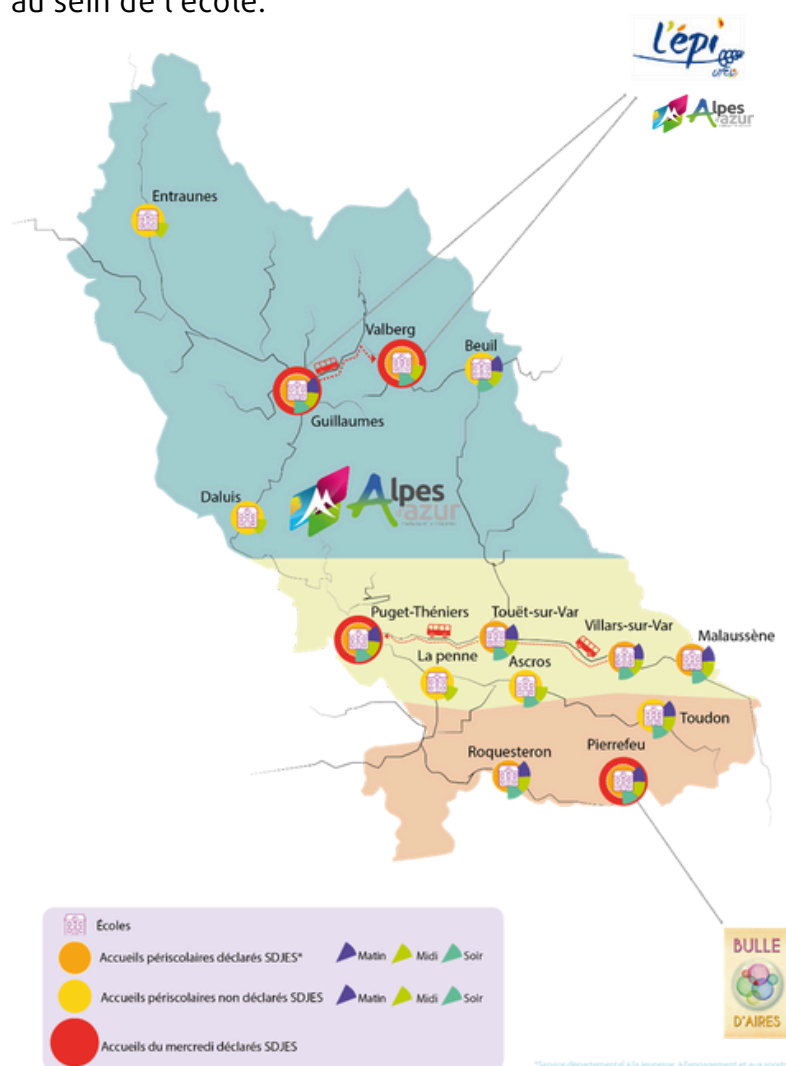
En 2024, les enfants du territoire d'Alpes d'Azur ont eu la chance unique de participer à un moment exceptionnel : le passage de la flamme olympique. Cet événement symbolique, inscrit dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, a offert aux jeunes une occasion inoubliable de se connecter aux valeurs du sport, de la fraternité et du dépassement de soi. Ce fut une opportunité incroyable pour eux d'être au cœur d'un événement mondial et de découvrir l'importance des Jeux Olympiques dans la promotion du respect, de la tolérance, et de l'inclusion.

6

Périscolaire et Extrascolaire

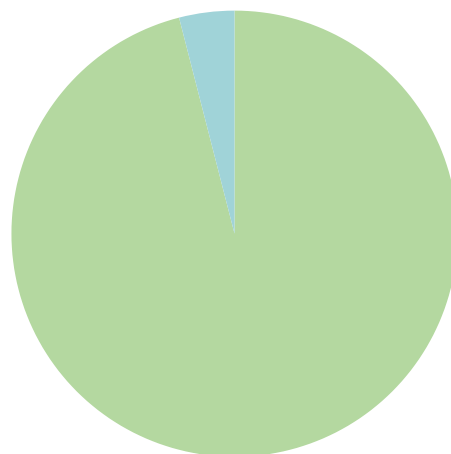
Les accueils périscolaires de la communauté de communes sont de **véritables temps éducatifs**. L'intercommunalité veille à adapter l'organisation de ces temps d'accueils en fonction des constats et évaluations effectués. En effet, chaque structure met en œuvre le projet éducatif en fonction de ses spécificités (lieu, fréquentation, durée, ...). Les équipes d'animateurs proposent des activités diversifiées.

Alpes d'Azur impulse une **réelle dynamique intercommunale** entre les différents acteurs de son territoire. En effet, un travail en collaboration avec les enseignants est essentiel afin d'avoir une **véritable harmonie** et **qualité d'encadrement** sur les différents temps de la journée de l'enfant au sein de l'école.



96% des enfants scolarisés, fréquentent au moins un temps d'accueil périscolaire

Non inscrits au périscolaire
4%



Inscrits au périscolaire
96%

Une veille sur les **projets nationaux et départementaux** est faite. Voici quelques exemples de projets auxquels les accueils vont participer :

- Utilisation des **malles pédagogiques** des Francas sur différentes thématiques (musique, droits de l'enfant, contes,...) ;
- Participation au projet « **Accueils Collectifs de Mineurs Solidaires** » organisé par le collectif ESA ;
- Participation au concours national « **On a tous des droits** » organisé par les Francas ;
- Participation au concours national sur les **rivières sauvages labélisées** de notre territoire organisé par RIFM (Rivières et Fleuves de Mots) ;
- Participation à la **grande lessive**, une installation éphémère faite par tou-te-s autour de la Terre.

L'accueil périscolaire du matin

Les enfants sont accueillis de manière échelonnée le matin. Des **activités ludiques et calmes**, sous forme de **petits jeux**, sont proposées. Les objectifs recherchés sont de **respecter leur rythme de vie, leur besoin et leur envie** et de permettre une transition en douceur entre la famille et la collectivité.

Une restauration scolaire de qualité accessible à tous les élèves

L'organisation de la restauration scolaire **s'est adaptée aux particularités** de chacune des 15 écoles du territoire, tout en suivant des objectifs communs. Parmi ceux-ci :

1. Garantir un **repas chaud et équilibré** quotidiennement pour le plus grand nombre d'élèves ;
2. Assurer dès 2020 en anticipation de la loi EGALIM que **50 % des produits** proviennent de **l'agriculture biologique ou sont labellisés** ;
3. Proposer **un repas végétarien par semaine** ainsi qu'une **alternative sans viande** quotidienne ;
4. Offrir des **fruits locaux, de saison et mûrs** à point deux fois par semaine.

Les repas suivent un **cahier des charges strict** du GEM-RCN¹ et respectent **les priorités du Programme National pour l'Alimentation** : encourager l'agriculture bio, renforcer l'approvisionnement en circuits courts et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Chaque année, **plusieurs repas à thème sont organisés**, conçus sur mesure selon les projets et les thématiques, soit à partir des propositions des enfants, soit en lien avec un projet spécifique. Par exemple des **repas dans le noir** sont organisés dans le cadre du Label RICE² : **une expérience unique !**

Dans le cadre de la **lutte contre le gaspillage alimentaire**, un accompagnement des équipes est assuré par la chargée de mission du **Projet Alimentaire Territorial**. Ce soutien inclut des **pesées annuelles** pour l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques, ainsi que des actions éducatives pour guider les enfants pendant les repas. **Une commission des menus** bi-mensuelle avec le prestataire pour valider et ajuster les propositions, si nécessaire.

Enfin, le **compostage** et **l'utilisation de serviettes en tissu** renforcent notre démarche écoresponsable.

La pause méridienne

Une organisation de la sieste adaptée

Lorsque les organisations le permettent et de concert avec les enseignants, les plus jeunes élèves sont conduits à la sieste avant la fin du temps de pause méridienne.

L'aménagement de ce temps constitue une **préoccupation majeure** dans le respect des rythmes de l'enfant. Cette précaution détermine la capacité de l'enfant à pouvoir **poursuivre dans de bonnes conditions sa journée**. Les enfants sont accueillis chaque midi pour le déjeuner à la cantine scolaire. Durant ce temps de pause méridienne, différentes activités sont également proposées en plus du temps du repas.

Favoriser des moments de convivialité pour les enfants

Les encadrants sont présents pour **accompagner les enfants** dans ce moment qui doit constituer un **temps de détente** pour l'enfant. La collectivité est **à l'écoute des propositions** des enfants pour l'aménagement de la cour, l'utilisation des locaux, le choix des jeux proposés afin de favoriser leur épanouissement et leur implication, ou encore permettre aux enfants de choisir leur emplacement de table et camarades pour déjeuner.

La lutte contre le harcèlement

La convivialité passe aussi par le respect d'autrui. Un travail est effectué au quotidien par les animateurs sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Des outils de travail comme l'utilisation du **"message clair"** est proposé aux enfants pour les accompagner dans la gestion des émotions et dans la **communication** lors des situations conflictuelles.

L'accueil périscolaire du soir

Les enfants sont pris en charge par les animateurs. Après un temps dédié au goûter, **différentes activités** leur sont proposées. Il s'agit par ces activités d'éveil ludiques de **développer la curiosité et les connaissances** des enfants. Des activités plus calmes peuvent être également proposées aux enfants qui ont **besoin de se ressourcer** après leur journée de classe.

Des temps de jeu libre pensés et animés

Lors des différents temps d'accueils périscolaires, les enfants doivent **pouvoir être libres de choisir leurs activités**, car le rythme d'une journée d'école est intense. Les enfants ont accès aux jeux et matériels pédagogiques mis à leur disposition dans **des zones aménagées**, définies en concertation avec les enfants. Les encadrants ont en charge d'organiser une utilisation autonome et respectueuse du matériel avec un rôle d'animation spécifique.

Des projets d'activités menés

Les projets sont définis par l'équipe encadrante en répondant aux besoins et envies des enfants ainsi qu'en tenant compte des projets communs à la collectivité. La communauté de communes **met l'accent sur le lien entre les différents acteurs éducatifs** et les différentes structures du territoire.

Espace dédié aux devoirs

Pour répondre aux demandes des parents au sujet de la demande de faire les devoirs lors du temps périscolaire du soir, **une réflexion va être menée**. Une piste de travail sur **le bénévolat** est en cours. Les animateurs travaillent également à proposer sur le temps périscolaire du soir un espace aménagé sous la surveillance de l'animateur **favorisant l'autonomie des enfants**.

Une collation de qualité

Chaque jour, les enfants inscrits sont pris en charge par les animateurs, puis participent à une collation (goûter). Cette collation ne constitue pas un repas mais participe à l'équilibre alimentaire de l'enfant. Depuis plusieurs années l'intercommunalité a mis en œuvre une **opération « Un fruit pour le Goûter »**. Les agents d'animation proposent des goûters sains et équilibrés à base de fruits locaux deux fois par semaine.

L'accueil de loisirs du mercredi

Le territoire est **maillé par trois accueils de loisirs du mercredi**, permettant à tous les enfants de bénéficier d'un lieu d'accueil adapté. Chaque structure propose une prise en charge à la journée, avec des temps d'accueil échelonnés le matin et le soir. Les repas ainsi que la collation du soir sont fournis.

Comme pour les accueils de loisirs pendant les vacances, chaque accueil du mercredi s'inscrit dans **une dynamique propre qui répond aux ambitions** du Projet Éducatif Territorial (PEdT). La journée du mercredi constitue un **temps éducatif fort**, permettant de proposer des activités dans un cadre moins contraint que les temps périscolaires.

Ces accueils respectent la **charte qualité Plan mercredi** et sont structurés autour de quatre grands axes :

Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires

- Chaque accueil met en **cohérence** le **projet pédagogique** avec les **projets des écoles** du territoire ;
- Les **parcours éducatifs** sont **déclinés** de manière cohérente entre les temps scolaires et périscolaires ;
- Une **collaboration étroite** est encouragée entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation : présentation des projets pédagogiques au conseil d'école et échange sur le projet d'école avec l'équipe d'animation ;
- **Mutualisation des locaux** pour faciliter cette complémentarité ;
- Les équipes d'animation **participent aux différentes instances de pilotage** du Projet Éducatif Territorial afin de garantir une approche cohérente et partagée de l'éducation.

Continuité entre les projets :

Les projets proposés sur le temps scolaire, tels que "Devenir écocitoyen" , la Journée olympique , ou encore les défis sportifs comme le Défi km , sont poursuivis sur le temps du mercredi et du périscolaire créant une continuité éducative et un lien fort avec les écoles du territoire .

Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier ceux en situation de handicap

- Une attention particulière est **portée à l'inclusion des enfants** en situation de handicap ;
- Le développement de la **mixité sociale** est encouragé à travers une **politique tarifaire** progressive et accessible à toutes les familles ;
- Une **communication claire** est mise en place afin de bien informer les familles des possibilités d'accueil et des projets (Accompagnement de la référente accueil spécifique, construction du projet d'accueil, sensibilisation de l'équipe et mise en place d'un renfort individuel ou collectif selon les besoins).

Inscrire les activités périscolaires sur le territoire en lien avec ses acteurs et les besoins des enfants

- Les enfants **découvrent le territoire, ses institutions, son environnement naturel**, ainsi que son **patrimoine historique et culturel**, notamment à travers les différentes politiques Alpes d'Azur (Devenir éco-citoyen, Réserve internationale de ciel étoilé, prévention des risques naturel, ...);
- Des **partenariats** sont développés avec des **établissements culturels** et des **acteurs locaux** (médiathèque, service culturel des communes, centres sociaux, associations de personnes âgées, ...);
- **L'implication des habitants** dans les projets est également encouragée, créant des **passerelles entre les générations** et les acteurs du territoire. (Ex : micro-trottoir, partage de recette à l'accueil de loisirs, rencontre avec la maison de retraite ...);
- Les accueils de loisirs jouent **un rôle pivot dans l'organisation** des loisirs des enfants, en lien avec d'autres structures socioculturelles et sportives, en effet sur certains accueils, dans le cadre du Plan mercredi, nous autorisons **une sortie à 14h00** pour les familles qui le souhaitent, afin de permettre à l'enfant de participer à ses activités sportives ou culturelles, ou bien de passer du temps avec ses parents.

Projet "De la Récolte à l'assiette" :

En lien avec le Projet Alimentaire Territorial, le projet "De la récolte à l'assiette" valorise les agriculteurs du territoire et sensibilise les enfants à la consommation locale et diversifiée. Chaque mois, les enfants cuisinent leur propre repas à partir de denrées locales et visitent les fermes et exploitations du territoire.

Proposer des activités riches et variées, incluant des sorties éducatives et visant une réalisation finale

- Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte, autour de thématiques diversifiées, et **s'inscrivent dans un parcours pédagogique cohérent** ;
- La communauté de communes met à disposition des accueils du **matériel numérique** de qualité (stylos 3D, imprimante et scanner 3D, microscope numérique, outils de codage comme Lego Wedo 2.0, matériel vidéo avec micro, caméra, fond vert, etc.), permettant aux enfants d'**expérimenter et de développer des compétences** numériques ;
- Les enfants participent aux activités sur la base du libre choix, **favorisant leur autonomie et leur épanouissement** ;
- Les activités sont souvent organisées en cycles, avec une **progression pédagogique, et aboutissent régulièrement à une finale** (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

Rituel "parentalité" :

Dans une démarche de co-éducation, un rituel parentalité sera mis en place à chaque période, permettant aux parents de s'impliquer dans les accueils du mercredi. Ces moments, en début ou fin de période, offrent l'opportunité de présenter les activités prévues et les réalisations des enfants, renforçant ainsi le lien entre les familles et les structures d'accueil.

Les accueils de loisirs extrascolaires

Le territoire intercommunal est **maillé par 4 accueils de loisirs**, afin de permettre à tous les enfants de 3 à 11 ans **d'accéder aux loisirs pendant les vacances scolaires**. Les accueils de loisirs sont ouverts sur les communes suivantes : Pierrefeu-Roquestéron, Guillaumes-Valberg, Touët-sur-Var et Puget-Théniers. Les partenaires associatifs sont gestionnaires de la plupart des accueils. Ils s'inscrivent dans le cadre de ce projet éducatif du territoire, mais déclinent ces temps en fonction de leurs projets associatifs et projets pédagogiques propres.

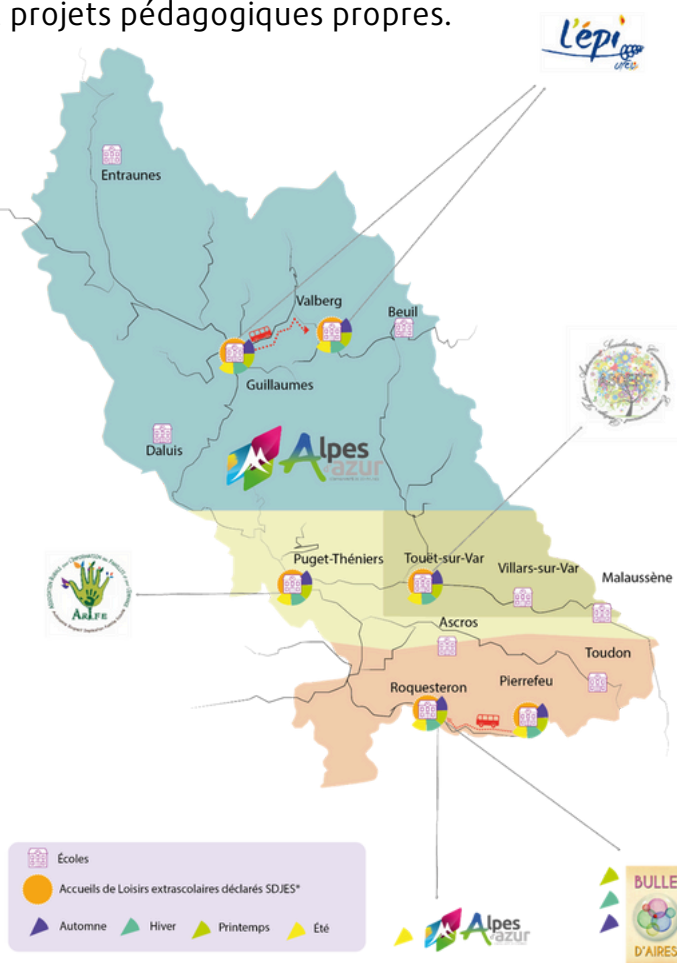
Inter-centres

Pour favoriser **la cohésion et l'échange**, nous organisons des activités **inter-centres** ou des **projets communs**, permettant ainsi de créer du lien entre les différents sites et de renforcer la dynamique de groupe.

Continuité

Les grands projets, notamment en matière **d'inclusion et d'éducation**, présentés dans les accueils périscolaires sont appliqués de la même manière, **en continuant les initiatives mises en place durant les périodes scolaires**.

Par exemple, l'entretien du jardin pédagogique de Puget-Théniers créé dans le cadre du Label E3D, initié pendant le temps scolaire et périscolaire, est poursuivi lors des activités extrascolaires. Cela permet non seulement de maintenir les projets en cours mais aussi d'intégrer les enfants dans une **démarche éducative continue et engageante**.



La lutte contre le harcèlement

Durant les temps scolaires et périscolaires, un **travail en étroite collaboration** est mené avec le directeur de l'établissement scolaire et le **pôle académique de lutte contre le harcèlement scolaire de l'Éducation nationale**.

Pour garantir la continuité du programme PHARe pendant les temps extrascolaires, en cas de suspicion, la collectivité mettra en place **un référent harcèlement**, inspiré du modèle du référent académique de l'Éducation nationale formé par le pôle académique. Ce référent aura pour mission de superviser, de déléguer ou, si nécessaire, d'assurer le traitement des cas de harcèlement signalés par les directeurs des accueils de loisirs.

Le référent harcèlement veillera au suivi rigoureux de chaque situation, en accompagnant les différents acteurs dans la résolution des cas. Cela se fera à travers des réunions périodiques dédiées ou, en cas de situations particulièrement complexes, en se rendant directement sur place. **Cette démarche vise à assurer une réponse adaptée et cohérente** face aux incidents de harcèlement, tout au long de l'année.

Les vacances apprenantes

Dans le cadre de la relance du dispositif "Vacances Apprenantes", la Communauté de Communes Alpes d'Azur a établi un partenariat avec le collectif "Ensemble Sublimons l'Animation" (ESA) pour faciliter le départ en colonies de vacances des enfants du territoire. Ce partenariat répond à plusieurs enjeux éducatifs et sociaux majeurs, notamment :

- **Encourager la socialisation** : Les séjours permettent aux enfants de différents milieux sociaux, cultures et contextes de se rencontrer, renforçant ainsi la mixité sociale et le vivre-ensemble.
- **Promouvoir l'autonomie et la citoyenneté** : Les enfants, à travers des activités ludiques et éducatives, apprennent à coopérer, à prendre des responsabilités et à construire ensemble des règles de vie collective.
- **Favoriser l'inclusion** : Ces séjours s'adressent à des enfants issus de quartiers prioritaires, de zones rurales, porteurs de handicap, en décrochage scolaire ou déplacés, notamment les Ukrainiens.
- **Répondre aux enjeux environnementaux** : Les séjours intègrent une sensibilisation à la transition écologique, encourageant les enfants à préserver la nature et à adopter des comportements écoresponsables.

Au fil des années, **l'implication d'Alpes d'Azur n'a cessé de croître : aujourd'hui**, ce sont 5 séjours qui sont organisés chaque année, alors qu'au début de la collaboration, le nombre de départs était bien plus restreint. Cela permet à un minimum de **60 enfants de partir en colonie de vacances à des tarifs réduits et accessibles**. Grâce à la mutualisation du collectif ESA, les enfants partent avec d'autres structures, ce qui leur permet de faire des rencontres enrichissantes. De plus, nos animateurs participent aux séjours aux côtés d'autres professionnels, apportant une diversité d'approches pédagogiques et des échanges qui enrichissent l'expérience des enfants.

Ces séjours constituent une **réponse concrète aux besoins éducatifs et sociaux** post-crise sanitaire, offrant un cadre propice pour reconnecter les enfants à la nature et aux activités épanouissantes.



7 Parentalité

Tout au long de la semaine, les enfants passent beaucoup de temps dans les différents accueils (petite enfance, école et périscolaire), **parfois jusqu'à 11 heures par jour**. La place des parents dans ces structures a évolué au fil des ans, elle s'est construite progressivement. Cependant, des événements comme l'épidémie de coronavirus ou le plan Vigipirate ont perturbé le système co-éducatif mis en place dans les accueils périscolaires. **La perspective co-éducatrice vise à construire, de manière collective, un projet éducatif pour chaque enfant.**

Aujourd'hui, il est essentiel de réintégrer les parents dans tous nos accueils. La manière dont les professionnels perçoivent les parents influence la nature des relations qu'ils entretiennent avec eux au quotidien. **L'objectif idéal est de bâtir une complémentarité et une continuité éducative, en travaillant main dans la main avec les parents.** Cela implique aussi une évolution des postures professionnelles, où les parents deviennent de véritables partenaires, acteurs du projet éducatif.

Plusieurs instances d'échange permettent de faire évoluer nos pratiques en ce sens, comme les groupes réseau petite enfance et parentalité (créé en 2023), qui travaillent sur ces thématiques, ainsi que des temps de travail dédiés.

Ainsi l'intercommunalité travaille depuis 2024 avec la Caisse des allocations familiales (CAF) sur **un projet expérimental "mode parents activité"**. Dans ce cadre, **les objectifs** sont les suivants :

- Améliorer la **qualité d'accueil des familles** au sein des structures.
- **Favoriser les partenariats** entre les structures d'accueil et les acteurs ressources en parentalité.
- **Développer des projets innovants et valorisants** en lien avec les acteurs locaux.

Ce sont les 60 agents du service Enfance-Education qui ont défini lors de la journée de pré-rentrée 2024 **les trois attentes prioritaires** des parents lorsqu'ils confient leurs enfants aux différents accueils :



Focus —Ateliers de travail lors de la journée de pré-rentrée

Lors de la journée de pré-rentrée 2024, les équipes d'encadrement ont travaillé sur le thème du **soutien à la parentalité** dans les accueils, en partenariat avec la CAF. Après une présentation initiale, les agents ont identifié plusieurs actions à destination des parents, déjà présentes dans nos accueils mais encore peu visibles.

La réflexion s'est aussi concentrée sur le **lien adulte-enfant** tout au long de la journée dans l'école, **l'implication des parents**, et la **valorisation des accueils périscolaires**. Pour mieux intégrer les familles, les animateurs ont proposé des **rituels** parentalité en début ou fin de période pour présenter la planification des activités et les réalisations des enfants.

Le **diagramme d'Ishikawa** a été utilisé pour visualiser les besoins de l'enfant et les attentes des familles, en mettant en lumière les actions proposées sur les différents moments de la journée (matin, midi et soir). Ce support permet de clarifier les réponses en **matière d'accueil, d'activités, d'implication et de dialogue avec les familles**. Un accent a été mis sur l'importance des temps de transition par la communication tout au long de la journée.

La journée de l'enfant et les transitions

= Actions impliquant les familles

Aide aux devoirs :

- Dédier un espace au calme sous la surveillance de bénévoles et/ou animateurs

Responsabilisation des enfants :

- Inscription au choix des activités selon le planning proposé
- Autonomie de l'enfant sur des activités manuelles à partir d'un modèle

Aménagement de l'espace

Posture de l'animateur

Valorisation de l'activité

Implication des parents

Besoins des enfants

Besoins des familles

Accueil du matin

Des espaces identifiés : ateliers calmes, musique douce, coin lecture, espace création, ...

Souriant, à l'écoute, bienveillant avec les parents et les enfants

Diffusion du projet et photos via ENT et par affichage

Echange sur les projets, participation à la récup de matériel

Accueil individuel et personnalisé, facilitant ainsi la séparation avec les parents

Investir selon son gré les espaces proposés par l'animateur.

Rencontrer les copains

Accueil bienveillant, confiance, temps d'échange si nécessaire

Accueil du midi

Espaces adaptés et aménagés : espace jeux libres / espace restauration / espace jeux sportifs / projets ...

Favoriser le vivre ensemble : en appliquant des règles de sécurité

Sensibiliser à la protection de l'environnement : lutte contre le gaspillage alimentaire, tri sélectif, compost

Communication sur les activités, retours positifs ou négatifs. Temps de rassemblement en fin de pause méridienne

Manger dans un endroit adapté un repas équilibré

Besoin de se divertir et de se dépenser

Besoin d'attention, d'écoute et de calme

Développer l'autonomie de l'enfant

Accueil du soir

Proposer des activités diversifiées, qu'elles soient manuelles, culturelles ou sportives en incluant des départs échelonnés

Accompagner l'enfant, être disponible pour lui, à son écoute

Donner la parole aux enfants : lister les envies et centre d'intérêts des enfants

Organiser des temps forts (fête d'anniversaire goûter partagé avec les familles, spectacle, intervention des parents...)

Goûter en toute convivialité

Besoin de mouvement (bouger, se dépenser, jeux libres et activités diversifiées)

Se détendre dans le calme, ne rien faire

Aide aux devoirs, goûter équilibré, l'opportunité de découvrir les réalisations, ...

Valorisation des activités du périscolaire :

- Affichage des plannings sur le portail de l'école
- Musée éphémère
- Responsabiliser un groupe d'enfants sur la communication avec les familles : ENT
- Organiser un rituel parentalité par période : goûter avec les parents

Participation des parents :

- Les parents peuvent nous transmettre leurs savoir-faire physique ou matériel
- Organisation commune d'événements

Participation des parents :

- Proposer des ateliers parents - enfants - animateurs

Participation des parents :

- Participer à un goûter partagé

Transmissions du matin

Les informations à transmettre aux parents et les moyens

- Valorisation des compétences de l'enfant
- Affichage du planning du jour : activités périscolaires, projet d'animation
- Affichage des réalisations des enfants

Les informations dont l'animateur a besoin

- Etat général de l'enfant : sa nuit, son humeur, sa matinée, ...
- L'organisation de la journée de l'enfant : temps de présence à l'école

Transmissions du midi Avant et après

Une passation du groupe avec un court échange

Les informations à transmettre aux enseignants

- Valorisation de l'enfant sur temps périscolaire et/ou incident
- Message d'un parent et/ou de l'équipe animation à destination de l'enseignant
- Valorisation de l'enfant sur temps scolaire et/ou incident

Les informations que l'enseignant doit transmettre à l'animateur du midi

- Message à l'équipe si besoin orga. ou autre

Les informations dont l'enseignant a besoin

- Evénements ++ ou -- sur le périscolaire
- Etat général : son humeur, sa relation avec les autres, sa place dans le groupe

Les informations dont l'animateur a besoin

- Etat général : son humeur, sa relation avec les autres, sa place dans le groupe
- Evénements positifs ou négatifs sur le temps scolaire

Transmissions du soir

Les informations à transmettre aux parents et les moyens

- Valorisation de l'enfant sur les temps périscolaires et/ou temps scolaire
- Si événements négatifs dans la journée : retour aux parents
- Retour individualisé pour chaque enfant : moment fort de la journée, activité phare

Affichage du programme à venir, réalisations des enfants

Les informations dont l'animateur a besoin

- Etre prévenu d'un changement de planning pour l'enfant pour le lendemain

Clôture de la journée : besoin de ressentir que le parent a eu la place d'échanger et qu'il repart satisfait



La continuité éducative : l'enfant en devenir

Dans le cadre de notre Projet Éducatif Territorial (PEdT), **la continuité éducative est une priorité absolue** pour assurer un **parcours cohérent et global aux enfants** de notre territoire. Comme le souligne l'instruction du 2 mai 2022 et les ambitions nationales liées à la continuité éducative, notre PEdT s'inscrit dans cette dynamique **visant à harmoniser les différents temps éducatifs** – scolaire, périscolaire, extrascolaire, petite enfance et familial – pour accompagner au mieux les enfants tout au long de leur parcours.

Notre PEdT **tire parti des outils de coopération existants**, tels que la convention territoriale globale (CTG) animée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), **pour mutualiser les ressources et mobiliser tous les acteurs éducatifs locaux autour d'une dynamique commune**. Cela permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de notre territoire. En effet, la continuité éducative favorise une **complémentarité des actions** et **assure une meilleure transition** entre les différents moments de la journée et de la semaine pour les enfants.

Le cadre de notre PEdT **facilite ainsi le dialogue entre enseignants, animateurs, familles, professionnels de la petite enfance et partenaires associatifs**, renforçant la cohérence éducative.

Le **Plan mercredi**, mis en place dès sa création, a été conçu **pour renforcer notre PEdT et favoriser les liens entre les différents temps éducatifs**.

Nous travaillons quotidiennement en ce sens, en cherchant à **mettre en cohérence les projets pédagogiques et les projets d'école**. Cela se traduit par des réunions régulières entre enseignants et animateurs, ou entre directeurs et référents de site, ainsi que par des comités spécifiques pour certains projets. Par exemple, **le label E3D* à Puget-Théniers est le fruit d'une collaboration structurée entre tous les acteurs**.

Les référents de site participent également aux conseils d'école, ainsi que la coordinatrice "Accueil spécifique" lorsque cela est nécessaire. Nous avons la **volonté de développer des formations communes et d'enrichir le nombre de rencontres** entre les enseignants et les animateurs.

Pour poursuivre dans cette même intention, nous avons identifié **4 points majeurs** que nous souhaitons développer :

- Les passerelles,
- La mutualisation des moyens pour offrir un meilleur service public de proximité,
- La transversalité avec les politiques locales,
- la communication du PEdT, afin qu'il soit connu et partagé de tous.

*Etablissement en démarche globale de développement durable

Les passerelles

L'évaluation a révélé que les **passerelles** entre les **différentes phases éducatives** doivent encore se développer sur notre territoire. Avec **l'intégration de la petite enfance** dans notre Projet Éducatif Territorial, nous visons à **concevoir de véritables projets** pour accompagner les **périodes transitoires des enfants et de leurs familles**. Bien que nous disposions déjà d'exemples de passerelles réussies, il est essentiel de renforcer et d'harmoniser ces initiatives tout en respectant les spécificités locales. Nous prévoyons de définir des temps de concertation communs **entre les professionnels de différents modes d'accueil** pour définir des stratégies efficaces pour ces transitions, qu'il s'agisse du passage du premier mode de garde à la petite section ou de la fin de l'école primaire au collège. Mais aussi du collège aux premières expériences professionnelles, pour cela **nous poursuivons notre engagement envers les jeunes du territoire** en les formant au métier d'animateur à travers le dispositif Graines d'Anim du collectif ESA. Nous accueillons également des stagiaires de 3^{ème} et de seconde, ainsi que des alternants CAP Petite Enfance dans nos structures d'accueil. Nous envisageons également de **développer l'implication des jeunes en Service Civique** pour enrichir leur expérience et leur engagement dans des projets éducatifs locaux.

Une mutualisation des moyens pour offrir un meilleur service public de proximité

Le PEDt s'étend sur les **34 communes** de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Cette échelle intercommunale permet de mieux organiser le service public, en **réduisant les inégalités** entre les structures d'accueil, qu'elles soient en gestion directe ou déléguée.

La mutualisation des moyens et des ressources entre les différentes structures, y compris les crèches, assure **un service cohérent et de qualité** sur l'ensemble du **territoire**.

Depuis 2014, les élus intercommunaux ont mis en place une **forte collaboration** avec les services communaux pour offrir un accueil de qualité, adapté aux besoins des familles et **centré sur l'intérêt de l'enfant**. Ce **partenariat de proximité** avec les communes, associations, et autres acteurs locaux permet de répondre aux spécificités de chaque village tout en poursuivant des **objectifs éducatifs communs**.

La **mutualisation** concerne également les **projets** et les **formations des équipes**, tant pour les écoles, les structures gérées directement par la collectivité que pour celles en gestion déléguée. Cette approche favorise l'harmonisation des pratiques et des ressources sur tout le territoire, **garantissant l'égalité des chances pour tous les enfants**. Elle renforce également la **cohérence** et le **lien** avec l'ensemble des **politiques menées au sein d'Alpes d'Azur**, contribuant à la formation des **citoyens de demain** tout au long de leur cursus.

En restant à **l'écoute** des besoins locaux, la collectivité **ajuste** constamment son **offre de service** pour s'adapter aux évolutions des familles et des acteurs éducatifs. Cette démarche collective permet d'**adapter le service public aux réalités du terrain** tout en maintenant une cohérence territoriale.



La transversalité avec les politiques locales

Notre finalité : **former les citoyens de demain**, idéalement des **citoyens enracinés dans leur territoire**. À Alpes d'Azur, nous visons à offrir aux enfants, qu'ils soient à la crèche, au périscolaire, à l'école ou en famille, des **actions de sensibilisation** qui soient cohérentes et intégrées **aux diverses compétences locales**. Nous alignons nos initiatives éducatives sur les grands **enjeux de notre territoire** : transition écologique, mobilité, agriculture, prévention des déchets, compostage, gestion des risques naturels, santé, tourisme, et protection des espaces naturels. En veillant à la cohérence entre nos actions éducatives et les politiques locales, nous aspirons à **offrir une sensibilisation harmonieuse et pertinente** aux enfants afin de les préparer à devenir des **citoyens informés et responsables**.

La communication du PEdT, afin qu'il soit connu et partagé de tous

L'évaluation a mis en lumière **la nécessité de renforcer plus encore notre communication** afin que le Projet Éducatif Territorial (PEdT) soit bien **connu et partagé de tous**. Dans un monde saturé d'informations, il est essentiel de rationaliser nos canaux de communication pour transmettre nos messages de manière claire et coordonnée.

Depuis trois ans, nous avons pour objectif de mieux faire connaître les politiques menées par la Communauté de Communes Alpes d'Azur, notamment à travers des univers graphiques adaptés à chaque projet. Deux déclinaisons du logo Alpes d'Azur ont ainsi été créées :

- **L'une¹ destinée aux parents et au grand public**, avec un visuel d'ardoise pour rappeler l'univers éducatif.
- **L'autre² déclinaison** a été élaborée pour le renouvellement du PEdT, avec un logo spécifique qui a déjà été utilisé sur les premières communications, telles que l'échéancier du renouvellement et les enquêtes d'évaluation. Ce visuel sera appliqué à l'ensemble des pages et outils dédiés à cette thématique.



Nos actions en faveur du **développement et de la diversification** de notre communication sont en constante évolution :

- Une **présentation du PEDt** lors des différentes instances : **commission des élus, comité de pilotage, conseils d'école etc.**
- L'envoi du PEDt par **mail à tous les professionnels concernés**, ainsi qu'aux **familles et partenaires**,
- La mise en valeur du PEDt sur le **nouveau site internet d'Alpes d'Azur**, prévu pour 2025,
- Une **communication active via nos réseaux sociaux** pour toucher un public plus large,
- L'utilisation du mailing pour **diffuser des informations par thématique** à des moments adaptés, afin d'améliorer la lisibilité,
- Les **"lettres infos"** des groupes réseaux thématiques,
- La poursuite de la communication à travers différentes instances, et le renforcement des partenariats **autour du cadre commun** du PEDt,
- Un maintien de l'**affichage** pour une visibilité accrue sur le panneau d'affichage de chaque structure d'accueil,
- La création de **trombinoscopes** pour chaque site, incluant les membres de l'équipe, les projets annuels et les horaires.

Cette démarche vise à rendre le PEDt **plus visible et accessible pour tous**, tout en renforçant l'**identité visuelle et la cohérence** de notre communication territoriale. Elle sera poursuivie tout au long des 3 prochaines années pour partager plus encore ce projet de territoire.



Dossier pour les enseignants



Visuel d'une publication sur les réseaux sociaux



Dossier pour les enseignants



Enquête d'évaluation



Visuel d'une publication sur les réseaux sociaux

Evaluation

Le Projet Éducatif Territorial (PEdT) est **évalué à la fin de chaque période de 3 ans**. Cette évaluation vise à **mesurer l'efficacité des actions mises en place, tout en recueillant des propositions d'amélioration**. Elle est réalisée en concertation avec les différents acteurs impliqués :

- Les familles du territoire
- Les enseignants
- Les animateurs et gestionnaires des accueils
- Les agents des écoles
- Les professionnels de la petite enfance

Méthodes et **outils** utilisés pour l'évaluation

- Réunions de concertation publique
- Questionnaires et sondages
- Groupes de travail thématiques

Indicateurs de satisfaction observés :

- Adéquation de l'offre d'accueil avec les attentes et besoins des familles
- Satisfaction des familles concernant l'offre pédagogique
- Satisfaction des enseignants vis-à-vis de leur environnement de travail

La prochaine évaluation, prévue en 2027, permettra également de **recueillir les suggestions et propositions d'amélioration** des partenaires éducatifs, afin d'adapter et de faire évoluer le projet en **fonction des réalités du terrain**.

En fonction des **orientations politiques choisies et du contexte**, l'évaluation s'appuiera sur plusieurs outils et méthodes, dont :

- Un état des lieux des axes développés au cours des trois années
- Une analyse de l'atteinte des objectifs fixés initialement

Cette démarche garantit que le PEdT reste un outil pertinent, évolutif, et en phase avec les attentes des familles et des professionnels.

Le pilotage du PEdT

Instance	Échelle	Membres	Fréquence de « réunion »
Comité de pilotage	CCAA	Président et élus intercommunaux Représentant de l'Etat, éducation nationale, jeunesse, sport. Représentant de la CAF Représentants des enseignants des 15 écoles Représentants des services intercommunaux et agents d'animation Représentants des parents d'élèves des 15 écoles Représentants des associations partenaires intervenant dans le champ de l'éducation	Une fois pour la durée du PEdT. Convoqué par le Président de l'Intercommunalité.

En accord avec ses ambitions, **le projet Éducatif territorial est porté par l'intercommunalité** et fait l'objet d'un **pilotage permanent**. Il permet d'**ajuster les objectifs et l'offre de service aux évolutions locales**.

En raison de l'ampleur du territoire, il est difficile de réunir les acteurs éducatifs régulièrement. Aussi, le projet utilisera au maximum **les instances déjà existantes pour sa gouvernance**.

Les instances de gouvernance sont les suivantes :

Instances de concertation	Échelle	Membres	Fréquence de « réunion »
Commissions Enfance-Education et Petite enfance	CCAA	Elus et représentants inscrits	3 rencontres par an, convoquée par la Vice-Présidente aux Affaires Scolaires
Comités techniques CTG/PEdT	CCAA	Elus en charge Gestionnaires d'accueil Services intercommunaux Représentants de la CAF Parents d'élèves Partenaires du territoire	1 fois par an
Groupes réseaux Enfance-Jeunesse / Petite Enfance / Handicap / Parentalité	CCAA	Professionnels et partenaires dans chaque domaine du territoire	4 fois par an par groupe réseaux
Commissions des directeurs des ALSH	CCAA	Directeurs d'accueils de loisirs du territoire Services intercommunaux	2 rencontres par an, convoquée par les services intercommunaux
Conseils d'école	École	Directeurs d'école et enseignants Représentants CCAA Représentants des Mairies concernées Représentants des parents d'élèves Responsables périscolaires	2 à 3 rencontres par an, convoqué par le directeur de l'école

Les annexes

- 1- Annexe 1 : **Echéancier construction PEdT**
- 2- Annexe 2 : **Horaires temps scolaire / périscolaire**
- 3- Annexe 3 : **Vélos : résultats des travaux de construction du PEdT**
- 4- Annexe 4 : **Cartes - implantation des structures d'accueil**
- 5- Annexe 5 : **Grille d'évaluation - PEdT - Plan mercredi**
- 6- Annexe 6 : **Synthèse des résultats d'évaluation**



Évaluation

01

Du 30/04
au 20/05

Évaluation

Enquêtes : Familles, Enfants,
Enseignants, Animateurs, Atsems,
Agents polyvalents, Gestionnaires,
Professionnelles petite enfance, Elus

Concertation

02

Du 12/04
au 31/08

Concertation

- Une réunion avec le Groupe d'appui départemental
- Un temps de travail avec le groupe réseau
- Les conseils d'école du 3ème trimestre petite enfance/parentalité
- Un temps de travail multi partenarial au Cotech de la Ctg
- Une réunion avec le pôle harcèlement de l'IEN
- Une journée de pré-rentree des agents de la cellule Enfance-Education

Rédaction

03

Du 01/07
au 15/09

Rédaction

Actualisation du diagnostic
Incorporation des résultats de l'évaluation
Intégration des nouveaux axes prioritaires
complémentaires

Validation

04

Du 15/09
au 15/10

Validation

Commission Petite enfance & Enfance-Éducation
Comité de pilotage
Conseil communautaire

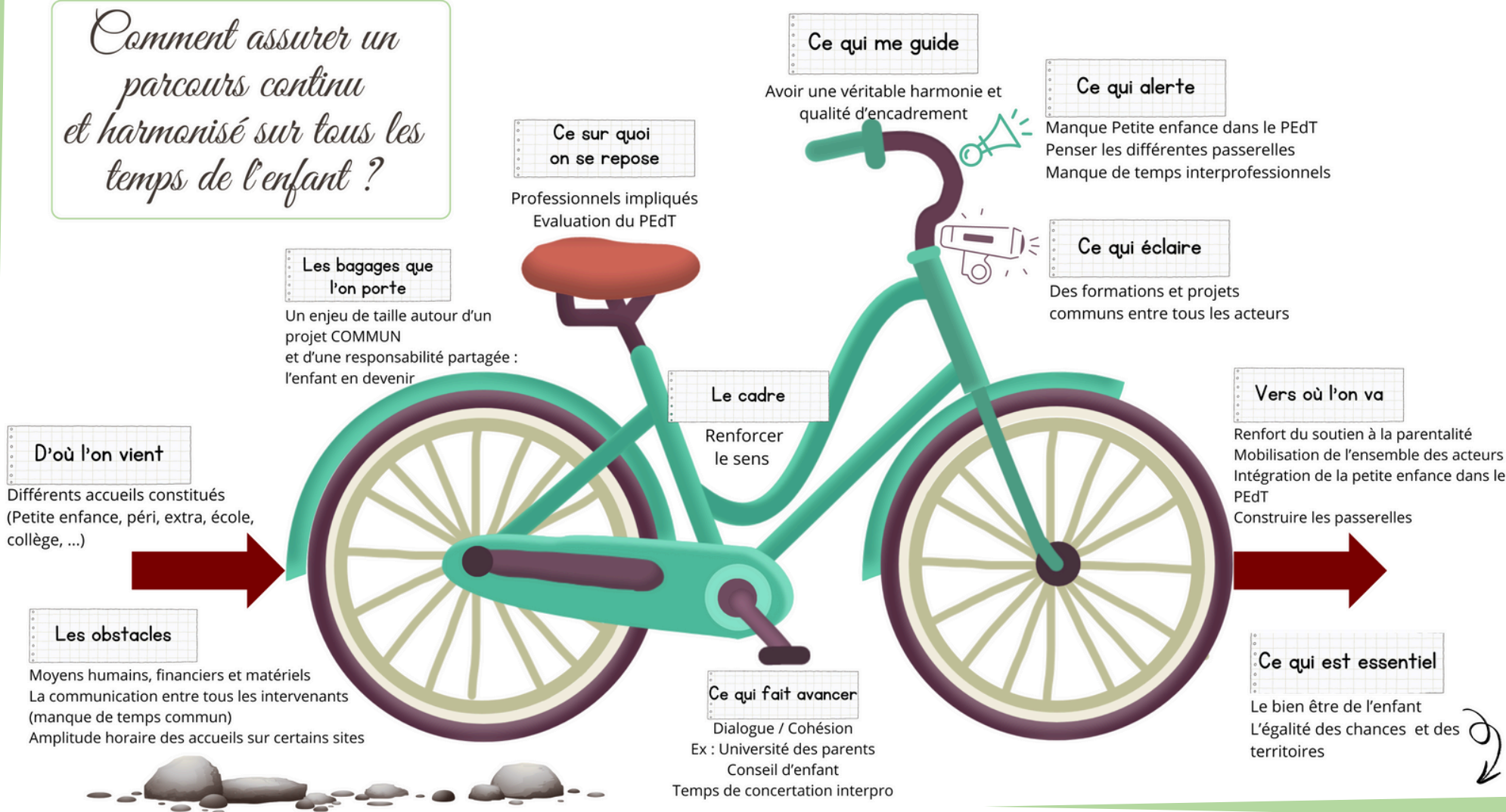
Annexe 2

Horaires temps scolaire / périscolaire

Vallée	Ecole	Nombre d'élèves	Accueil matin	Temps scolaire	Temps méridien	Temps scolaire	Accueil soir
Haut Cians	DALUIS	14	08h30-09h00	09h00-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	16h30-17h30
	GUILLAUMES	28	08h00-09h00	09h00-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	16h30-18h00
	ENTRAUNES	14		09h00-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	
	PEONE-VALBERG	50	8h00-9h00	08h45-12h00	12h00-13h30	13h30-16h15	16h15-18h30
	BEUIL	36		09h00-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	
	Accueil Mercredi Haut Cians	70	08h00-18h30				
Moyen Var	ASCROS	13		09h00-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	16h00-18h00
	LA PENNE	8		08h30-12h00	11h30-13h00	13h30-16h00	
	PUGET-THENIERS	203	7h00-8h15	08h15-11h45	11h45-13h30	13h30-16h00	16h00-18h30
	TOUËT-SUR-VAR	91	7h30-8h30	08h30-12h00	12h00-14h00	14h00-16h30	16h30-18h30
	VILLARS-SUR-VAR	58	7h00-8h30	08h30-12h00	12h00-13h45	13h45-16h15	16h15-18h30
	MALAUSSENE	26	7h00-8h30	08h30-12h00	12h00-13h30	13h30-16h00	16h00-18h00
	Accueil Mercredi Moyen Var	20	07h30-18h30				
Estéron	ROQUESTERON	62	7h30-8h30	08h30-12h00	12h00-14h00	14h00-16h30	16h30-18h00
	PIERREFEU	30	7h00-8h45	08h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	16h30-18h30
	TOUDON	27	7h30-9h00	09h00-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30
	Accueil Mercredi Estéron	20	08h00-18h30				

Annexe 3 Vélos : résultats des travaux de construction du PEdT

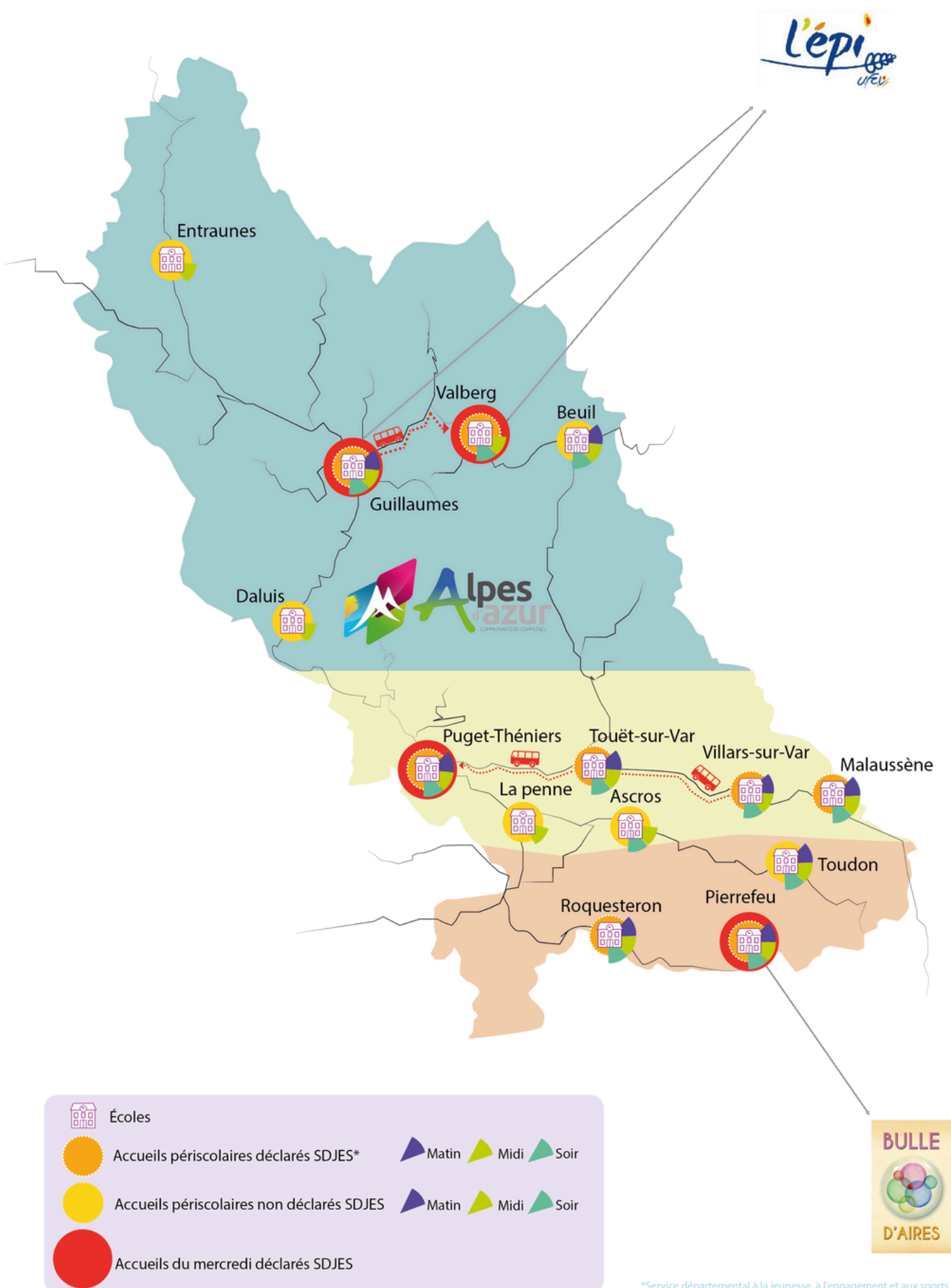
Comment assurer un parcours continu et harmonisé sur tous les temps de l'enfant ?



Comment soutenir le bien être des enfants et renforcer l'égalité des chances sur le territoire ?

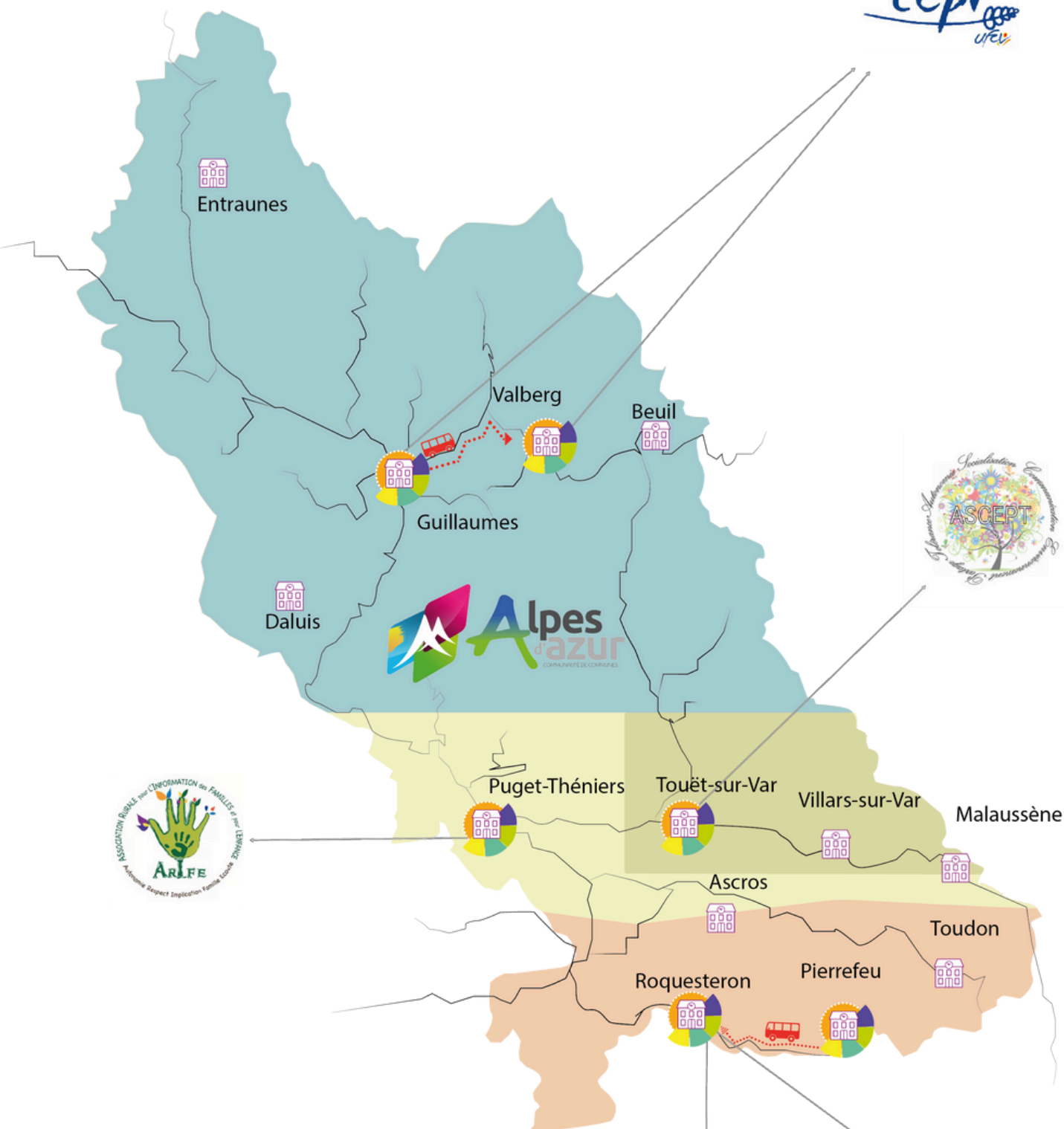


Carte - implantation des écoles et accueils périscolaires



Annexe 3

Carte - implantation des accueils extrascolaires



Écoles



Accueils de Loisirs extrascolaires déclarés SDJES*



Automne



Hiver



Printemps



Été



BULLE
D'AIRES

Carte - implantation des accueils de la petite enfance



Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP)
et Maison des familles



Crèche



Maison d'Assistants Maternels (MAM)



Relais Départemental
Petite Enfance (RDPE)



+ 13 assistants
maternels répartis
sur le territoire



Annexe 4 Grille d'évaluation PEdT - Plan Mercredi

La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant		Résultats obtenus				Observations
		NA	ECA	A	D	
Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs						
Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires						
Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation						
présentation du projet pédagogique au conseil d'école						
présentation du projet d'école à l'équipe d'animation						
Mutualisation des locaux						
Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial						
L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)		Résultats obtenus				Observations
		NA	ECA	A	D	
Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles)						
Développement de la mixité sociale						
Tarification progressive						
Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programme d'activités et des sorties).						
Mise en valeur de la richesse des territoires		Résultats obtenus				Observations
		NA	ECA	A	D	
Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.						
Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques).						
Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.).						
Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants: il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.						

Le développement d'activités éducatives de qualité		Résultats obtenus				Observations
		NA	ECA	A	D	
	Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.					
	Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.					
	La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.					
	Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, jeu, livre, tournoi, œuvre artistique, etc.).					

NA : Non Atteint - ECA : En Cours d'Acquisition - A : Atteint - D : Depassé

Annexe 5

Synthèse des résultats d'évaluation



Enquête à l'attention des

Enseignant.e.s

Votre avis compte !

65% de réponse : 22 enseignants sur 34



Enquête à l'attention des

**Animateur.trice.s, ATSEMS,
Agents polyvalents, ...**

Votre avis compte !

71% de réponse : 39 enseignants sur 55



Enquête à l'attention des

Familles 3-12 ans

Votre avis compte !

103 familles (pour 645 enfants dont des fratries)



Enquête à l'attention des

Enfants de 3 à 12 ans

Votre avis compte !

60 % de réponse : 378 enfants sur 645



Enquête à l'attention des

**Professionnel.le.s
de la petite enfance**

Votre avis compte !

46 % de réponse : 15 professionnels sur 33



Enquête à l'attention des

**Membres du réseau petite
enfance/Parentalité**

Votre avis compte !

75 % de réponse : 9 professionnels sur 12



Enquête à l'attention des

Familles 0-3 ans

Votre avis compte !

21 familles (pour 120 enfants environ)

Enquête à l'attention des

Familles 3-12 ans



Votre avis compte !

**Résultats
enquête**

Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif du territoire de la communauté de communes Alpes d'Azur, nous effectuons une évaluation auprès de l'ensemble des coéducateurs.

Pour cela nous vous invitons à remplir le sondage en ligne.

Cela ne prendra pas plus de 5 minutes, et ces retours sont essentiels, pour nous aider à façonner l'avenir de notre projet éducatif du territoire Alpes d'Azur.

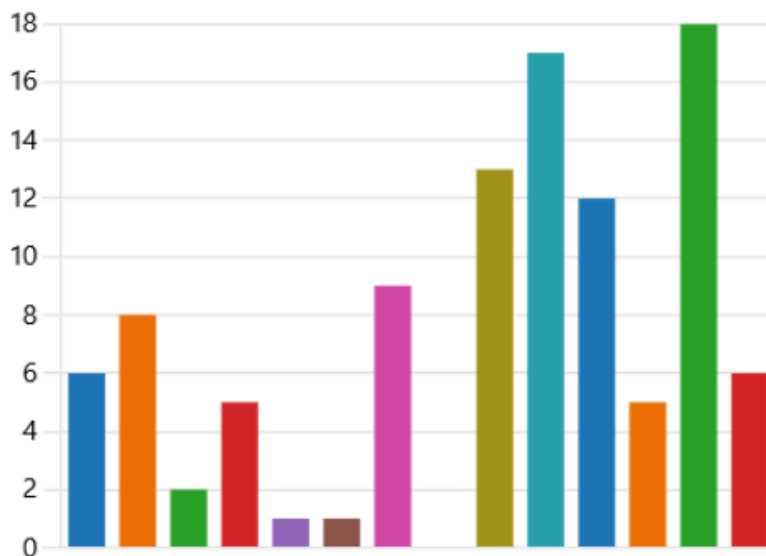
Nous vous remercions par avance pour votre participation.

1. Ecole de scolarisation de votre/vos enfant.s

[Plus de détails](#)

RPI Ascros-La Penne	6
Beuil	8
Daluis	2
Guillaumes	5
Entraunes	1
Malaussene	1
Péone-Valberg	9
Pierrefeu	0
Puget-Théniers Maternelle	13
Puget-Théniers Élémentaire	17
Roquesteron	12
Toudon	5
Touët-sur-Var	18
Villars-sur-Var	6

103
réponses



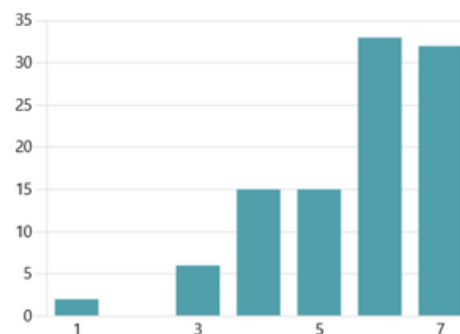
Comment évalueriez vous la qualité pédagogique et éducative des accueils que fréquentent votre enfant ?

8/10

Seulement 4/103 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 65% se sont positionné sur 6 et 7
Notes en dessous de la moyenne :

Toudon	1
RPI Ascros-La Penne	1
Péone-Valberg	3
Beuil	3
Puget-Théniers Élémentaire	3
Puget-Théniers Élémentaire	3
RPI Ascros-La Penne	3
Guillaumes	3



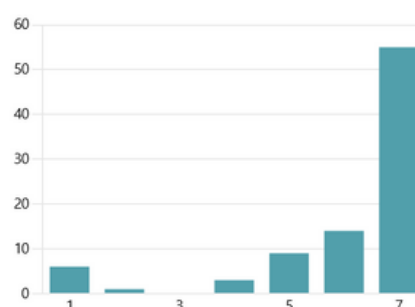
8.7/10

Pour 55 familles (63%) ça s'est très bien passé

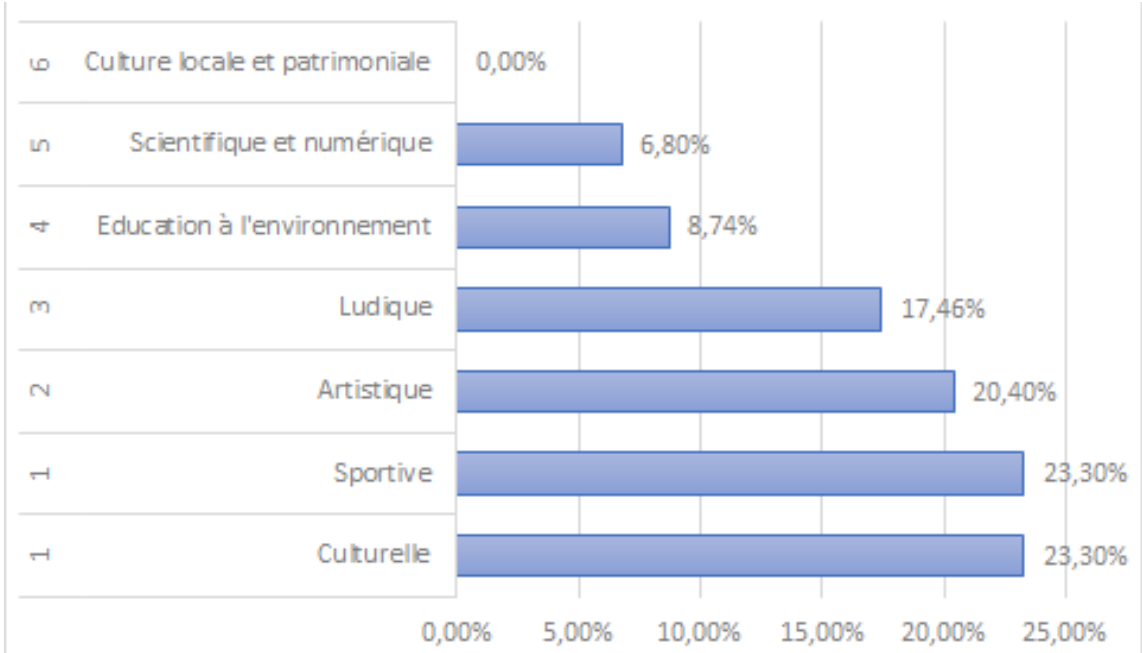
Est-ce que l'entrée en petite section de votre enfant s'est bien déroulée ?

Notes en dessous de la moyenne :

Guillaumes	1
Puget-Théniers Élémentaire	1
Puget-Théniers Maternelle	1
Puget-Théniers Élémentaire	2
Toudon	1
Beuil	1
Puget-Théniers Élémentaire	1



Par ordre de priorité, quels types d'activités préféreriez vous que vos enfants pratiquent pendant les temps d'accueils qu'ils fréquentent ? (A remplir avec l'avis de votre ou vos enfants)



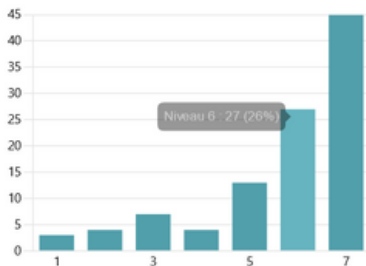
Comment estimez-vous la facilité d'accès aux services d'accueils périscolaires et de restauration scolaire (Inscriptions, facturation, adaptation à vos besoins, lieu de prise en charge, ...) ?

8.1/10 14 /103 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 72 familles (70%) se sont positionnées sur 6 et 7

Notes en dessous de la moyenne :

RPI Ascros-La Penne	1
Touët-sur-Var	1
Puget-Théniers Élémentaire	2
Toudon	3
Roquesteron	3
Guillaumes	3



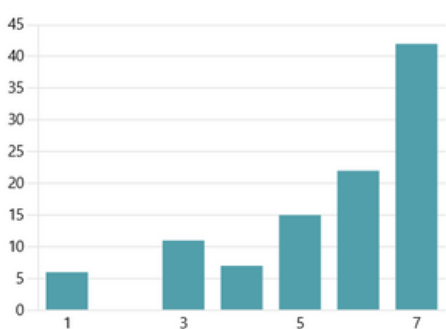
Comment estimez-vous la facilité d'accès aux services d'accueils de loisirs extrascolaires (Inscriptions, facturation, adaptation à vos besoins, lieu de prise en charge, ...) ?

7.9/10 17/103 (17%) en dessous de la moyenne

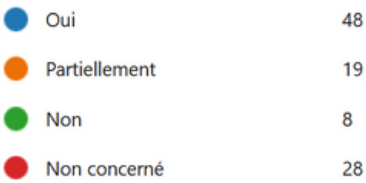
L'évaluation était sur 7, 64 familles (62%) se sont positionnées sur 6 et 7

Notes en dessous de la moyenne :

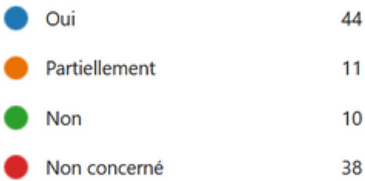
RPI Ascros-La Penne	1
Touët-sur-Var	1
Entraunes	1
Touët-sur-Var	3
Toudon	3
Roquesteron	3
Guillaumes	3
Puget-Théniers Élémentaire	3



Les horaires d'ouverture des
accueils périscolaires
correspondent-ils à vos besoins ?



Les horaires d'ouverture de l'accueil de
loisirs pendant les vacances scolaires
conviennent-ils à vos besoins ?

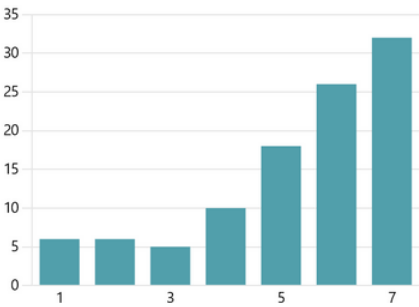


Comment évaluez-vous la communication concernant les services d'accueils périscolaires
(plannings d'activités - menus - retours sur la journée) ?

7.5/10 17/103 (17%) en dessous de la
moyenne

L'évaluation était sur 7, 58
familles (56%) se sont
positionnées sur 6 et 7

PI Ascros-La Penne	1
Puget-Théniers Maternelle	1
Touët-sur-Var	1
Entraunes	1
Daluis	1
Toudon	1
Villars-sur-Var	2
PI Ascros-La Penne	2
Toudon	2
Toudon	2
Toudon	2
Péone-Valberg	2
Puget-Théniers Élémentaire	3
Roquesteron	3
Roquesteron	3
Beuil	3
Guillaumes	3

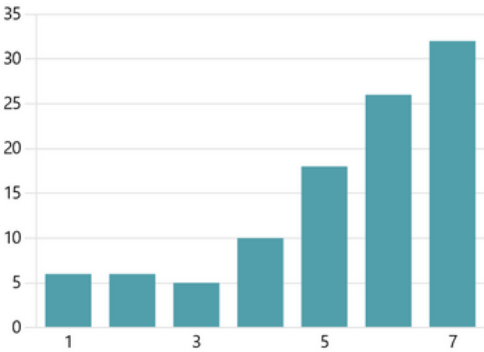


Comment évaluez-vous la communication concernant les accueils de loisirs
extrascolaires (plannings d'activités - menus - retours sur la journée)

7.4/10 17/103 (17%) en dessous
de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 55
familles (54%) se sont
positionnées sur 6 et 7

RPI Ascros-La Penne	1
Puget-Théniers Élém	1
Touët-sur-Var	1
Entraunes	1
Daluis	1
Toudon	1
Villars-sur-Var	1
Péone-Valberg	1
Puget-Théniers Élém	2
Toudon	2
Toudon	2
Péone-Valberg	2
Toudon	3
Roquesteron	3
Roquesteron	3
Beuil	3
Guillaumes	3



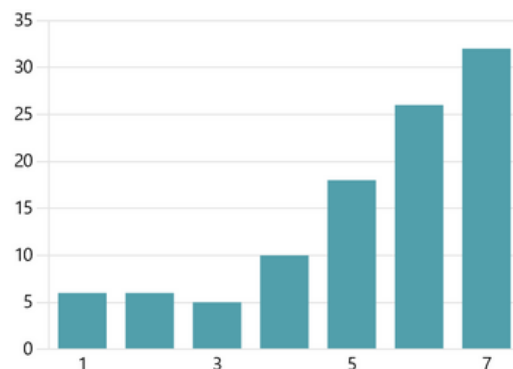
Si votre école est équipée de l'ENT One, comment évaluez-vous son utilisation ?

7.5/10

18/103 (18%) en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 62 familles (61%) se sont positionnées sur 6 et 7

Touët-sur-Var	1
Puget-Théniers Mater	1
Entraunes	1
Touët-sur-Var	1
Guillaumes	1
Beuil	1
Guillaumes	1
Touët-sur-Var	1
Toudon	1
Roquesteron	1
Roquesteron	1
RPI Ascros-La Penne	2
Daluis	2
Puget-Théniers Élémentaire	2
RPI Ascros-La Penne	2
Puget-Théniers Mater	3
Puget-Théniers Mater	3
Touët-sur-Var	3



Quelles propositions d'évolution feriez-vous sur l'organisation des accueils périscolaires et extrascolaires ?

51 propositions sur 103
49 RAS, Satisfaits, ...

- *Revoir la prise en charge des PAI car ça peut être discriminatoire pour certains enfants.
- *Augmenter le taux d'encadrement et permettre aux agents d'avoir des missions spécifiques (éviter la polyvalence) sur les temps de cantine.
- *Aide aux devoirs / soutien scolaire
- *Mettre un accueil périscolaire à l'école de Daluis et à Entraunes
- *Mettre à disposition plus de moyens pour les animateurs du périscolaire
- *Organiser des sorties dans la nature
- *Avoir un programme et le diffuser pour donner envie à l'enfant de venir au périscolaire
- *Découverte sur les traditions locales, apprentissage de la langue locale et de la langue anglaise
- *Proposer une restitution des projets périscolaire de l'année
- *Proposer plus d'activités sportives, musicales et culturelles
- *Veiller à adapter les horaires des accueils selon le lieu en tenant compte des contraintes des familles
- *Privilégier les repas « de la récolte à l'assiette », atelier cuisine avec les enfants
- *Former les animateurs

Ecole de scolarisation de votre/vos enfant.s	Quelles propositions d'évolutions voudriez-vous voir apparaître dans le prochain PEdT (Projet Educatif du Territoire) ?
Touët-sur-Var	Plus de souplesse concernant les PAI en fonction des enfants et la non facturation des repas lors des absences de l'enseignante si l'enfant ne vient pas à l'école et si l'enfant est malade.
Touët-sur-Var	le harcèlement
Puget-Théniers Élémentaire	Plus de visibilité et de communication sur les objectifs et axes
Puget-Théniers Maternelle	plus de simplicité dans certaines démarches
Puget-Théniers Maternelle	On a adorés participer à la preparation du potager un samedi matin. Je n'ai pas la possibilité d'être présente pour les goûters qui se déroulent à la sortie scolaire car je travail sur nice et rentre tard.
Touët-sur-Var	Des notifications via l'application ou par message pour ne rien louper .
Touët-sur-Var	Ent n'est pas adaptée pour des primaires. je trouve, il n y a pas assez de support papier pour suivre les leçons. La communication avec l ENT laisse à désiré. Si je devais chousir un support numérique, je choisirai pronote. Beaucoup plus visible.
Guillaumes	Séance d'échanges en direct
Beuil	Plus de rencontres parents prof et plus de propositions d'implication des parents dans la scolarité
Roquesteron	Je ne sais pas si cela fait partie de cette question, mais peut-être travailler avec d'autres Prestataires et sur d'autres sujets que le PN R
Péone-Valberg	-Plus de projets en lien avec l'histoire et la culture du territoire -Plus d'information sur les projets menés dans l'année. -Sensibilisation des enfants aux risques et dangers d'internet / des réseaux sociaux - Moins de numérique / d'écrans
Puget-Théniers Élémentaire	Comment protéger la faune et la flore locales
Touët-sur-Var	Horaire plus large le matin et le soir. Étude le soir. Utilisation de Pronote.
Villars-sur-Var	Utiliser les supports de l'association L214 pour sensibiliser à la compassion et au respect de tous les êtres vivants: https://education.l214.com/
Péone-Valberg	Travailler sur l'exclusion et l'empathie Impliquer davantage les familles dans le projet éducatif et les attentes des familles

Daluis	Un accueil périscolaire à Daluis - de l'éducation musicale sur Daluis ou Guillaumes
Puget-Théniers Élémentaire	Plus de communication
RPI Ascros-La Penne	Plus de partage de projets pédagogiques via le numérique et de rencontres ponctuelles entre les élèves des différentes écoles Alpes d Azur.
Puget-Théniers Maternelle	Activités parents enfants, plus de communication avec les parents . Plus d'anticipation sur les demandes particulières (déguisement, matériel à apporter...)
Roquesteron	Plus de sciences
Puget-Théniers Élémentaire	Des activités liés à l'environnement local, des activités culturelles. Des sensibilisations à une citoyenneté collaborative
Roquesteron	Mettre l'horaire d'accueil du périscolaire du matin un peu plus tôt. Un accueil le mercredi sur Roquesteron.
Toudon	Plus d'écoute et d'accessibilité
Puget-Théniers Maternelle	Musique et anglais

Ecole de scolarisation de votre/vos enfant.s	Commentaires sur l'ENT
Touët-sur-Var	Bien mais pas assez utilisé par les enseignantes c'est dommage.
Touët-sur-Var	Utilisé un peu par la maîtresse en début d'année puis plus du tout utilisé
Puget-Théniers Élémentaire	Tres bien jen suis ravie
Puget-Théniers Élémentaire	L. Ent devrait concerner l'école le périscolaire et le centre de loisir et peut être même la crèche pour un lien unique entre tous
Touët-sur-Var	Celui que nous avions l'année dernière me semblait plus fluide au niveau de la visibilité des posts.
Beuil	Je suis pas pour l'utilisation des écrans en milieu scolaire, car il est déjà suffisamment présent dans nos foyers
Puget-Théniers Maternelle	Parfait
Roquesteron	Je trouve l'application très simple d'utilisation et permet un visu des devoirs de la communication et tout autre avec l'enfant et l'enseignant Très pratique
Péone-Valberg	Très pratique pour la transmission d'information (devoirs, vie de la classe, informations diverses...) En revanche plus aucune d'interaction/réaction des parents (commentaires, likes...) comme il y avait avec le groupe WhatsApp.
Touët-sur-Var	Trop d'écran à l'école
Péone-Valberg	Facile d'utilisation
Toudon	Vraiment pas pratique d'utilisation et de connexion, pas beaucoup d'informations mises a jours.
Beuil	Très pratique
Touët-sur-Var	L'ENT n'est absolument pas pratique ! Il faut utiliser PRONOTE comme l'année dernière !
Roquesteron	Pratique pour les devoirs parfois mal noté par les enfants, et important pour la communication des événements et actualités de la classe
Péone-Valberg	C'est un très bon outil mais trop peu investi par l'accueil périscolaire
Puget-Théniers Élémentaire	👍

Puget-Théniers Élémentaire	Facile d'utilisation
Puget-Théniers Maternelle	C'est top
Puget-Théniers Élémentaire	Très peu d'échanges
RPI Ascros-La Penne	Parfait, ça nous permet de bien suivre les activités scolaires des enfants
Daluis	Interface difficile à manier
Puget-Théniers Élémentaire	Pratique aucun problème
Villars-sur-Var	facile d'accès
Beuil	Très pratique car la directrice est très peu communicante (quand elle est là)
Puget-Théniers Maternelle	Les photos dans les messages ne sont pas disponibles tout le temps
Puget-Théniers Élémentaire	Une utilisation de l'ENT pour l'ensemble des activités des enfants serait top. Si nous pouvions avoir un seul et unique outil de communication ça serait bien. Comme commence à l'être le site de la CCAA avec toutes les activités et accueils scolaires et extra scolaires
Touët-sur-Var	Application non intuitive
Touët-sur-Var	Je ne m'en sers pas souvent
Puget-Théniers Maternelle	Utilisation qui varie en fonction de l'enseignant

Ecole de scolarisation de votre/vos enfant.s	Quels axes d'amélioration, proposeriez vous sur le thème de la parentalité (Relation aux parents) ?
Roquesteron	Dans cette école, le relation avec les parents est déjà bien présente
Touët-sur-Var	Mettre plus de facilité pour ne pas payer les factures peri les jours où les maîtresses sont absentes (surtout quand on le sait au dernier moment et qu'on peut pas laisser nos enfants).
RPI Ascros-La Penne	Des services
Puget-Théniers Élémentaire	Partage de repas avec nos enfants.
Touët-sur-Var	faire des rencontres au sein de l'école pour permettre aux parents de se connaitre et de connaitre le lieux d'accueil de nos enfants. Cela pourrait nous permettre de voir le travail de nos enfant et de faire quelque chose avec eux.
Puget-Théniers Maternelle	Des Cafés parents. Cela peut-être sympa et ouvrir les portes aux parents qui n'ont pas toujours l'opportunité d'être présent.
Puget-Théniers Maternelle	souplesse sur certaines directives entre autres la cantine
Puget-Théniers Élémentaire	Journée ou activités parents enfants Lien avec les parents et le périscolaire et autre sur ent one avec possibilité d'envoyer des messages ou créer un blog avec images, le site portail famille pourrait aussi prendre en compte la crèche de fait il y aurait un seul site pour la petite enfance.
Puget-Théniers Élémentaire	Plus de retour sur le quotidien des enfants au parents la technologie c'est bien mais le contact c'est bien mieux !
Puget-Théniers Maternelle	Participer à des activités parents enfants au sein de l'école
Entraunes	Beaucoup de communication à l'école D'entraunes entre la directrice et les parents d'élèves
Toudon	Plus de dialogue entre parents école maîtresse/parents. Trop distance, pas de lien à l'heure actuelle
Touët-sur-Var	Plus de journées où les parents sont conviés pour participer à la vie de la classe.
Roquesteron	Je trouve que la relation enseignant parents et parents d'élèves se fait très bien. Peut-être rencontrer L'équipe du périscolaire, envisager peut-être une réunion en début d'année
Péone-Valberg	-Meilleure communication sur l'équipe encadrante du périscolaire et les projets proposés. -Plus associer les équipes du périscolaire aux temps festifs de l'école (Kermesse, fête de Noël...) pour créer du lien avec les parents -Si ça ne se fait pas déjà organiser une réunion de rentrée comme font les maitresses ?
Touët-sur-Var	Rien a proposer car tout est fait
Péone-Valberg	Optimiser One Pocket et son utilisation
Puget-Théniers Élémentaire	Pour moi tout est déjà en place, même en terme de communication il y a eu beaucoup d'amélioration, avec des numéros de contacts téléphoniques donnés en début d'année et maintenant avec le site One connect où l'info circule en temps réel.
Puget-Théniers Élémentaire	Plus de communication

Beuil	Une communication plus efficace .
Touët-sur-Var	J'aimerais un conseil de classe également en fin d'année. Nous avons un seul conseil de classe en début d'année. Un autre conseil en fin d'année serait une occasion d'échanger sur les progrès, les réussites, les éventuels échecs de l'enfant.
Villars-sur-Var	Aucun klassly nous permet de suivre les enfants
Guillaumes	Moments parents/enfants
Villars-sur-Var	Organiser une réunion de bienvenue pour tous les parents de petite section. Faire une journée par an de rencontres entre parents pour créer du lien.
Beuil	Plus d'échange parents professeur
Puget-Théniers Maternelle	Une journée ou soirée avec "repas" pour tous les parents de l'école, les enseignants et les animateurs en début d'année pour créer le lien.
Guillaumes	Des animations en familles les week-ends ou pendant les vacances scolaires.
Touët-sur-Var	Je voit pas d améliorations à proposer
Puget-Théniers Maternelle	Journée de familiarisation qui dure plus longtemps et avec les deux parents s'ils les souhaitent
Péone-Valberg	Intégrer davantage les parents dans la vie scolaire : temps d'échange avec l'enseignant, partenariat ecole/familles sur le programme scolaire de l'année pour investir les familles dans la scolarité de l'enfant, matinées enfants/parents en classe ou journées des familles à l'école sur des thématiques spécifiques.
Puget-Théniers Élémentaire	Un programme pour les enfants non francophones
Puget-Théniers Élémentaire	Plus d'accès à l'école pour les parents
Villars-sur-Var	Amélioration des transmissions pour les maternelles au périscolaire
RPI Ascros-La Penne	Je n'ai pas de proposition particulière a soumettre.
Villars-sur-Var	Communication sur les temps périscolaire
Puget-Théniers Élémentaire	Continuer les rencontres parents-instituteurs Qui sont très utiles
Toudon	Plus d écoute
Péone-Valberg	Plus de communication
Roquesteron	Regulariser le café des parents
Puget-Théniers Élémentaire	Meilleure communication sur les espaces potentiels qui aide et propose des ateliers sur la parentalité. Présence de ces acteurs aux entrées et sorties des élèves de l'école. Lien entre les différents acteurs pour accompagner les parents en difficulté

Ecole de scolarisation	Entrée PS	Est-ce que des organisations particulières ont été mises en place ? (Passerelle, journées de familiarisation, visite des locaux, rencontre avec la maitresse, ...) Précisez ?
Roquesteron	6	Oui lors de son inscription, mon enfant a pu visiter l'école et les classes
Beuil	7	Visite des locaux, rencontre avec la maîtresse
Touët-sur-Var	5	non
Puget-Théniers Maternelle	7	Passerelle, quelques heures oui de la crèche à l'école maternelle . Visite des locaux oui. Rencontre avec la maîtresse oui. C'étais TOP
Puget-Théniers Maternelle	7	visite de l'école, rencontre avec la maitresse
Daluis	7	Visite des locaux et rencontre de la maîtresse
Puget-Théniers Maternelle	6	Rendez vous avec la maîtresse.
Entraunes	7	Oui, visite des locaux et avec la maîtresse
Puget-Théniers Élémentaire	7	Visite des locaux
Puget-Théniers Maternelle	7	oui rdv et info
Touët-sur-Var	7	Oui
Touët-sur-Var	7	Rendez vous avec la directrice , visite de la classe avec l'enfant, sieste à la maison pendant toute sa première année.
Puget-Théniers Maternelle	7	Organisation parfaite
Roquesteron	7	L'entrée en petite section en 2018 pour mon enfant s'est très bien déroulée. Cependant je trouve que la familiarisation avec l'école est peu présente avant la rentrée scolaire. La visite des locaux s'est fait trop rapidement ainsi que la rencontre avec la Maitresse peut-être prendre plus le temps
Péone-Valberg	7	-Visite de l'école avant la première rentrée avec la crèche - Très bonne prise en charge par l'enseignante et l'ATSEM qui a permis une adaptation rapide de mon enfant. -Adaptation pendant le temps de sieste pour mon enfant qui ne faisait pas la sieste (temps calme avec musique classique) -L'accueil en périscolaire sur les premières années a été beaucoup plus compliqué (avant Alpes d'Azur) = mauvaise gestion relationnelle avec les enfants, grosses difficultés d'inscription et de communication avec l'équipe administrative, personnel encadrant trop changeant. Il y avait un vrai rejet de mon enfant sur les premières années
RPI Ascros-La Penne	7	Oui
Puget-Théniers Élémentaire	7	Rencontre début d'année. Explication de la méthode de travail et fonctionnement en classe
Puget-Théniers Élémentaire	6	Oui avec la crèche
Péone-Valberg	7	Oui avec la crèche
Touët-sur-Var	7	Visite des locaux pour les parents
Péone-Valberg	6	Visite , rencontre avec la maîtresse
Puget-Théniers Élémentaire	7	Ma fille a eu des temps d'adaptation, de rencontre avec les maitresses et surtout pour se familiariser avec l'école maternelle.
Touët-sur-Var	7	Oui : rencontre, visite classe, locaux et réunion.
Touët-sur-Var	7	Top
Villars-sur-Var	7	Klassly

Guillaumes	7	Rencontre avec la maîtresse et visite de l'école lors d'un entretien individuel en amont de la rentrée + possibilité de rester 30' avec l'enfant le jour de la rentrée.
Puget-Théniers Maternelle	7	Visite des locaux trop rapide
Roquesteron	7	Mes enfants n'ont pas commencé leurs scolarité à Roquestéron
Villars-sur-Var	6	Non rien
Beuil	6	Entre le covid et les attentats l'école n'était pas accessible aux parents
Puget-Théniers Maternelle	7	Visite de l'école avec la crèche. Il serait intéressant d'avoir une passerelle avec plusieurs temps dans la vie de la classe.
Daluis	7	Oui l'accueil à été très progressif, tout en douceur, parfait pour que mes enfants se sentent bien.
Péone-Valberg	4	Une visite d'une matinée est organisée à l'école. Les enfants accompagnés par les professionnels de la crèche vont partager un temps à l'école pour découvrir les locaux et l'organisation d'une matinée.
Puget-Théniers Maternelle	7	Rencontre avec la maîtresse
Malaussene	7	Aucune, car ma fille a était inscrite le 1er jour de la rentrée. Mais la maîtresse ma contacté en août pour échanger avec nous.
Puget-Théniers Élémentaire	7	👍
Puget-Théniers Élémentaire	5	Visite des locaux
RPI Ascros-La Penne	5	Demi journée d'accueil
Puget-Théniers Maternelle	6	Oui.
Villars-sur-Var	6	Avec la crèche
Roquesteron	5	Je n'ai pas pu y assister.
Roquesteron	5	Oui, visite, temps d'adaptation.
RPI Ascros-La Penne	7	Oui il y a eue une journée de familiarisation en fin d'années juste avant la rentrée.
Villars-sur-Var	6	Visite des locaux et rencontre avec la maitresse, demie journée de familiarisation
Beuil	7	Visite des locaux et rencontre des enseignants
Puget-Théniers Élémentaire	7	Oui
Puget-Théniers Élémentaire	2	Oui une heure avec la crèche
Toudon	5	Oui
Toudon	1	Journee familiarisation
Péone-Valberg	5	Non cause Covid
Beuil	1	Mon enfant a été scolarisé à 2 ans et demi en très petite section au lieu de petite section. Il devait passer en petite section le 1er janvier (date de son anniversaire 3 ans) mais la directrice ne l'a jamais fait Il a fallut se battre toute la maternelle et aller voir l'inspectrice pour qu'il ne redouble pas sa dernière année de maternelle sans raison
Roquesteron	7	C'était il y à maintenant plus de 5 ans

Enquête à l'attention des

Enseignant.e.s



Votre avis compte !

**Résultats
enquête**

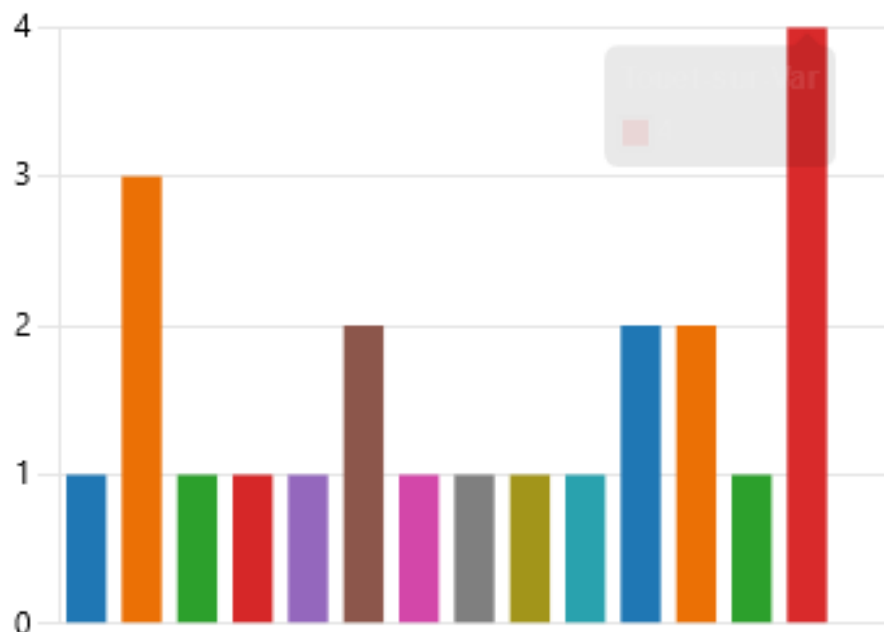
Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif du territoire de la communauté de communes Alpes d'Azur, nous effectuons une évaluation auprès de l'ensemble des coéducateurs.

Pour cela nous vous invitons à remplir le sondage en ligne.

Cela ne prendra pas plus de 5 minutes, et ces retours sont essentiels, pour nous aider à façonner l'avenir de notre projet éducatif du territoire Alpes d'Azur.

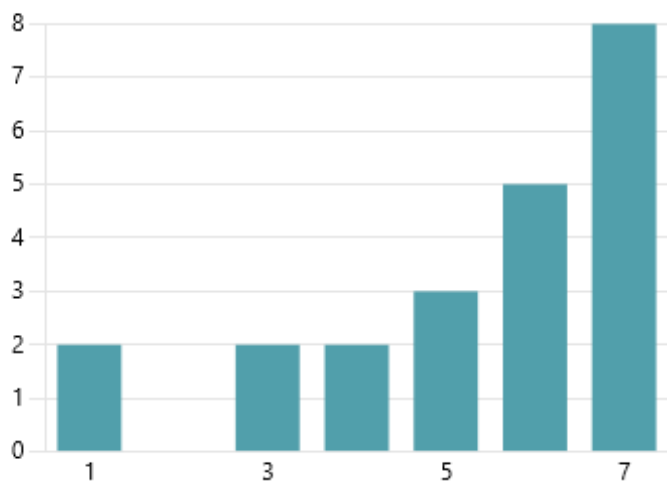
Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Vous exercez sur l'école de



En tant que partenaire éducatif, comment percevez vous la qualité des relations avec la collectivité ?

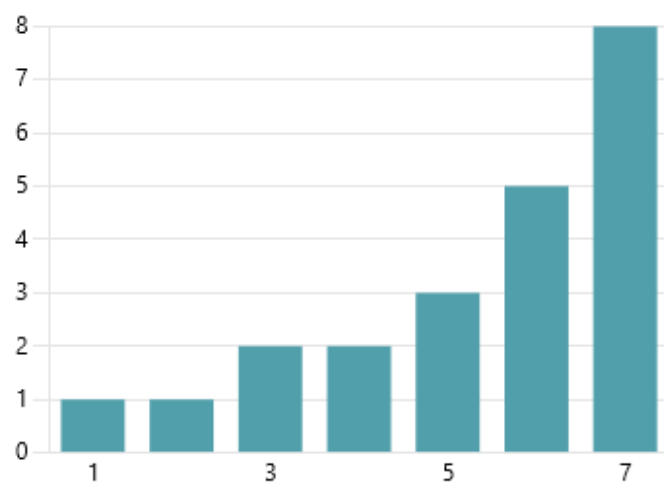
7.6/10 Seulement 4/22 en dessous de la moyenne



En tant que partenaire éducatif, comment percevez vous le rôle de la collectivité vis-à-vis du temps scolaire

7.6/10 Pour 6 enseignants sont en dessous de la moyenne

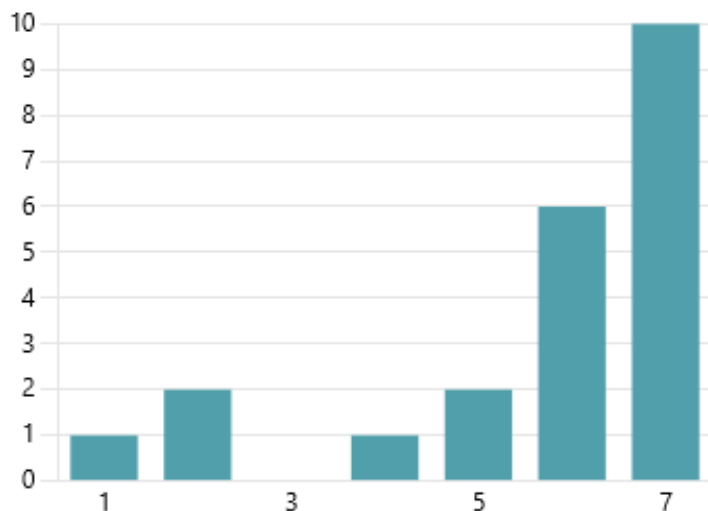
Pour 16 enseignants ça s'est très bien passé



Comment évaluez-vous les projets impulsés par Alpes d'Azur (Devenir éco-citoyen, Journée Olympique...)

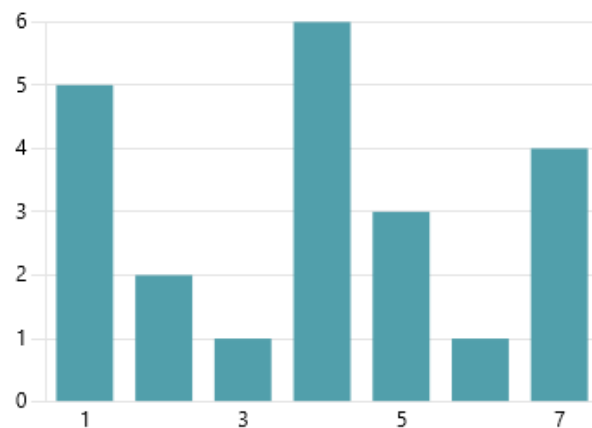
8.1/10 4 enseignants ont votés en dessous de la moyenne

Une large majorité 81 % sont satisfait des projets proposés



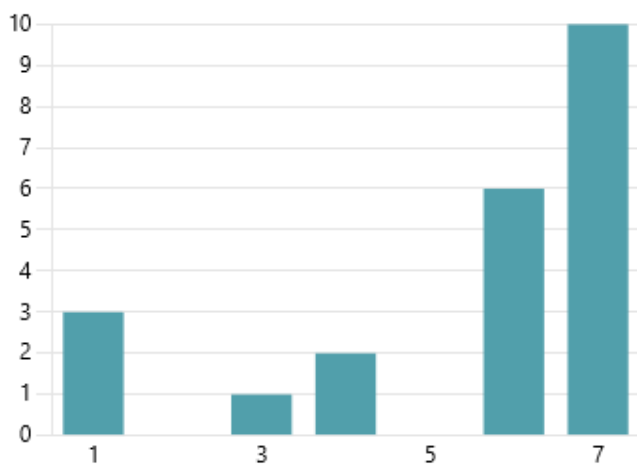
Comment évaluez-vous la passerelle "mode de garde petite enfance" - petite section sur votre école ?

5.5/10 7 enseignants ont votés en dessous de la moyenne



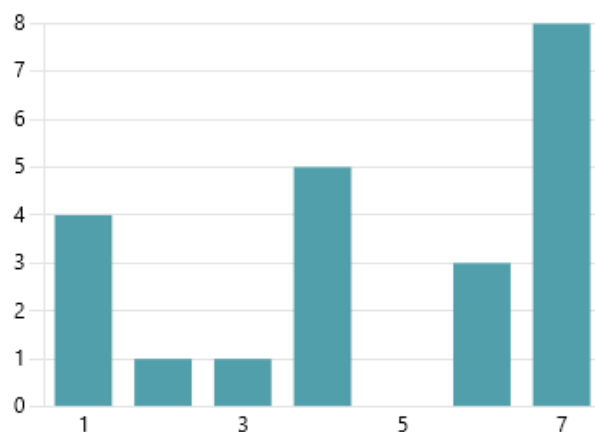
Comment évaluez-vous l'arrivée de la référente handicap depuis octobre 2020 ?

7.9/10



Êtes vous satisfait de la mise en place de l'ENT (Espace Numérique de Travail) One ?

6.68/10 Une large majorité sont satisfait de la mise en place de l'ENT



Avez-vous bien identifié cette personne ?

● Oui
● Non

La grande majorité des enseignants ont repérés la référente handicap

20
2



Indiquez des exemples de collaborations réussies ou à améliorer :

Programme Watty, Olympiades et partenariat avec la LPO sont des collaborations réussies.	A améliorer: les délais de travaux sont assez longs organiser la rédaction du PPMS en partenariat avec la CCAA et non la direction seule car les problèmes de sécurité sont gérées par la collectivité (brise vues grillage, visiophone...)
Olympiades	Parfait
composteur dans l'école +interventions	Conseil d'école, divers projets
Le positif : mise en place de règles de vie en commun en début d'année ; bonne communication ; collaboration (prêt de matériel, aide logistique...) A améliorer : aménager un à deux temps dans l'année pour se réunir entre personnel de l'éducation nationale et intercommunal pour améliorer notre collaboration (sécurité, projets communs, règles de vie, cohérence...).	Périscolaire Animations proposées (Développement durable : ex Watty, Sportives...)
Interventions Watty de très bonne qualité, interventions jardinage	La gestion des conflits durant les temps périscolaires est bien faites
collaboration réussie : fresque de l'école à améliorer : temps de concertation à mettre en place entre les animateurs et les enseignants pour améliorer encore le temps de la pause méridienne.	Accueil périscolaire +++
activités développement durable réussies	Interventions
Projets inter école-périscolaire et relations privilégiées avec l'équipe du périscolaire. Temps de formation : escape game à Beuil-Valberg et langue vivante.	Collaborations réussies : interventions extérieures proposées - journée olympique - prise en compte des besoins de travaux et réalisation assez rapide
Animations variées, motivantes pour les élèves et enrichissantes	Informatique - WATTY - Kinouriki - Les olympiades - savoir nager - savoir rouler ...
re-végétalisation des espaces cour	Journée olympique
+ : Interventions variées et possibilité pour chacun des enseignants de choisir ce qui l'intéresse - : Du fait de la communication directe de ces activités aux parents, ceux-ci nous demandent de rendre des comptes lorsque certaines activités ne sont pas choisies pas l'école - : Atsem pas présente durant tout le temps de classe	Journée olympique, Organisation générale quotidienne

Maternelles : pour vous, quelles sont les propositions d'améliorations que la collectivité peut apporter à la qualité d'accueil des élèves de maternelle (matériel, humain et pédagogique) ?
Pour une meilleure qualité d'accueil notamment en début d'année les 3 premières semaines, une personne supplémentaire pour l'accueil du matin, la cantine et le coucher serait vraiment nécessaire pour que ces temps soient mieux pris en compte. Les enfants ont besoin d'être rassurés, encadrés, les premières semaines sont cruciales.
Pendant le temps de classe, l'ATSEM doit pouvoir travailler avec les enfants suivant les consignes de l'enseignante. Si la CCAA veut donner des tâches à l'ATSEM, il faut qu'elle puisse les faire hors temps de classe mais sur son temps de travail.
Matériels : matériel de sport (vélos, draisines, trottinettes) car cela représente un coût trop important pour être financé sur le budget "fournitures" alloué.
Prise en compte des maternelles dans le financement du savoir nager. Roquestéron : améliorer l'insonorisation de la salle de classe, aménager des points d'ombre dans la cour (devis réalisé).
Amélioration de l'espace sanitaire avec des lavabos adaptés au nombre et à la taille des enfants. Développement du coin jardin avec point d'eau Matériel motricité et vélos
Maintenir la présence des ATSEM pour favoriser une relation rassurante avec les jeunes enfants /avoir des espaces extérieurs aménagés avec jeux de cœur (toboggan, cabane, mur pour grimper).
Renouvellement et enrichissement du matériel ludo-éducatif
Cloisonner les toilettes entre les maternelles et les élémentaires (question de pudeur de certains cycle 2-3, qui voient les maternelles aux toilettes).
Des aménagements de l'école : nombre de WC et de vasques, accessibilité (escaliers)... Présence de l'ATSEM en classe sur la totalité du temps scolaire Que l'ATSEM n'ait pas à gérer les remplaçants du périscolaire sur le temps de classe quand quelqu'un est absent (montrer les locaux, les produits, ouvrir la salle, etc). Aménagement de la cour de récréation
re-végétalisation des espaces cour
Plus de personnel sur le temps périscolaire (accueil, cantine).

Si oui, que vous apporte-t-elle ?
Aide avec des enfants dont le comportement est difficile, dialogue avec les parents, proposition de matériel adapté pour des enfants en situation de handicap, présence lors des équipes éducatives. Dialogue facile, écoute
disponibilité, écoute, réactivité, professionnalisme
Des conseils, une aide lors des EE et ESS, une aide administrative pour les parents, des équipements utiles aux élèves à besoins.
Des pistes pour la prise en charge d'un élève pour lequel je ne pensais pas qu'il y ait d'aides.
Un accompagnement des familles et un suivi des dossiers; un lien privilégié entre l'équipe enseignante et la CCAA.
Des outils, des idées de matériels et de l'écoute.
Conseils si besoin (orientation d'un élève) Accompagnement des familles Apport de matériel (coussin, casque anti-bruit)
une présence de la CCAA pour la partie périscolaire au sein des réunions ESS et des outils à disposition pour les élèves à besoin particulier
Je n'ai presque jamais été en contact avec elle, son rôle n'est pas très clair et nous ne l'avons jamais vu sur Guillaume.
re-végétalisation des espaces cour
Suivi de dossiers et aide aux familles
Réponses aux questionnements notamment en terme d'orientation pour les diagnostics ou la prise en charge auprès des professionnels- lien intermédiaire entre les enseignants et les parents -facilite les démarches administratives pour les parents - regard extérieur sur l'enfant
Apports de matériels pédagogiques + Echanges réguliers
Pour l'instant pas besoin de ses services, mais sait-on jamais...

De quelle manière avez-vous pu mettre en place le programme Phare ? Citez des exemples d'actions.	
Pas encore eu l'occasion de le mettre en place	ateliers débats à partir de situations vidéos fictives ateliers partage d'émotions par rapport à des situations fictives
Pas d'action.	Débat en classe
pas concerné	Il n'a pas été nécessaire de le mettre en place à l'école pour le moment. Un paragraphe a été ajouté au règlement intérieur suite à la rédaction du plan de prévention.
Mise en place en 2022 : affichage des coordonnées de l'équipe ressource de la circonscription ; 10 heures de formation par élève de prévention du harcèlement, mise en place de conseils des élèves, utilisation une fois de la grille des signaux faibles (Eduscol) ; mise en place du plan de prévention avec pour but de créer un climat scolaire serein.	Pas de situations qui le nécessitent dans notre école
Discutions en classe à partir d'un album	Plan d'action mis en place
messages clairs intervention de la gendarmerie sur le harcèlement	Participation à la journée nationale Plan de prévention mis en place
Discussions en classe, et résolution de situations avec le questionnaire	Lectures
Situations de discussions entre enfants; dialogue avec les familles.	Amélioration du climat scolaire en proposant différentes activités de coopération, les messages clairs pour la résolution de conflits, un travail quotidien sur les émotions, un travail quotidien sur le fait de savoir dire "stop" à l'autre et de lui exprimer son désaccord mais aussi de recevoir et accepter le "stop" de l'autre.
Débat entre élèves et élèves - enseignante - atsem	Réunion de l'équipe pédagogique + Echanges avec tous les acteurs du système éducatif + Mise en place d'un protocole si besoin
re-végétalisation des espaces cour	Pas de mise en place pour l'instant
Mises en situation, scènes Travail en classe autour d'albums Messages clairs Travail important sur les sentiments	Pas concerné

Dans quelle mesure la collectivité peut-elle vous apporter son aide sur le thème du harcèlement ?	
Propositions pour les maternelles pour les sensibiliser, aider à développer l'empathie.	Soutien parental
jeux de rôles	Intervention d'un spécialiste, témoignages ??
Créer de la cohérence dans la manière de traiter les situations qui relèvent peut-être du harcèlement entre personnel de l'EN et intercommunal. Travailler ensemble sur des projets permettant d'améliorer le climat scolaire.	Relation avec les parents si besoin
Intervention de personnes qualifiées avec ateliers ludiques	Rendre disponible du personnel du périscolaire pour participer à des conseils de maîtres/ maîtresses.
projets ou actions communes entre l'école et la collectivité	Fournir des supports (albums, vidéos)
Temps de discussion, de débat, de médiation	En proposant des interventions extérieures en classe avec des scénarios ciblés en fonction des âges. En étant ferme et en soutien des équipes en cas de harcèlement.
En proposant des interventions sur ce thème.	Interventions sur le vivre ensemble + les dangers du numérique + échanges entre collègues
animation sur le thème du harcèlement	lier périscolaire et temps scolaire sur ce thème
Des interventions sur le harcèlement.	Travail sur la place et le rôle des parents
re-végétalisation des espaces cour	

Quelles propositions d'évolutions voudriez-vous voir apparaître dans le prochain PEDT ?
Renforcer les liens avec les acteurs sociaux du secteur. Développer les pratiques artistiques et culturelles. Favoriser le lien avec les familles en difficulté ou de langue étrangère.
Toutes propositions permettant d'améliorer la collaboration entre les personnels (aménagement de temps de travail...), de favoriser la pratique du sport pour tous.
Accentuer le parcours culturel
Plus de temps de concertation entre les animateurs et les enseignants (PPMS, projet pédagogique pour le temps de la pause méridienne...)
Devoirs faits sur le temps de péri le soir
Un projet liant l'école et la communauté de communes permettant de mettre des actions en faveur du bien-être ensemble, de la communication non-violente.
Développement notion du changement climatique et adaptations
Laisser plus de temps libre aux enfants sur les temps périscolaires, particulièrement le soir
re-végétalisation des espaces cour
rédaction commune du PPMS école / CCAA, sécurisation des écoles, projets artistiques et culturels proposés
Améliorer la restauration.
- des actions concernant l'impact des écrans tant pour les enfants que pour les parents
Très bien comme ça pour l'instant
Plus de propositions pour des activités sportives sur le temps scolaire pour tous les élèves.

Enquête à l'attention des

**Animateur.trice.s, ATSEMS,
Agents polyvalents, ...**



Votre avis compte !

Résultats enquête

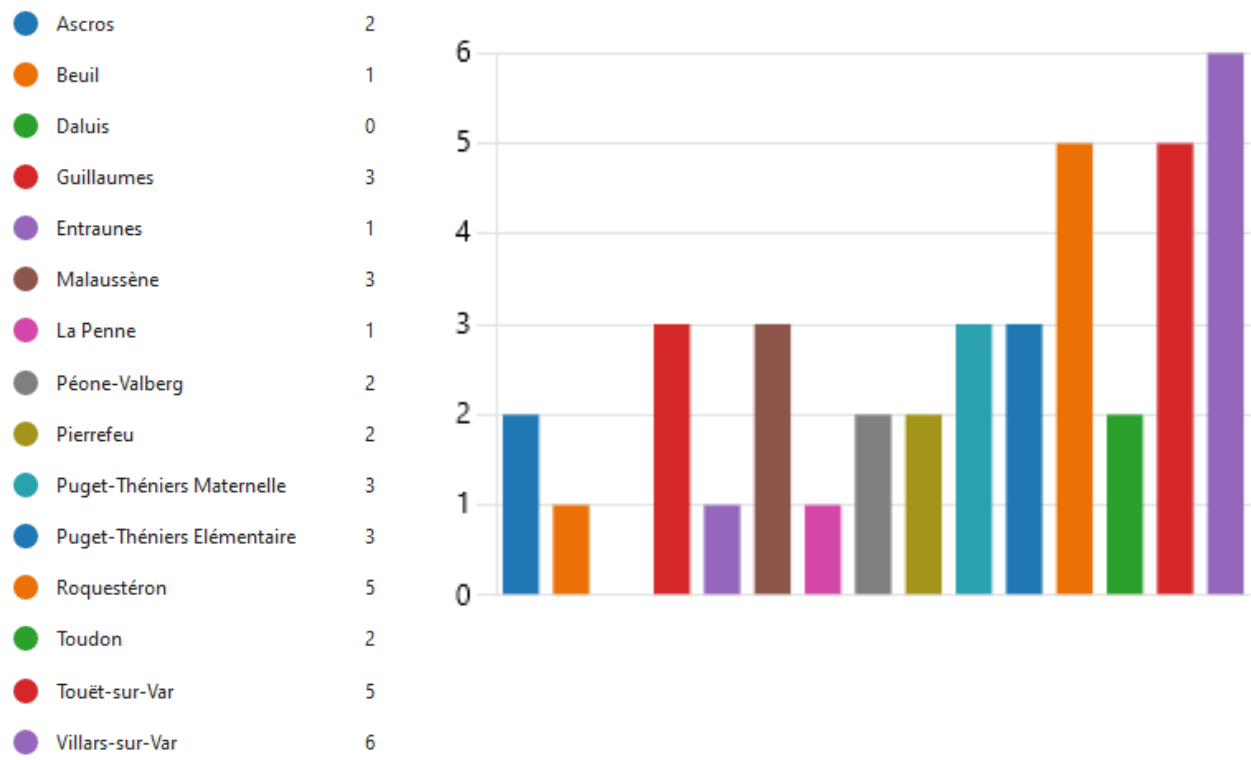
Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif du territoire de la communauté de communes Alpes d'Azur, nous effectuons une évaluation auprès de l'ensemble des coéducateurs.

Pour cela nous vous invitons à remplir le [sondage en ligne](#).

Cela ne prendra pas plus de 5 minutes, et ces retours sont essentiels, pour nous aider à façonner l'avenir de notre projet éducatif du territoire Alpes d'Azur.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Vous exercez sur quelle école ?

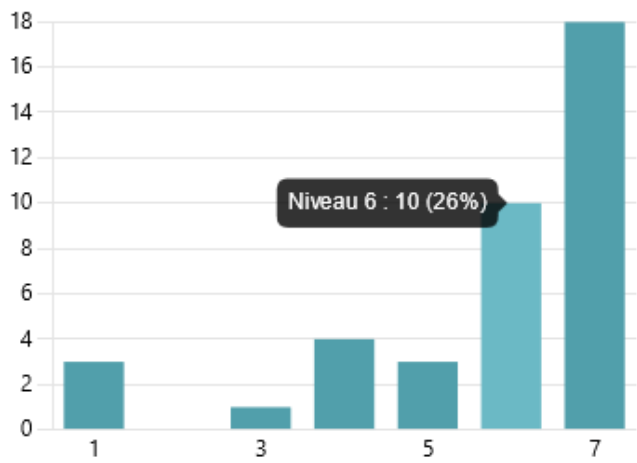


Comment évaluez-vous votre collaboration avec les enseignants ?

Sur votre école, est-ce que vous arrivez à mettre en cohérence les projets d'école et projets d'animation ?

8.1/10 Seulement 4/39 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 72% se sont positionnés sur 6 et 7



Est-ce que les locaux et certains jeux (vélos, livres, jeux de société, matériel numérique,...) sont mutualisés avec l'école ?



● Oui
● En partie
● Non

19
16
4



Péone-Valberg	Non
Puget-Théniers Maternelle	Non
Puget-Théniers Elémentaire	Non
Puget-Théniers Elémentaire	Non
Puget-Théniers Maternelle	Non
Ascros	Non
Villars-sur-Var	Non
Pierrefeu	Non
Ascros	Non
Guillaumes	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Puget-Théniers Maternelle	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Pierrefeu	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Péone-Valberg	Oui
Guillaumes	Oui
Beuil	Oui
Roquestéron	Oui
Roquestéron	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Malaussène	Oui
Toudon	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Toudon	Oui
Roquestéron	Oui
Roquestéron	Oui
Guillaumes	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Entraunes	Oui
Puget-Théniers Elémentaire	Oui
Malaussène	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Roquestéron	Oui
La Penne	Oui
Malaussène	Oui
Touët-sur-Var	Oui

Adoptez vous des règles communes à l'école ?



● Oui
● En partie
● Non

27
12
0



Péone-Valberg	En partie
Puget-Théniers Elémentaire	En partie
Puget-Théniers Elémentaire	En partie
Puget-Théniers Maternelle	En partie
Ascros	En partie
Villars-sur-Var	En partie
Guillaumes	En partie
Villars-sur-Var	En partie
Péone-Valberg	En partie
Roquestéron	En partie
Roquestéron	En partie
Villars-sur-Var	En partie
Touët-sur-Var	En partie
Toudon	En partie
Roquestéron	En partie
Roquestéron	En partie
Pierrefeu	Non
Puget-Théniers Maternelle	Non
Pierrefeu	Non
Touët-sur-Var	Non
Puget-Théniers Maternelle	Oui
Ascros	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Guillaumes	Oui
Beuil	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Malaussène	Oui
Toudon	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Roquestéron	Oui
Guillaumes	Oui
Entraunes	Oui
Puget-Théniers Elémentaire	Oui
Malaussène	Oui
Touët-sur-Var	Oui
La Penne	Oui
Malaussène	Oui
Touët-sur-Var	Oui

Péone-Valberg	En partie
Puget-Théniers Elémentaire	En partie
Villars-sur-Var	En partie
Guillaumes	En partie
Villars-sur-Var	En partie
Villars-sur-Var	En partie
Toudon	En partie
Puget-Théniers Maternelle	En partie
Villars-sur-Var	En partie
Guillaumes	En partie
Villars-sur-Var	En partie
La Penne	En partie
Puget-Théniers Elémentaire	Oui
Puget-Théniers Maternelle	Oui
Ascros	Oui
Péone-Valberg	Oui
Roquestéron	Oui
Roquestéron	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Roquestéron	Oui
Roquestéron	Oui
Pierrefeu	Oui
Pierrefeu	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Puget-Théniers Maternelle	Oui
Ascros	Oui
Villars-sur-Var	Oui
Beuil	Oui
Malaussène	Oui
Toudon	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Roquestéron	Oui
Guillaumes	Oui
Entraunes	Oui
Puget-Théniers Elémentaire	Oui
Malaussène	Oui
Touët-sur-Var	Oui
Malaussène	Oui
Touët-sur-Var	Oui

Comment jugez-vous l'inclusion des enfants en situation de handicap sur les accueils périscolaires ?

● Satisfaisante 24
● Insatisfaisante 15



Avez-vous bien identifié cette personne ?

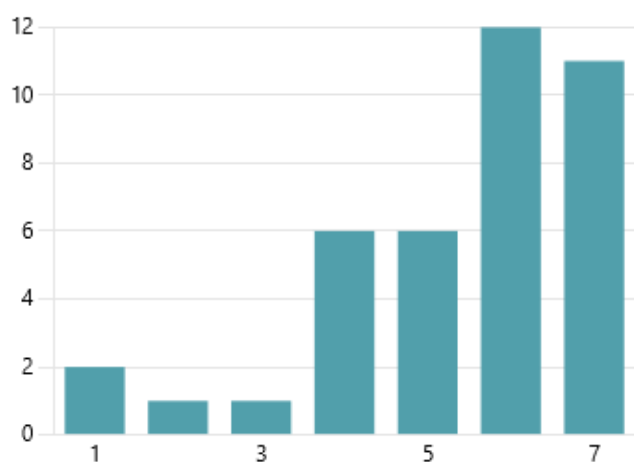
Péone-Vaiberg	Non
Villars-sur-Var	Non

● Oui 37
● Non 2



Comment évaluez-vous la qualité de la collaboration et des relations entre vous et les familles ?

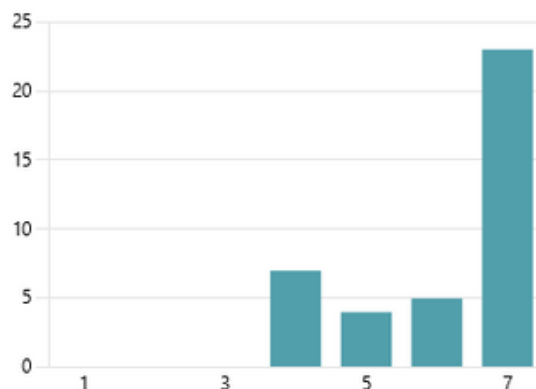
7.7/10 Seulement 4/39 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 59% se sont positionnés sur 6 et 7



Comment évaluez-vous l'arrivée de la référente handicap depuis octobre 2020 ?

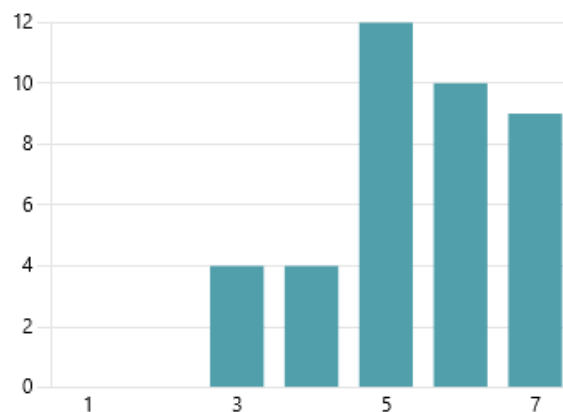
8.8/10

0/39 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 72% se sont positionnés sur 6 et 7



Comment évaluez-vous la politique d'information aux familles (fonctionnement de l'accueil, tarification, menu, programme d'activités, ...) ?

7.7/10 Seulement 4/39 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 49% se sont positionnés sur 6 et 7



Sur votre école, est-ce que les enfants ont été sensibilisés aux richesses du territoire, patrimoine local et/ou environnement naturel, en temps d'animation au cours des 2 dernières années?



Au cours des 2 dernières années, avez-vous établi des partenariats pour des activités ou projets communs ? (Exemple : enseignants, parents, bénévoles, associations, ferme, bibliothèque,...)



Avez-vous pu assister à la mise en place de la Passerelle structure petite enfance/ école ?

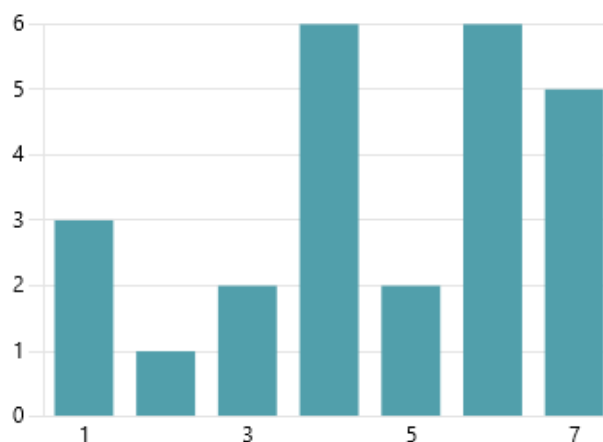


Comment évaluez-vous la passerelle "mode de garde petite enfance" - école sur votre école ?

Seulement 6/39 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 44% se sont positionnés sur 6 et 7

6.6/10



Quelles propositions d'évolution feriez-vous sur l'organisation des accueils périscolaires et extrascolaires ?
Jeux éducatifs, jardinage...
Suivant les écoles et suivants les difficultés rencontrées dans la mesure du possible renforcer les équipes pour être plus à l'écoute
Intervention des parents et autres sur des ateliers jeux, bricolage. Intervenant extérieur activités sportives, culturels.
Beaucoup de choses sont déjà mises en place.
Proposer un accueil périscolaire le matin
Périscolaires, je ne sais pas ce qu'ils font, je sais que lorsqu'il y a des repas à thème les enfants préparent des décors pour l'événement mais en dehors de ça je ne suis pas au courant; Extrascolaires, du jardinage peut-être puisque nous avons des jardinières et désormais du compost.
Harmonisation du fonctionnement des accueils périscolaires dans chaque école : durée du temps méridien suffisant, rituels (lecture des menus/retour au calme quand trop de bruit...), règles communes. Je rajouterai en tant que maman d'une enfant scolarisée, accompagnement et formations des agents d'animation à la gestion des conflits, et à la pédagogie des enfants.
Nous avons besoin d'un accueil périscolaire plus large au niveau des horaires étant assez isolé. De plus nous n'avons aucun mode de garde proche pour les mercredis et vacances scolaires.
Ce qui est déjà mis en place me semble tout à fait correct Les idées et évolutions se mettent en place au fur et à mesure
Mettre en place un système d'astreinte pour que l'école soit sûre d'être toujours ouverte à 7h00 du matin. Ex: Astreinte lundi: telle personne Astreinte mardi: telle personne etc...
Plus de moyens
se détendre ! Les enfants passent beaucoup de temps à l'école, le péri et extra doivent être pour moi des moments de connaissances de soi et des autres, de Vivre ensemble, de joie de jeux sans concurrence, sans "le plus beau, le mieux fait" Juste Vivre ensembles
Plus de réunion d'information
Faire des sorties ?
Faire des activités sportives avec les enfants des jeux éducatifs. Organiser des petits groupes pour faire parler les enfants et être à leur écoute (essayer d'anticiper les petits problèmes de chacun)
Collaborer avec l'équipe pour des projets communs
En périscolaire mettre en place un système d'astreinte pour l'ouverture de l'école comme une sorte de plan B si l'animatrice du péri matin à un souci pour ouvrir.

Quelles propositions d'évolutions voudriez-vous voir apparaître dans le prochain PEDT ?
Aménager et renforcer les équipes suivant les écoles
Parentalités, (sensibilisation des parents des actions mis en place à l'école sur le développement durable) .
Faire découvrir aux enfants des métiers oubliés avec des vidéos par exemple, les gestes de 1er secours, le code de la route et la morale pour le respect de l'autre...
Evaluation du temps méridien pour amélioration du temps repas. Valeurs commune des écoles à travailler avec les enfants (partage/bienveillance/respect ...). Inclure l'agent de cantine dans des projets d'animation (échange sur les menus/gaspillage/tri/compost/décoration salle menu à thème ...) afin de créer de l'interaction entre celui-ci/les enfants/l'équipe animation et les enseignants (avec mise en place de temps dédié à ces projets). A ce jour l'agent de cantine est "isolé". Revoir le "dispositif" d'incidents qui, à titre personnel, présente une grande lacune : absence de suivi sur les conséquences qui découlent d'un incident.
Mise en place de règles de vie et de cadre au sein d'une même école commune
Le langage des enfants dans les cours d'école. - Le respect des enfants envers les animateurs.
Peut être faire plus participer les enfants (de quoi ont-ils envie, besoin, les possibilités offertes, ?)
Plus de lieu de parole
plus de prévention, d'animation autour des rapports entre enfants (harcèlement), autour des écrans, essentiellement le téléphone qui est un fléau (dépendance, vecteur de choses malsaines)
Lors de ce type d'animation ou autre, inviter les parents ou un délégué afin qu'ils soient eux aussi informés.
Tout ce qui peut permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps périscolaire tout en respectant leur droit au temps libre
Avoir un terrain pour pouvoir faire tout au long de l'année des plantations.
Des horaires préférentielles pour le piano afin de permettre aux enfants de profiter du piano et de l'ACM

Au cours des 2 dernières années, qu'avez-vous établi des partenariats pour des activités ou projets communs ? (Exemple : enseignants, parents, bénévoles, associations, ferme, bibliothèque,...)
Nous avons fait plusieurs marches aux alentours de l'école.
La bibliothèque pour réaliser nos projet
Plusieurs bénévoles sont présents sur l'école (bibliothèque jardin,...) et sont présents à la demande selon les possibilités sur le temps périscolaire. De plus certains parents sont présents pour apporter du matériel de récupération ou pour nous aider à ramasser des feuilles par exemple. Les associations sont également présente pour prêter du matériel,...Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les acteurs locaux.
Une conteuse est venue raconter et leur a appris une chanson. Une fois par semaine nous emmenons les enfants se promener dans le village " à la découverte de mon village". Nouveau projet en cours: faire venir au sein de l'école pendant la pause méridienne, quelques collégiens pour communiquer avec Les élémentaires "la vie au collège ".
jardin partagé,balades, spectacles .
Bénévole et association sportive
Parc du mercantour
Projet inter générationnel
Avec enseignante potager , le péroco a fait les semis . Avec parents projet de faire découvrir certains métiers de la montagne , ils sont venus au sein du péroco avec leur ruche pour l'apiculteur , les agneaux pour la bergère , ONF , Photographe animalier , métier autour de l'eau . Partenariat avec médiathèque sur l'art . Avec asso des parents réalisation puis vente de déco pour voyage scolaire .
Sortie en plein air avec les maîtresses
Bibliothèque Bulles d'aire
Nous avons fait venir une conteuse (bénévole). Tous les lundi nous sortons nous balader dans la forêt (les Oliviers). Vers le mois de juin nous allons au lavoir.
Projet rivière sur la représentation de l'importance de notre rivière en video
MFR (Guillaumes), Foires de Guillaumes, Médiathèques (Valberg/Guillaumes); Fermes; Ecole; Témoignages; Intervenants ect
Des promenades avec les enseignants dans nos montagnes et aidé l'APE et le comité des fêtes de Toudon quand y a des prestations
Parc du mercantour

Pensez-vous qu'il est nécessaire d'améliorer la communication avec les familles ? si oui, comment ?

Oui, communiquer sur les actions mises en place dans certaines écoles (suivi gaspillage, sensibilisation aux gaspillages, retours des menus), communiquer sur les actions mises en place pour la qualité des repas. Beaucoup de parents ont un retour très négatif sur la qualité des repas fournis à leur enfant, dommage car ce n'est pas la réalité

Par le biais d'échanges entre les parties qui encadrent l'enfant

Oui, communication via ONE. Planning activités afficher sur les panneaux affichage.

certaines familles se sentent écartées de toutes décisions, que tout se passe sans eux et bien au dessus d'eux . Il est pour moi vital que chacun se sente concerné par la vie de l'école et de la communauté , et quel bonheur quand des projets communs émergent.

Dialogue et Écoute

Beaucoup d'informations sont à chercher donc certaines personnes n'ont pas le temps de chercher peut-être mettre plus d'informations en direct sur le lieu de l'école et non uniquement sur internet

Oui au niveau des informations à donner aux parents et la façon de le faire

Il est toujours essentiel de communiquer avec les familles. La communication est la base d'un bon fonctionnement.

Créer un groupe whatsapp " péri " avec tous Les parents dont leurs enfants sont inscrits .

Il y a une bonne communication déjà.

Communication, bref et répété

Il est toujours bon d'améliorer la communication avec les familles , c'est la base.

Il sera fort agréable d'avoir un panneau d'affichage pour exposer les plannings d'activités du péri.

En les faisant participer aux sorties

Une communication via le téléphone me semble plus facile pour certaines choses .

Je ne sais pas je ne communique pas avec les familles.. sauf tableau d'affichage pour les menus cantine

Je n'ai pas de communication avec les familles sauf tableau d'affichage pour les menus cantine

Mutualiser les outils de communication afin que les parents ne se perdent pas.

On peut toujours améliorer, peut être grâce à une plate-forme d'échanges animateurs/parents (partage de photos lors d'activités, de support d'activités, jeux etc...)

Peut être mettre des affiches plus grandes au portail

Si oui, que vous apporte-t-elle ?	
tres presente	Beaucoup d'aide à nos demandes
Des réponses rapides, un suivi lorsqu'il y a une inquiétude ou un problème plus important, une oreille attentive.	De la bienveillance et de l'aide
Des réponses à des questionnements	De la bienveillance et des réponses
Des pistes pour ces enfants en difficultés	Un accompagnement
Elle apporte du soutien face à ces enfants	des conseils , mais elle n est pas assez "reconnue ou présentée " auprès des enseignants
Aide avec enfant à charge	Du matériel. De la disponibilité. Des réponses si besoin et une aide
Des réponses à mes questions et aussi du matériel et support adaptés	Des solutions. Du matériel. Et des réponses si besoin
Ecoute, aide, rassure. trouve des solutions pour accueillir au mieux les enfants	Nous n'avons pas d'enfants en situation d'handicap sur ascros Mais nous savons que nous pouvons compter sur elle
Un support rapport à l'enfant concerné	Ressources et prise en charge individuelle indispensable
Lorsqu'elle se déplace sur notre école, elle s'adapte directement à la difficulté de la situation.	Cette personne nous est très utile car nous pouvons nous confier sur nos ressentis face à des situations compliquées.
Conseils, aides, lien avec la hiérarchie	Aide et un bonheur de l'avoir
beaucoup d'écoute et de travail en commun pour élaborer des projets et trouver des solutions	Ses compétences et ses conseils
De l'aide pour s'adapter au mieux aux enfants porteurs de handicaps	Je ne suis en poste que depuis 2023, Sabrina est venu accompagner une journée mon équipe d'animation lors des vacances d'été afin d'encadrer un enfant en situation de handicap et nous donner des outils pour
Pas eu besoin de ses services encore	Elle m'apporte des très bon rapport sociaux, elle est très à l'écoute dans mon travail se qui est très important dans son métier
De très bon conseils	Beaucoup de tranquillité
Question soutien	

Enquête à l'attention des

Enfants de 3 à 12 ans



Votre avis compte !

**Résultats
enquête**

Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif du territoire de la communauté de communes Alpes d'Azur, nous effectuons une évaluation auprès de l'ensemble des coéducateurs.

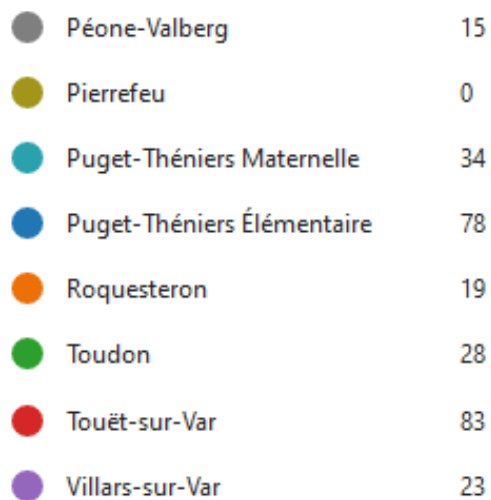
Pour cela nous vous invitons à remplir le [sondage en ligne](#).

Cela ne prendra pas plus de 5 minutes, et ces retours sont essentiels, pour nous aider à façonner l'avenir de notre projet éducatif du territoire Alpes d'Azur.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

1. Où vas-tu à l'école ? (0 point)

[Plus de détails](#)



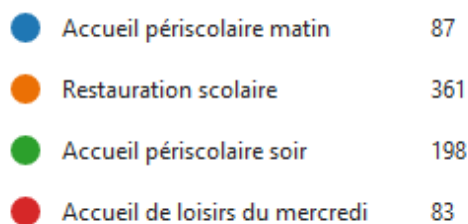
Quel âge as tu ?



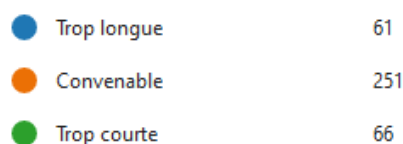
Est-ce que tu aimes venir au périscolaire ?



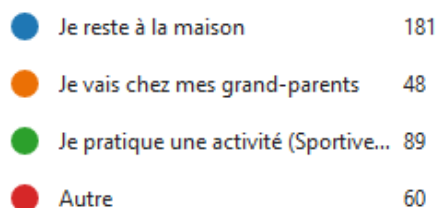
Sur quel temps tu es présent ?



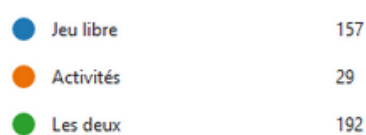
Tu trouves que la durée de l'accueil du midi est:



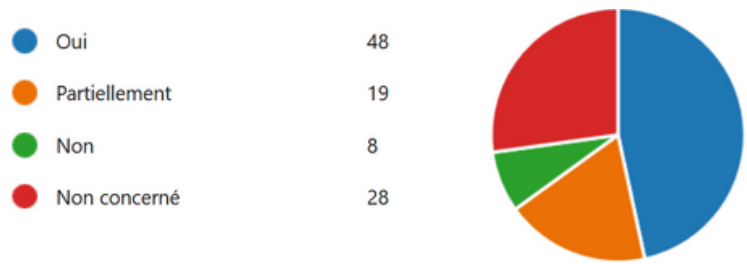
Si tu ne fréquentes pas l'accueil de loisirs du mercredi, que fais-tu ?



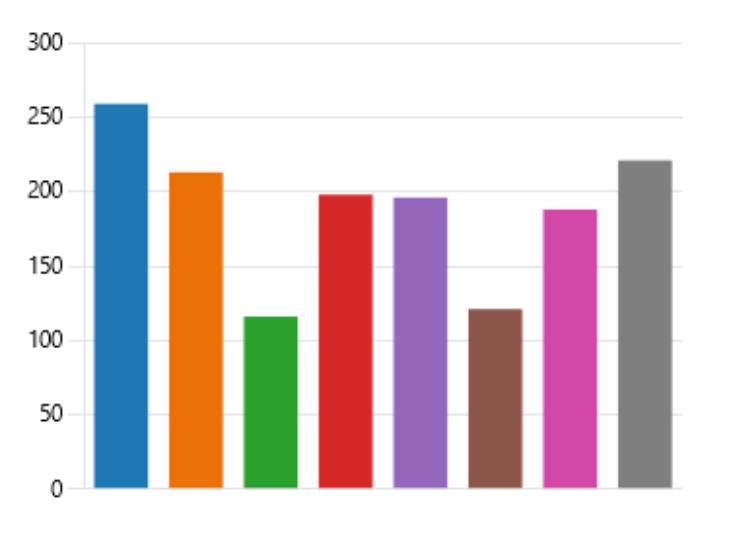
Est-ce que tu préfères jouer librement ou bénéficier d'une activité le midi ?



Les horaires d'ouverture des accueils
périscolaires correspondent-ils à vos
besoins ?

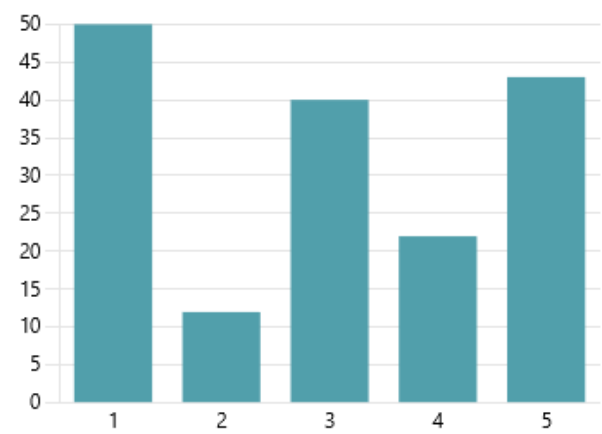


Quel type d'activité tu préfères ? Tu dois choisir tes 4 activités préférées :



Si tu viens au centre, le mercredi. Quel est
ton sentiment entre 1 et 5 smileys ?

6/10

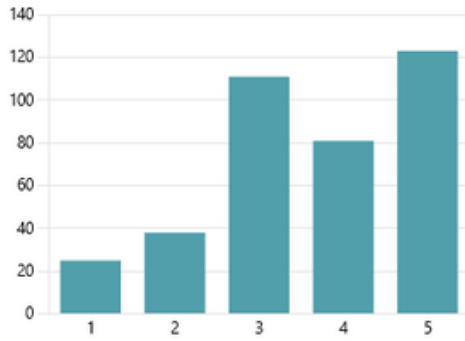


As-tu suffisamment de temps pour manger ?



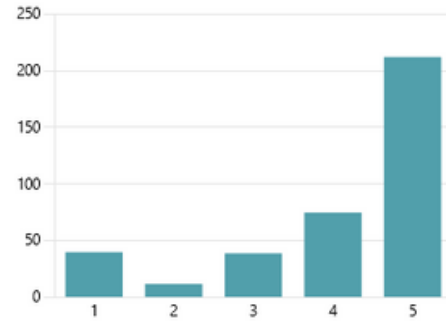
Ambiance dans le réfectoire

7.5/10



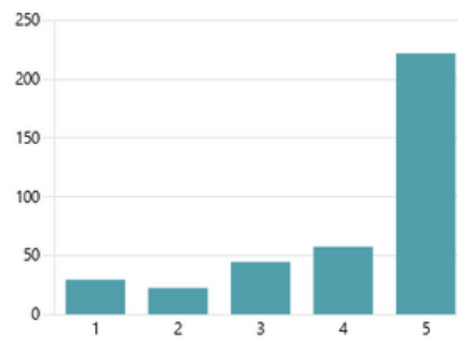
Si tu devais mettre une note sur la journée Olympique à Valberg, entre 1 et 5 ?

8.2/10



Si tu devais mettre une note sur les repas à thèmes, entre 1 et 5 ?

8.2/10



Activités proposées par les enfants :

***Activités manuelles** : dessin, coloriage, peinture, bricolage, pâte à modeler, argile, fabrication de slim

***Faire des sorties** : au stade, au parc, faire du land art, manger dehors, ...

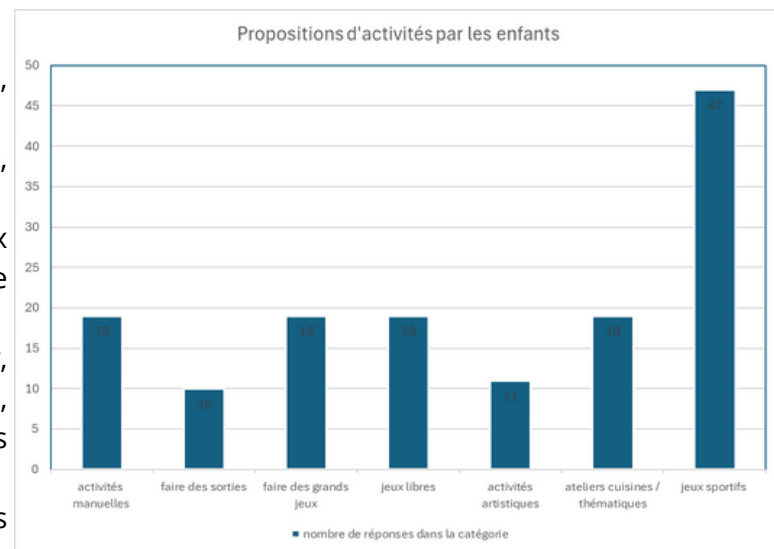
***Faire des grands jeux** : chasse aux trésors, jeux collectifs (ballon prisonnier, la queue du diable, la balle assise, un immense loup garou, ...)

***Jeux sportifs** : (baskets, hand, boxe, judo, rugby, escalade, piscine, foot, équitation, gym, ski, tennis, vélo, trampoline, skate, rollers, trottinette), mais aussi des parcours motricité

***Jeux libres** : legos, billard, babyfoot, regarder des films, jeux de société

***Activités artistiques** : danse, danse dans le noir, chant, préparer un spectacle, théâtre, ...

***Activités thématiques / ateliers cuisine** : halloween, Noël, manger et jouer dans le noir, cultiver un jardin, repas avec des ballons, repas de princesses avec des couronnes, ...



Enquête à l'attention des

**Membres du réseau petite
enfance/Parentalité**



Votre avis compte !

**Résultats
enquête**

Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif du territoire de la communauté de communes Alpes d'Azur, nous effectuons une évaluation auprès de l'ensemble des coéducateurs.

Pour cela nous vous invitons à remplir le sondage en ligne.

Cela ne prendra pas plus de 5 minutes, et ces retours sont essentiels, pour nous aider à façonner l'avenir de notre projet éducatif du territoire Alpes d'Azur.

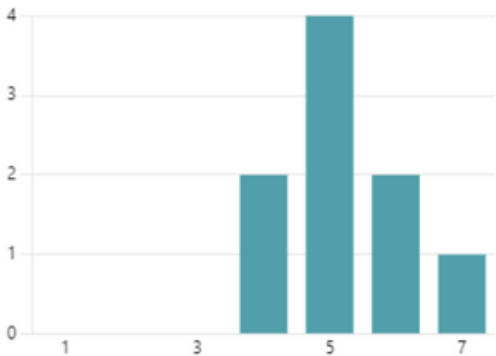
Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Comment évaluez-vous la collaboration avec Alpes d'Azur ?

7.5/10

Aucun/9 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 33% se sont positionnés sur 6 et 7

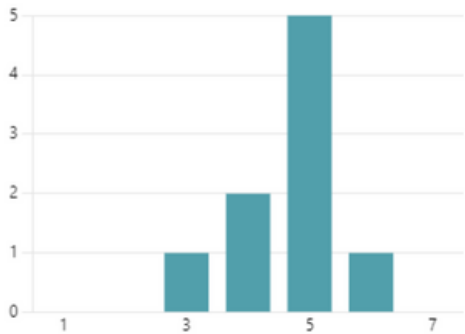


Comment évaluez-vous la collaboration entre les différentes structures de petite enfance du territoire ?

6.5/10

Seulement 1/9 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 11% se sont positionné sur 6



Connaissez-vous les différentes offres de service de la petite enfance sur le territoire ?

- Complètement
- En partie
- Pas du tout

2
7
0

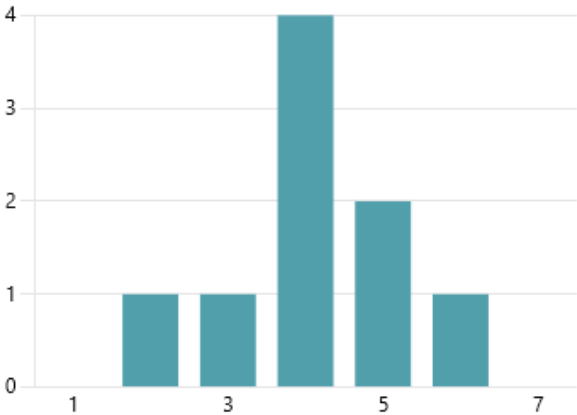


Comment évaluez-vous la passerelle "mode de garde petite enfance" - école sur votre territoire d'intervention ?

6/10

Seulement 2 /9 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 33% se sont positionnés sur 5 et 6



Enquête à l'attention des

**Professionnel.le.s
de la petite enfance**



Votre avis compte !

**Résultats
enquête**

Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif du territoire de la communauté de communes Alpes d'Azur, nous effectuons une évaluation auprès de l'ensemble des coéducateurs.

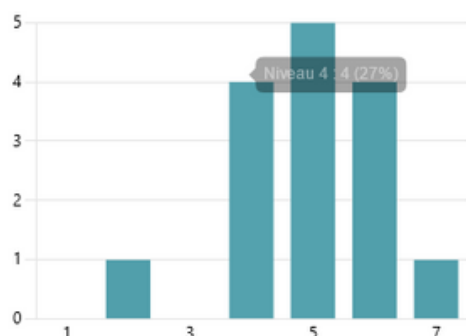
Pour cela nous vous invitons à remplir le [sondage en ligne](#).

Cela ne prendra pas plus de 5 minutes, et ces retours sont essentiels, pour nous aider à façonner l'avenir de notre projet éducatif du territoire Alpes d'Azur.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

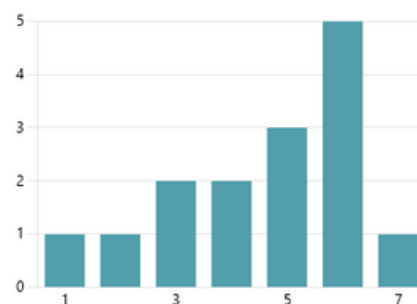
Comment évalueriez-vous votre niveau de satisfaction globalement au travail en ce moment ?

7/10 Seulement 1/15 est en dessous de la moyenne



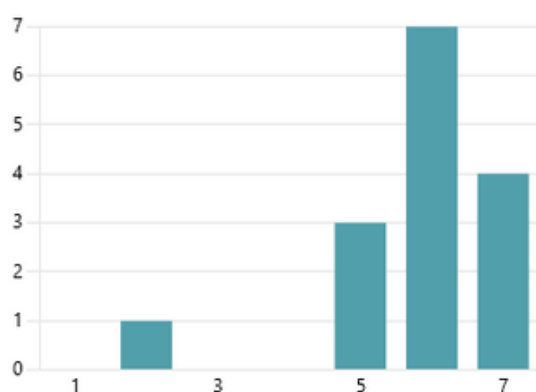
Comment évaluez-vous la collaboration équipe/hiérarchie ?

6.58/10 Seulement 4/15 est en dessous de la moyenne



Comment évaluez-vous la qualité de la collaboration et des relations entre vous et les familles

8.5/10 Seulement 1/15 en dessous de la moyenne



Est-ce que l'offre de formation qui vous est proposée est suffisante ?

Plus de la moitié a répondu que les offres de formations étaient suffisantes

● Oui 10
● Non 4



Pour les professionnels des EAJE : Quels sont les aspects des séances d'analyses de pratiques qui vous apportent le plus de satisfaction ?

● Un soutien 3
● Une remise en question 2
● Libération de la parole 3
● Aucun 1
● Autre.s 2



Les horaires d'ouverture des accueils périscolaires correspondent-ils à vos besoins ?

● Oui 48
● Partiellement 19
● Non 8
● Non concerné 28



Enquête à l'attention des

Familles 0-3 ans



Votre avis compte !

**Résultats
enquête**

Dans le cadre du renouvellement du projet éducatif du territoire de la communauté de communes Alpes d'Azur, nous effectuons une évaluation auprès de l'ensemble des coéducateurs.

Pour cela nous vous invitons à remplir le sondage en ligne.

Cela ne prendra pas plus de 5 minutes, et ces retours sont essentiels, pour nous aider à façonner l'avenir de notre projet éducatif du territoire Alpes d'Azur.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Comment estimez-vous la communication concernant les services d'accueil (les activités proposées – menus - retours sur la journée) ?



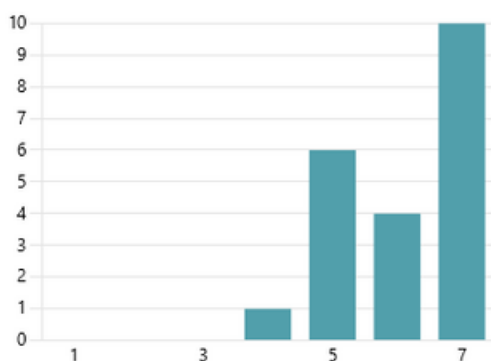
Avez-vous connaissance du projet pédagogique/éducatif de votre mode d'accueil ?



Comment évaluez-vous la qualité de la collaboration et relations entre vous et les professionnel.le.s de la petite enfance

8.7/10

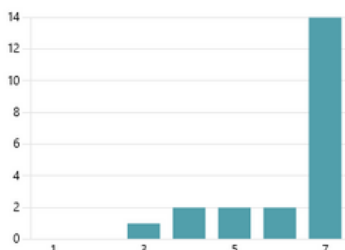
Aucun/21 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 67% se sont positionné sur 6 et 7



En tant que parent, confiez vous avec confiance votre enfant au.x professionnel.le.s

8.9/10

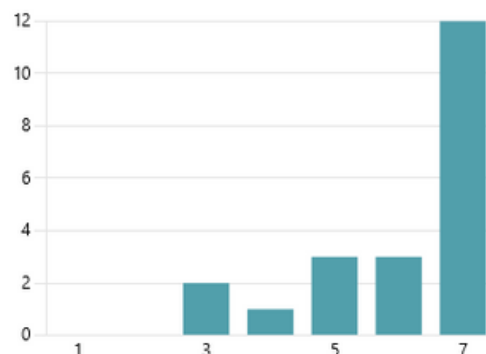
Seulement 1/21 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 77% se sont positionné sur 6 et 7



Comment estimez-vous la facilité d'accès aux services d'accueil de votre enfant ? (Inscriptions, facturation, adaptation à vos besoins...)

8.6/10

Seulement 2/21 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 71% se sont positionné sur 6 et 7



Considérez vous que votre enfant peut s'épanouir sur le territoire ?

8.8/10

Seulement 2/21 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 76% se sont positionné sur 6 et 7



Est-ce que votre enfant se rend avec plaisir sur son mode d'accueil ?

8.7/10

Seulement 1/21 en dessous de la moyenne
L'évaluation était sur 7, 81% se sont positionné sur 6 et 7

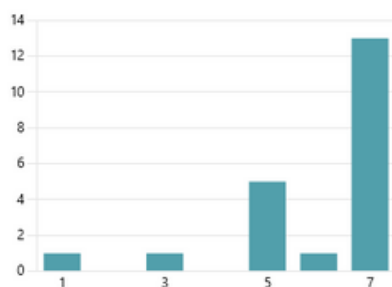


Comment évaluez-vous les repas ?

8.6/10

Seulement 2/21 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 67% se sont positionné sur 6 et 7

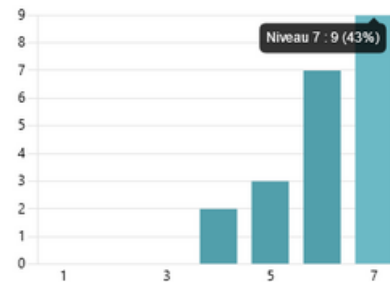


Comment évaluez-vous les soins ?

8.6/10

Aucun/21 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 76% se sont positionné sur 6 et 7

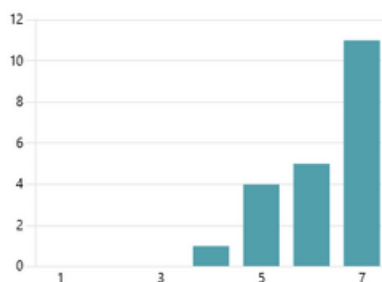


Comment évaluez-vous les temps d'accueil (espace d'éveil, activités, bien être, organisation, ...) ?

8.9/10

Aucun/21 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 76% se sont positionné sur 6 et 7

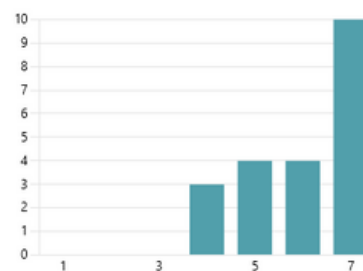


Dans quelle mesure estimez-vous la diversité des activités proposées aux enfants

8.6/10

Aucun/21 en dessous de la moyenne

L'évaluation était sur 7, 67% se sont positionné sur 6 et 7





Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes

